Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/b22032526

# MÉTHODE SURE

## DE GUÉRIR

# LES MALADIES VÉNÉRIENNES

## PAR LE TRAITEMENT MIXTE.

# MÉTHODE SURE

## DE GUÉRIR

# LES MALADIES VÉNÉRIENNES

## PAR LE TRAITEMENT MIXTE;

PAR C. GARDANNE, Docteur en chirurgie, ci-devant membre du Collège et de l'Académie de Chirurgie de Paris, chargé par l'ancien Gouvernement, de l'administration du traitement populaire du mal vénérien, et attaché actuellement au Bureau de Bienfaisance de la division du Mail.

## SECONDE ÉDITION,

Revue, corrigée et augmentée d'un Mémoire sur la Salivation, et de plusieurs Observations pratiques; etc.

A PARIS,

CHEZ PERNIER, Libraire, rue de la Harpe, n°. 187, vis-à-vis celle Saint-Severin.

AN XII. — (1803).

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

# AVERTISSEMENT.

Les sciences et les arts se perfectionnent chaque jour; mais les progrès que fait la chirurgie sont plus sensibles. Leur rapidité est due, ce me semble, à cette foule d'observations utiles qui sont le fruit des veilles et de l'étude des chirurgiens jaloux de propager leurs découvertes, lorsqu'elles peuvent être utiles à l'humanité.

De toutes les maladies chirurgicales, celle qui afflige le plus souvent l'espèce humaine, est sans contredit la maladie vénérienne : si on ne l'arrête dès son principe, elle cause des ravages dont la mort est la suite inévitable. Aussi nombre de médecins et de chirurgiens se sont-ils occupés, à l'envi, des moyens de la détruire, ou au-moins de remédier aux maux de toute espèce qu'elle occasionne.

Feu M. Gardanne, mon parent, docteur-

régent de la Faculté de médecine de Paris, est un de ceux qui se sont le plus soigneusement appliqués à la connoître et à trouver les moyens sûrs de la guérir : la préférence qu'il donne à la méthode qu'il a adoptée pour traiter cette maladie, est le fruit d'une expérience journalière de plus de vingt ans qu'a duré, sous sa direction, le traitement populaire établi dans cette capitale ; traitement que j'ai toujours conduit en chef comme chirurgien : ce qui m'a fourni beaucoup d'observations. Ce sont les plus essentielles que je présente au public, et auxquelles j'ai cru devoir en joindre d'autres non moins importantes que j'ai eu occasion de faire depuis, avec la méthode que je suis pour le traitement. Cette méthode est la même que celle que mon parent a fait connoître dans l'ouvrage qu'il a publié en 1773, sous ce titre : *Manière sûre et facile de traiter les Maladies Vénériennes :* son livre, approuvé par la Faculté de médecine de Paris, et publié

par ordre du Gouvernement, a eu un nombre considérable d'éditions ; ce qui en démontre l'utilité.

Tel est le motif qui m'a déterminé à le prendre pour guide ; il y a pourtant cette différence, que les symptômes qu'il n'a fait qu'indiquer, sont ici plus détaillés ; que le traitement topique est toujours indiqué à la suite de la définition de chaque symptôme, et que la gonorrhée y est sur-tout traitée plus au long, comme étant le symptôme le plus commun, et souvent le plus opiniâtre de la maladie vénérienne. L'expérience que j'ai acquise dans l'exercice du traitement populaire, m'a convaincu de la nécessité de ces augmentations.

Ma méthode, adoptée aujourd'hui par le plus grand nombre de chirurgiens, est le *traitement mixte ;* je l'ai toujours préférée, parce qu'elle réunit à l'usage des frictions, l'administration interne du mercure sublimé.

Pour ne laisser aucun prétexte à quel-

ques personnes trop prévenues contre ce remède, j'ai publié dans cet ouvrage la formule d'une préparation mercurielle, que j'appelle *mercure sublimé dulcifié ;* préparation qui peut, dans tous les cas, être donnée avec les frictions. Ma méthode a une telle supériorité sur celles connues jusqu'à présent, et principalement sur tous ces remèdes nouveaux inventés par le charlatanisme, que j'ai obtenu avec elle des guérisons qu'on n'avoit pu se procurer par les autres méthodes. Je ne crains pas d'assurer que, tant que le traitement que j'ai adopté sera administré par des mains habiles et exercées dans ce genre de maladie, on obtiendra les succès les plus grands et les plus certains, sans courir aucun danger.

Depuis qu'a paru la première édition de cet ouvrage, la chimie a fait de précieuses découvertes qui honorent ce siècle, et parmi lesquelles on peut citer comme une des plus remarquables celle des *acides oxigénés*,

par le moyen desquels on peut opérer, dit-on, des cures tentées inutilement par le mercure.

Je ne me prononcerai ni pour, ni contre ce nouveau remède, ne l'ayant jamais employé; mais j'ai cru devoir rapporter les expériences et les observations, les éloges et les critiques qu'en ont fait les divers auteurs qui ont écrit pour et contre cette découverte. Voyez le *Chapitre IX.*

S'il pouvoit y avoir encore des personnes qui eussent de la répugnance à employer ma méthode, malgré son efficacité reconnue aujourd'hui, et malgré l'approbation solemnelle qu'en donna, en 1773, la Faculté de médecine de Paris, dans un de ses *Prima mensis*, cette répugnance ne peut que céder à l'expérience journalière des cures opérées par les plus célèbres praticiens de Paris. Quant à moi je puis protester n'avoir jamais éprouvé personnellement de ce remède, depuis trente-deux ans que je m'en sers, aucun mauvais effet; cependant je l'ai admi-

nistré sur plus de seize mille malades, tant dans la salle du traitement populaire qu'en ville.

Je ne prétends pas cependant que ma méthode doive infailliblement guérir dans tous les cas; de pareilles promesses ne conviennent qu'à des charlatans.

L'expérience m'a appris qu'il est des circonstances où il faut varier les procédés et même les méthodes (*). Le praticien versé dans le traitement de ce genre de maladie, trouvera toujours dans ses connoissances des moyens de soulager les malheureux qui auroient tenté inutilement d'autres secours. Combien de fois, dans mon traitement populaire, n'ai-je pas rétabli avec la tisane de callac, ou d'autres sudorifiques, des malades presque perclus, et dans un état affreux, qui avoient déjà passé inutilement par les remèdes ?

Une infinité d'expériences confirment,

(*) Voyez à ce sujet les observations 11e. et 12e.

d'une manière bien satisfaisante, les avantages de la méthode mixte dans le traitement des maladies vénériennes. Les nouvelles observations pratiques que nous joindrons dans cette seconde édition en démontreront encore mieux l'utilité, et même la nécessité dans certains cas : c'est le moyen de fermer la bouche à ces personnes qu'une basse jalousie, ou un motif d'intérêt encore plus honteux, porte à décréditer cette méthode. Je m'en rapporte, à cet égard, aux gens de l'art impartiaux et instruits ; je ne veux avoir qu'eux pour juges ; leur suffrage sera la meilleure réponse que je puisse opposer à ces vils détracteurs, à ces frélons paresseux, qui, en profitant du travail des abeilles laborieuses, cherchent encore à corrompre la source où ils vont puiser.

Il arrive souvent que des charlatans consultés, prennent pour maladie vénérienne ce qui n'est que l'effet d'échauffement. Combien de fois n'ai-je pas tranquillisé des familles entières, et conservé la paix dans des

ménages, en dissipant avec de simples lotions d'eau de guimauve, de légères excoriations, et avec quelques boissons rafraîchissantes, des écoulemens que ces charlatans n'avoient pas manqué d'assurer être vénériens ?

Cette nouvelle édition, faite avec le plus grand soin, sous mes yeux, est augmentée d'un mémoire très-détaillé sur la salivation, appuyé sur des expériences faites avec soin, et qui doivent fixer à jamais l'opinion de ceux qui auroient encore quelque doute sur cette partie de l'art de guérir. J'y ai ajouté aussi plusieurs nouvelles observations sur des symptômes très-graves. Je me trouverai bien récompensé de mes veilles, si j'ai atteint le but que je me suis proposé, celui d'avoir été utile à l'humanité souffrante.

# MÉTHODE SURE

## DE GUÉRIR

## LES MALADIES VÉNÉRIENNES

### PAR LE TRAITEMENT MIXTE.

## CHAPITRE PREMIER.

### *De la vérole en général.*

#### SECTION PREMIÈRE.

*Définition et origine de la vérole.*

LA vérole est une maladie qui attaque principalement les parties génitales, et que l'on puise dans la source même du plaisir, que la nature n'avoit destinée qu'à être celle de la propagation de l'espèce humaine. C'est ainsi que le vœu de cette bonne mère est contrarié par des enfans infames, comme le dit plaisam-

ment Voltaire dans sa *Lettre au docteur Paulet*, en parlant de cette funeste maladie.

Elle s'annonce par des excoriations, de petits boutons blancs qui s'ulcèrent, des pustules, des écoulemens purulens, des excroissances solitaires ou groupées, molles ou calleuses, des engorgemens glanduleux, des abcès, etc. On a donné à ces signes ou symptômes les noms de chancres, poulains, poireaux, crêtes, condylomes, fics, mûres, rhagades, choufleurs, exostoses, gonorrhées, pustules, etc.

On distingue la vérole compliquée de la simple, par la présence des symptômes d'autres maladies qui se manifestent conjointement avec ceux de la contagion vénérienne. De même, la vérole héréditaire ne sauroit être confondue avec l'accidentelle, lorsque le rapport des parens et les circonstances en indiquent la source.

On a beaucoup disputé sur la nature du virus vénérien, et malheureusement on n'a rien publié de satisfaisant et de bien prouvé sur cette matière si importante. M. Astruc, qui expliquoit tout, a cru, avec plusieurs auteurs, que le virus vénérien étoit âcre et coagulant; d'où il a conclu que le mercure étoit son spécifique, en ce qu'il divisoit la lymphe par

l'extrême atténuation de ses molécules et leur pesanteur ; il a même prétendu que le mercure, s'unissant avec l'âcreté du virus, le neutralisoit par une saturation qui n'est fondée que sur des suppositions très-gratuites. Je ne m'arrêterai point à combattre ce système, détruit depuis par plusieurs auteurs qui assurent que les sels mercuriels, soit qu'ils guérissent radicalement, soit qu'ils pallient seulement les symptômes, ne devroient jamais produire sur les malades aucun effet sensible.

Le système par lequel on croit que le virus vénérien attaque le fluide nerveux, et où l'on attribue au mercure la faculté de redonner à ce fluide sa première qualité, paroît plus raisonnable, en ce qu'il prévient les difficultés faites sur le précédent, et qu'en l'adoptant on explique plus aisément les différens accidens causés par la contagion vénérienne. Mais le fluide nerveux existe-t-il véritablement ? c'est encore un problème. L'admettre pour rendre raison de différens phénomènes prolifiques, c'est s'exposer à renouveler la scène de la dent d'or : d'ailleurs, le fluide nerveux ne peut être attaqué dans aucune de ses parties, sans que le trouble soit généralement répandu dans toute la machine animale. Or, c'est ce

qu'on ne voit arriver ni dans l'invasion de la vérole, ni dans ses progrès souvent très-lents.

Dire encore, avec quelques chimistes, que le soufre balsamique du mercure attaque la cause de la vérole et la neutralise, c'est admettre un principe, ou contesté, ou peu connu, sans déterminer ni le siége, ni la nature du mal vénérien.

Je n'ai point la prétention d'en savoir plus que les auteurs de ces différens systèmes ; mais si j'avois à en adopter un, il me semble que j'établirois le siége de la vérole dans le tissu cellulaire et dans la graisse qui le contient : la fonte ou les amas généraux et particuliers de cette matière, dans les divers degrés de contagion, me feroient penser que le phlogistique, qui en fait la partie la plus essentielle, est attaqué, détérioré, dénaturé par le virus vénérien ; et que le mercure agissant alors comme spécifique sur le virus, soit en le neutralisant, soit d'une autre manière, rend au phlogistique sa première activité. Je ne donne ceci que comme une conjecture.

On sait que l'odeur qui s'émane de l'homme en santé s'altère par la contagion jusqu'à ce qu'il soit parfaitement guéri, et cet exemple de la dégénération des gaz animaux dans les

différentes maladies, et sur-tout dans la présente, n'est pas rare : les sauvages, qui se conduisent beaucoup par l'instinct et les sens, soumettent à l'odorat les émanations du sexe qu'ils convoitent, et n'ont pas de meilleur moyen de se préserver de la contagion vénérienne. De plus, ceux qui ont acquis la longue habitude de voir des maladies vénériennes, savent que la peau s'affecte très-aisément, et que pour cette raison la vérole est rangée, par les auteurs classiques, parmi les maladies de peau ; ils savent qu'elle dévore, pour ainsi dire, le tissu cellulaire dans certains ulcères dégénérés ; et qu'enfin l'exostose, les empâtemens, les tumeurs gommeuses se forment dans le tissu, soit cellulaire, soit celluleux. Il n'est pas jusqu'aux douleurs des tendons et du périoste, qui ne puissent être excitées par la rancœur et la causticité de la graisse viciée. Les expériences de M. Hérissant sur le ramollissement et l'altération des os par l'huile animale corrompue, ainsi que celles que M. Saillant a depuis tentées sur le même sujet, expliquant comment les os peuvent être attaqués dans la vérole, donnent dans cette éthiologie une nouvelle preuve en faveur de l'opinion que je viens d'établir. Cette preuve deviendra plus sensible

dans le cours de cet ouvrage, lorsque nous ferons l'exposition et donnerons le traitement particulier de chaque symptôme vérolique.

Il résulte des détails sommaires dans lesquels nous venons d'entrer, qu'il est presque impossible d'avoir, sur la nature du virus vérolique, une connoissance précise et certaine ; que ce vice est tantôt coagulant, tantôt dissolvant ; que les érosions qu'il produit dans quelques parties décèlent quelquefois en lui une âcreté des plus corrosives ; que d'autres fois il produit des tumeurs et des excroissances indolentes et absolument exemptes de douleur, en sorte qu'on soupçonneroit qu'il n'a ni activité ni acrimonie.

Aucun virus connu n'offre autant de variété dans ses effets et dans les accidens qu'il occasionne. Ceux qui l'ont prétendu acide ne sont donc pas mieux fondés dans leur assertion que ceux qui le soutiennent alkalin. Un troisième système qui lui assigneroit une autre qualité, pourroit avoir autant de raison.

## Section II.

### *De l'origine du virus vénérien.*

Notre intention n'est pas de donner ici le détail de toutes les contestations auxquelles l'origine de la vérole a donné lieu. Les curieux trouveront, à cet égard, amplement de quoi se satisfaire dans le *Traité des maladies vénériennes* de M. Astruc. Nous dirons seulement que ceux qui, avant et après cet auteur, ont regardé la vérole comme une maladie nouvelle en Europe, apportée dans le quatorzième siècle des Antilles par les matelots de l'escadre de Christophe Colomb, paroissent être dans l'erreur. Le docteur Sanchés a très-judicieusement observé que plusieurs époques fixées par les écrivains contemporains étoient antérieures à la découverte des Antilles; que parmi ceux qui ont écrit à cette époque, un ou deux écrivains seulement l'ont attribuée à l'abus des six choses non naturelles, ce qu'ils n'eussent pas prétendu, si véritablement la vérole fût venue des Antilles; que les soldats et matelots arrivés en différens temps du Nouveau - Monde n'avoient pu être choisis pour l'expédition de

Fernand de Cordoue, dans laquelle il ne dut mener que des gens faits et d'élite, et non pas des soldats exténués par la route et par la vérole ; que quand même il s'en seroit glissé quelques-uns, ils ne pouvoient communiquer à l'armée française cette maladie, puisqu'ils abordèrent en Sicile et non au continent de l'Italie.

Lorsque Naples fut évacué par les Français, la vérole, au rapport de tous les auteurs, avoit déja causé de grands ravages avant d'être apportée en Italie par une voie si difficile : il étoit bien plus simple qu'elle eût déja paru en Espagne et en Portugal, où les vaisseaux revenant des Antilles avoient relâché ou désarmé.

Cette contagion existoit donc en Europe long-temps avant cette époque : on en trouve des descriptions plus ou moins détaillées dans Hippocrate, dans les ouvrages des Grecs modernes, dans plusieurs historiens, et dans presque tous les écrivans des douzième et treizième siècles. La plupart ont écrit spécialement sur les passions ou maladies de la verge, provenant du commerce avec une femme gâtée ; ils décrivent expressément les chancres malins, la gonorrhée, le bubon de l'aine, qui survient

après la répercussion de ce symptôme. Les précautions prises pour en préserver les lieux publics que la police d'alors autorisoit dans les grandes villes de l'Europe, ajoutent à la force de ces preuves.

M. Astruc convient d'abord avec Fernel, Dulaurent et autres auteurs contemporains, que la lèpre n'est point contagieuse, et se communique encore moins par la copulation : mais ensuite, pressé par les lois de propreté établies dans les mauvais lieux de Londres, d'Avignon, de Toulouse, etc. il soutient, contre sa première assertion, que c'étoit de la lèpre dont il s'agissoit, quoiqu'il fût expressément recommandé dans les réglemens de séparer des femmes saines celles qui, étant gâtées, pouvoient corrompre la jeunesse.

Dans ces réglemens, il étoit ordonné aux personnes qui gardoient ces femmes, de séparer exactement *du nombre des filles publiques saines celles qui seroient gâtées, afin d'éviter et prévenir le mal que la jeunesse pourroit prendre.*

Tels furent les anciens statuts des lieux publics de débauche d'Avignon, sous la reine Jeanne en 1347, dans lesquels il est expressément dit que, tous les samedis, la sage-femme

et un chirurgien préposés par les consuls doivent visiter chaque courtisane, afin que s'il s'en trouvoit quelqu'une *qui eût contracté du mal provenant de paillardise* (ce sont les termes des statuts), elle fût séparée des autres pour demeurer à part, de manière qu'elle ne pût point s'abandonner, et qu'on évitât ainsi le mal qui en est la suite.

Sur tant d'auteurs qui ont écrit sur l'ancienneté de cette maladie, je ne veux pour preuve que ce que dit *Lanfranc de Milan.* Il fait mention de l'abcès qui arrive souvent à l'aine, à cause des ulcères de la verge; des fics et des excroissances qui viennent au prépuce, quelquefois au gland; et même du cancer de la verge. Entre plusieurs causes de ces affections, il cite principalement la conjonction charnelle avec une femme sale qui a eu récemment affaire avec un homme attaqué de cette maladie.

Enfin, ne pouvant résister à l'évidence d'une infinité de témoignages accumulés, on le voit convenir, d'un côté, que la maladie décrite par les auteurs antérieurs à la découverte des Antilles ressemble parfaitement à la vérole; de l'autre, soutenir que ce ne peut pas être cette contagion qu'il dit avoir démontré venir des

Antilles. C'est ainsi qu'abusant de son érudition, cet auteur, estimable à tant d'autres égards, nourrissoit son erreur dans un cercle vicieux qu'il n'apercevoit point, et que la grande confiance des lecteurs en sa dialectique leur a long-temps dissimulée. Le cri général des auteurs sur l'apparition de la vérole au quatorzième siècle en avoit imposé à M. Astruc, comme le même cri sur la colique des peintres en a imposé depuis à M. de Haën sur la nouveauté de cette dernière maladie : de suppositions en suppositions, le premier auteur trouva dans l'*indigénisme* du gayac et des autres bois sudorifiques, aux Antilles, une nouvelle preuve en faveur de son système. La nature bienfaisante lui paroît avoir placé le remède à côté du poison : mais si l'on fait la plus légère attention à ces raisonnemens, on les verra bientôt s'écrouler.

L'Europe en armes vers la fin du règne de Charles VIII et au commencement de celui de François Ier, suffisoit pour accroître la férocité de la vérole et la répandre plus que jamais sur la surface du globe, ravagé par les soldats.

L'imprimerie, nouvellement découverte, offrant d'ailleurs aux gens de l'art et aux historiens la facilité d'écrire et de multiplier les

ouvrages sur cette maladie, comme sur toutes les autres, au point de la faire regarder comme nouvelle, donna lieu à cette espèce de déclamation sur laquelle M. Astruc a établi son système. On a écrit de même sur la colique des peintres, comme sur une maladie inconnue, quoique les anciens l'eussent décrite, et qu'elle ait dû exister du moment qu'on a exploité des mines, préparé les métaux, et broyé les couleurs.

On ne doit donc pas être surpris si, peu d'années après la guerre d'Italie sous Charles VIII, les auteurs qui écrivirent furent plus clairs et plus détaillés : la facilité qu'eurent ces écrivains de publier leurs ouvrages par la voie de l'impression nouvellement découverte, les rendit plus communs. Aussi leurs écrits se multiplièrent-ils avec les presses, et cette maladie, auparavant peu connue, devint tout d'un coup très-familière ; ce qu'on ne peut attribuer qu'à la facilité qu'on eût alors de faire imprimer ses ouvrages. Je ne me dissimule cependant pas qu'à cette époque la vérole ait pu se répandre d'une manière plus particulière ; peut-être est-ce une raison de plus, qui, jointe à la précédente, multiplia alors les observations des écrivains ; mais cet accroisse-

ment de contagion n'étoit pas dû à la découverte de l'Amérique, encore moins à la nouveauté de la maladie.

La preuve tirée de l'*indigénisme* du bois de gayac dans les Antilles ne mérite pas d'être réfutée : si elle étoit admissible, on en concluroit au contraire que la vérole a dû exister par-tout et dans tous les temps, parce que le mercure coulant, qui en est le premier et le véritable antidote, se trouve naturellement dans le monde entier.

On me permettra de n'être pas plus de l'avis de M. Sanchés. On peut aisément prouver que les calamités publiques donnent naissance à des épidémies ; mais comment ces maladies se soutiennent-elles après bien des années ? comment semblent-elles qnelquefois reprendre avec plus de fureur, lorsque leurs causes diminuent ou sont absolument détruites ? Aucune des endémies étrangères ne s'est perpétuée en France : le rachitisme que Boërhaave a rajeuni, ne vient pas du Nord et existe par-tout. Tant d'auteurs croient que la vérole est commune à tous les pays et attachée à l'humanité entière, qu'on peut bien n'être pas là-dessus de l'avis de ceux qui la font venir d'Egypte en Europe par les croisades. Au lieu donc de se perdre dans les

recherches historiques, après lesquelles chacun reste attaché à son avis, il est bien plus naturel de reconnoître dans les hommes de tous les pays la cause de la maladie vénérienne ; et ces conjectures paroissent d'autant plus approcher de la certitude, qu'elles ne laissent aucune difficulté à surmonter. Il ne faut pas chercher ailleurs que dans la débauche et la dissolution des femmes publiques la source de cette contagion : la multiplicité des semences différentes, reçues dans un même vagin, souvent en très-peu de temps et sans aucune précaution de propreté, peut aisément exciter une fermentation putride vénérienne dans ces amas de matière putrescible, réunie dans un lieu humide et chaud. Les miasmes qui résultent de ce mouvement intestin dans une matière graisseuse, se communiquent aisément ensuite à l'humeur sébacée des parties génitales ; et, de proche en proche, tous les endroits les plus remplis de cette substance adipeuse s'infectent par degrés, et de-là l'indisposition du sujet.

Enfin, l'expérience a appris que le mal vénérien n'est ni le produit d'un mauvais régime, ni celui d'un vice de l'air ; qu'il ne vient ni de l'abus des choses non naturelles, ni d'une corruption spontanée des humeurs ; mais qu'il est

uniquement le résultat et le produit de la communication des sexes, qui a lieu entre une personne malade et une personne saine.

## Section III.

### *De la manière dont le virus syphilitique se communique.*

Quelles que soient l'origine, l'ancienneté, ou la nouveauté de la vérole, il n'est pas moins certain qu'elle vient immédiatement du commerce impur d'une personne saine avec une personne qui en est infectée; ce qui peut arriver également par l'allaitement, soit que la nourrice la communique à son nourrisson, soit que celui-ci la communique à sa nourrice. Elle peut encore avoir lieu entre ceux qui couchent ensemble, quand un d'eux est gâté, et ceux qui mangent et boivent après les personnes infectées.

Sans vouloir pénétrer trop avant dans les discussions qui se sont élevées sur la manière dont la maladie vénérienne se transmet, il paroît que l'héréditaire peut être transmise par le père seulement à l'enfant, par les rudimens de la semence, sans que la mère en soit atteinte,

lorsque ce même père n'a aucun symptôme extérieur ; que la mère peut la communiquer de même à l'enfant, soit par sa propre semence, si elle entre pour quelque chose dans les premiers élémens de la reproduction de l'espèce, soit par la nourriture qu'elle lui donne pendant la grossesse (1).

On a peine à concevoir avec quelle rapidité se communique la maladie vénérienne, connue sous tant de noms différens, et quelle est la célérité de ses progrès lorsqu'on la néglige. Des ulcères rongeans détruisent promptement les parties génitales ; la gorge, qui ne manque pas de s'infecter dans la vétusté du mal, est bientôt déchirée par des chancres rebelles : la destruction des amygdales, de la luette et du voile du palais, et la carie des os de la face, sont autant de symptômes du mal vénérien

---

(1) Si l'on desire de plus grands développemens sur cette matière, on peut consulter l'excellent ouvrage de notre confrère M. *Millot*, sur l'*Art de procréer les sexes à volonté*. On y trouvera amplement de quoi se satisfaire à ce sujet, et j'ose assurer qu'on ne le lira pas sans intérêt. Cet ouvrage, in-8°, se trouve chez le cit. *Pernier*, libraire, dont l'adresse est en tête de cet ouvrage. Prix, 6 francs.

porté à son dernier période. Les os même les plus solides ne sont pas exempts de l'impression profonde du virus : si la carie ne s'y manifeste pas aussi promptement que dans les feuillets osseux de la face, leur gonflement n'en est pas moins sensible ; et cette tumeur osseuse, en se ramollissant, amène souvent, par la négligence, la vermoulure de l'os.

Que de ravages le mal vénérien ne cause-t-il pas encore dans les parties extérieures du corps ! La peau se couvre de pustules qui dégénèrent quelquefois en ulcères sordides, des bubons occupent les aines, les glandes de la mâchoire et du cou s'engorgent, la tête se ceint de boutons, l'épiderme des pieds et des mains s'écaille, les cheveux tombent, les ongles blanchissent, la jaunisse et la maigreur s'emparent du corps, les douleurs nocturnes tourmentent les malades ; et souvent la rétraction des membres, l'obstruction des viscères du bas-ventre et la suppuration de la poitrine, mettent le comble à tant de maux.

Cette contagion cruelle ne respecte ni âge ni sexe ; elle attaque les enfans dans le sein même de leurs mères. Quelquefois les traits réguliers d'un beau visage en sont défigurés ;

tous doivent craindre l'activité corrosive du mal vénérien une fois contracté.

Il n'est donc point de cause de dépopulation plus certaine que l'infection vénérienne ; elle vicie la génération même dans ses sources ; les fibres d'un corps jeune et robuste n'en sont pas exemptes. Le vieillard qui autrefois l'a contractée, s'il n'en a pas été bien guéri, ne peut s'en défendre malgré son grand âge et sa caducité. De-là, l'indispensable nécessité d'éclairer la marche d'un ennemi si redoutable, et de rechercher les moyens les plus efficaces pour le combattre.

La première espèce de vérole dégénère toujours en rachitisme, scrophules, ou autres maladies lymphatiques ; la seconde porte toujours le caractère de la vérole. Le concours de la maladie réciproque des deux parens aggrave celle de l'enfant, et en rend les symptômes plus frappans et plus meurtriers.

La vérole vient encore par contact ou par foyer : alors c'est une véritable inoculation de la matière vérolique, qui, déposée aux parties génitales, ou aux seins, ou à la bouche, etc. fermente et fait élever la peau, soit en boutons qui suppurent, et qu'on appelle chancres, soit en excroissances molles ou calleuses, humides

o usèches ; ou bien, cette matière déposée dans les glandes des aisselles, des aines ou autres, les engorge et y forme des bubons.

Les parties les plus dénuées de peau, et qui ne sont recouvertes que par l'épiderme, sont celles qui sont le plus exposées au virus, tant parce qu'elles sont plus parsemées de nerfs, plus sensibles et plus poreuses, ont plus d'action, plus de sensibilité et plus d'aptitude à recevoir le virus et à le développer, que parce qu'elles sont presque toujours arrosées d'une humeur qui y surabonde, et qu'étant très-celluleuses, toutes ces parties avoisinent des dépôts de graisse dans lesquelles le ferment vénérien se propage avec plus de facilité.

La manière dont la contagion vénérienne se communique d'abord, est donc par le commerce impur des parties génitales avec une femme gâtée. Les baisers lascifs et la succion du sein la transmettent à ces parties, lorsque la bouche qui les touche y dépose une bave vénérienne, provenant de quelque ulcère récent ou vieux, profond ou superficiel ; c'est-à-dire que dans le contact des parties, telles qu'elles soient, il faut toujours que le malade soit affecté d'un symptôme accompagné de suppuration, ou d'un suintement particulier ; autrement la vérole ne

se communique point : de-là vient que bien des personnes ne la donnent pas, quoiqu'elles aient des poireaux secs, et que le contraire arrive lorsqu'il se fait un suintement par ces excroissances, ou qu'il y survient une suppuration quelconque.

L'exemple des enfans vérolés confirme cette vérité ; ce n'est qu'au bout d'un mois ou de six semaines de leur naissance qu'on leur aperçoit des symptômes de vérole, d'abord aux yeux, qui se meurtrissent et s'ecchymosent, et d'où sort une humeur blanchâtre et âcre qui les dévore, ensuite à la bouche, principalement à la commissure des lèvres et au nez, qui s'infectent de même ; et de-là, le mal gagne les parties génitales, et se répand sur toute la surface du corps : mais ce n'est que quand il se manifeste à la bouche, et qu'une exulcération quelconque rend la bave de l'enfant contagieuse, que le mamelon de la nourrice se boutonne, s'enflamme et s'ulcère.

La marche de la contagion de la nourrice est encore une chose à remarquer ; c'est le sein gauche qui souffre le premier, parce que l'habitude des nourrices est de porter l'enfant d'abord à ce sein, et que c'est là qu'il dépose sa bave infecte : l'autre sein, moins frappé de virus, s'affecte le dernier. Bientôt le mal gagne

la gorge, gonfle les amygdales, les ulcère; les commissures des lèvres deviennent calleuses et suppurantes; de-là, il descend aux parties génitales sous la forme d'un écoulement, qui cautérise, pour ainsi dire, les parties, et qui y forme rapidement des callosités et des ulcères du plus mauvais caractère. Quand le sein souffre, les glandes des aisselles s'engorgent; à peine le gosier est attaqué, que les maxillaires et quelquefois les parotides s'engorgent aussi; et il est rare que celles des aines ne soient pas aussi gonflées, lorsque le mal descend aux parties génitales.

Ces exemples font connoître que, par les baisers ou la succion, la maladie vénérienne peut être aussi contagieuse que par le coït, lorsque toutes les conditions nécessaires se réunissent. Si l'on n'observe pas fréquemment que le virus se propage de la première manière, c'est qu'il est rare que l'on boive dans le verre, ou que l'on mange avec la cuiller de quelqu'un suspect, et que, dans tous les cas, on a la précaution de laver auparavant ces ustensiles, et de les bien essuyer. De même, il est rare de voir des personnes qui ont la bouche ulcérée, recevoir ou donner des baisers; mais quand on s'y expose, on n'échappe pas à la contagion: on a vu plu-

sieurs fois des nourrices donner des symptômes vénériens à leurs propres enfans, des sevreuses gagner la même maladie pour avoir fait manger à d'autres nourrissons les restes de la bouillie infectée par l'enfant vérolé, ou pour l'avoir portée à la bouche ; on a encore vu des nourrices saines allaitant à la fois plusieurs enfans trouvés, après avoir pris la contagion du nourrisson, la communiquer aux autres.

On a observé plusieurs fois dans les campagnes que des sages-femmes, après avoir accouché des femmes vérolées, et avoir eu les doigts écorchés, ont gagné la vérole, et l'ont ensuite communiquée à d'autres femmes qu'elles accouchoient. Un village presque entier fut atteint de cette maladie par un seul nourrisson gâté, que d'autres nourrices, en l'absence de la sienne, avoient trop légèrement allaité. Ces nourrices l'avoient ensuite communiquée à leurs maris, et les enfans l'avoient gagnée, soit en mangeant après leurs mères, soit en couchant avec elles. Cette contagion n'ayant pas cédé aux remèdes ordinaires, elle fixa l'attention du Gouvernement : MM. de la Sone et Morand furent envoyés pour en rechercher la cause, et en détruire les effets. La cause fut trouvée dans le nourrisson ; et les effets n'en furent détruits qu'avec le mercure.

Indépendamment de ce qui vient d'être dit sur la manière dont le virus vénérien se contracte, on observe encore dans son développement une espèce de période suivant les différentes saisons ; les gonorrhées et les divers écoulemens sont plus fréquens au printemps et en automne, que dans les autres saisons. M. Goulard l'avoit observé dans l'hôpital militaire de Montpellier ; j'ai été souvent à portée de faire la même observation (1). Voici la première qui se présenta à ma pratique : Une jeune personne, célèbre par sa beauté, vivoit depuis quelque temps avec un ami, lorsque ce dernier s'aperçut qu'elle lui avoit communiqué une gonorrhée virulente. Malgré l'assurance qu'elle lui donna de sa fidélité depuis sa liaison avec lui, il exigea qu'elle se soumît à la visite de plusieurs gens de l'art. Je fus appelé en consultation avec MM. Moreau et le docteur Gardanne, mon parent. Ayant procédé à la visite, nous ne lui trouvâmes aucun symptôme de cette maladie. Elle jouissoit de plus d'une fraîcheur et d'un embonpoint qui la mettoient à l'abri de

(1) Elle avoit été faite aussi par feu M. Noel mon confrère, comme on peut le voir dans la lettre qu'il fit insérer dans le *Journal de physique*, année 1778, t. II.

tout soupçon; aussi ne vint-il à l'idée d'aucun de nous qu'elle pût avoir un vice dans le sang. D'après notre assurance, elle chercha à renouer avec son ami; mais celui-ci, persuadé qu'elle devoit être malade, ne voulut plus la voir. Délaissée par lui, elle s'attacha bientôt à un Anglais, qui éprouva le même accident au printemps suivant, époque précisément à laquelle son prédécesseur en avoit aussi été atteint. Désolée des nouveaux reproches qu'elle recevoit à ce sujet, craignant d'ailleurs pour sa santé, elle vint me consulter sur le parti qu'elle avoit à prendre. Je la visitai de nouveau, et cette seconde visite ne m'éclaira pas davantage que la première. Me rappelant alors que M. Goulard, célèbre chirurgien de Montpellier, disoit dans son ouvrage « que dans les changemens de saison il y a des personnes qui communiquent cette maladie, quoiqu'il n'y ait pas de symptômes apparens », je crus prudent de lui administrer le traitement mixte : ce que je fis en observant les précautions ordinaires; et depuis ce moment elle n'a plus été dans le cas de recevoir de pareils reproches. J'ai trouvé depuis plusieurs cas semblables.

## Section IV.

### *Des différens accidens que produit le virus vénérien.*

Les symptômes produits par le virus vénérien, peuvent être divisés en primitifs et en consécutifs. Les premiers sont assez uniformes, et leurs variétés ne consistent que dans l'intensité plus ou moins grande des accidens ; ce qui dépend le plus souvent de la différence des tempéramens. Les seconds sont au contraire très-variés : le virus, une fois allié à nos humeurs, prend, en les viciant, le caractère des maladies auxquelles chacune d'elles est naturellement sujette. On doit appeler symptômes primitifs ceux qui surviennent peu de temps après un commerce impur avec une personne gâtée : en général, ils sont presque toujours le prélude des symptômes consécutifs : c'est une remarque que j'ai faite nombre de fois, et que plusieurs praticiens m'ont également assuré avoir faite ; aussi les symptômes consécutifs deviennent-ils souvent un signe très-équivoque de vérole, lorsque les primitifs n'ont pas précédé.

Les symptômes primitifs du virus vénérien, qui surviennent ordinairement les premiers jours après le coït, sont d'abord la gonorrhée, que le vulgaire appelé *chaude-pisse*, le bubon, vulgairement appelé *poulain*, les chancres, les verrues, les crêtes, les condylomes, les rhagades, etc. Il faut remarquer que toutes ces excroissances ne sont pas toujours les symptômes primitifs du virus vénérien : on les voit souvent survenir bien long-temps après les précédens, dont nous avons parlé.

Les symptômes consécutifs du virus vénérien, symptômes qui, comme nous l'avons déja remarqué, sont souvent des signes très-équivoques de vérole, sont des douleurs dans les membres, des difficultés de les mouvoir, le ramollissement, le gonflement, les nodus, les exostoses et les caries des os, les maladies psoriques, les dartres, la phthisie, et, en général, toutes les maladies différentes des viscères sur lesquelles se sera porté le virus. Les pustules et les taches à la peau, lorsqu'elles sont larges, environnées d'un cercle tirant sur le rouge brun, ou qu'elles sont livides et écailleuses dans le milieu, caractérisent ordinairement et presque toujours la vérole, parce qu'aucune de celles qui sont produites par quelques autres vices du sang, n'a ni la même nature, ni le même caractère.

Le virus vérolique présente dans les accidens qui en sont la suite, des phénomènes si variés, qu'un sujet qui en est infecté, peut le communiquer à d'autres sous des formes toutes différentes. Les uns contractent difficilement cette maladie, et d'autres très-facilement. Je connois plusieurs particuliers qui ont vu beaucoup de femmes de toutes espèces, avec lesquelles plusieurs de leurs amis ont gagné du mal, sans en avoir été atteints eux-mêmes (1).

---

(1) Cette espèce de phénomène a de tout temps partagé les sentimens des auteurs : les uns l'ont attribué à l'insensibilité du sujet dans le moment du coït, comme si l'on pouvoit éjacule sans aucune sensation ! Les autres, avec plus de raison, à la texture et densité des parties. M. Sue, professeur aux écoles de médecine, me disoit dernièrement qu'ayant visité un de ces êtres privilégiés, il a cru trouver la solution du problème, en ce que ce particulier avoit un phimosis naturel, et il avoit appris de lui que, dans le plus fort de l'action, avec quelque femme que ce fût, le gland restoit toujours couvert de son prépuce; ce qui devoit peut-être le garantir de l'infection. Cette idée neuve paroîtroit la plus propre à expliquer ce phénomène, si l'expérience ne prouvoit pas souvent le contraire. En effet, j'ai guéri nombre de malades qui, quoiqu'ils eussent un phimosis naturel, et l'ouverture du prépuce si serrée, que j'avois de la peine à y introduire le bout de mes pinces à pansemens, avoient pourtant des chancres et des gonorrhées : je traite même

# CHAPITRE II.

## *De la Gonorrhée.*

### SECTION PREMIÈRE.

### *Description de la Gonorrhée.*

LA gonorrhée est un symptôme de la maladie vénérienne, qui se manifeste ordinairement dans les premiers huit jours après un commerce impur, par une chaleur, une ardeur d'urine qui n'est pas désagréable, et par un léger écoulement qui n'est d'abord qu'une sérosité lymphatique. Peu après, le malade éprouve, en urinant, une chaleur plus forte qui approche beaucoup de la douleur, un chatouillement

---

actuellement deux malades dans cet état. Cette cause n'est donc pas plus admissible que celle de l'insensibilité. Nous conclurons en disant que, toutes choses égales d'ailleurs, ceux qui auront la fibre molle, les pores plus ouverts, le tissu cellulaire plus rare et plus lâche, seront plus susceptibles de recevoir le virus vénérien que ceux qui seront dans une disposition contraire.

incommode. Le bout de l'urètre devient rouge, chaud, enflammé, douloureux et béant. Cet état constitue le premier période de la maladie. Il reste tel pour l'ordinaire pendant quelques jours; mais les accidens augmentent ensuite : l'urètre devient enflammé par-tout, dur, douloureux; le malade ressent de fortes cuissons en urinant : l'écoulement qui est très-abondant, présente différentes nuances de couleur rouge, cendrée, jaune et verdâtre; enfin, il est tout-à-fait purulent; ce qui établit le second période de la maladie.

La maladie reste dans le même état encore quelques jours; mais bientôt la constriction de l'urètre est si forte, que tous ces accidens augmentent par gradation. Les érections sont fréquentes, involontaires et douloureuses (1); le

(1) Les érections fréquentes et continuées contrarient le traitement de la blennorrhagie (ou gonorrhée virulente); elles retardent la guérison, et peuvent même produire des accidens fort graves, tels qu'irritation et inflammation dans tout le système du canal de l'urètre, suppression de l'écoulement vénérien, difficulté d'uriner, qu'on ne peut vaincre qu'avec des efforts inouis; et ces efforts sont alors si douloureux, que les malades en sont trempés de sueur pour en rendre quelques gouttes, comme j'en ai été témoin plusieurs fois; il arrive aussi qu'ils rendent une humeur

gland est tuméfié ; la verge se courbe, et la dysurie, ainsi que la strangurie, se joignent souvent

---

glaireuse, très-épaisse et très-abondante, qui a beaucoup d'analogie avec celle qui sort vers la fin d'un rhume de cerveau. Les saignées, les bains, les boissons apéritives et émollientes suffisent assez souvent pour rétablir le cours des urines et l'écoulement vénérien : mais ces érections peuvent avoir d'autre cause que celle produite par l'acrimonie du virus, comme le prouve l'exemple suivant cité dans l'excellent *Traité du catarrhe de la vessie*, du docteur Gra*peron*, membre de la Société médicale d'instruction, qui pourra mettre en garde les jeunes praticiens sur un pareil accident.

Un enseigne de vaisseau, âgé de trente ans, d'un tempérament sanguin, étoit forcé de garder la chambre dans les premiers jours d'une blennorrhagie assez modérée. Son hôtesse, jeune, fort attrayante, passoit la plus grande partie du jour avec lui : les propos libres de cette femme, la chaleur de la saison, son tempérament actif devenu plus irritable par la circonstance, lui occasionnoient de fréquentes érections. Bientôt il ressentit des douleurs au pubis et jusqu'aux reins : la blennorrhagie se supprima ; les urines ne purent couler. Après les plus grands efforts et des douleurs inouïes, il rendoit une humeur filante, de la transparence et de la consistance du blanc d'œuf. Pendant la nuit, il en exprima ainsi environ une livre, avec les tourmens les plus horribles. Les boissons émollientes, les bains lui firent rendre beaucoup d'urine, qui déposa une grande quantité de mucus, de la même nature que le pre-

à cet état; ce qui établit le troisième période de la maladie.

Cette augmentation progressive ne vient que de ce que, peu à peu, il se mêle au premier écoulement lymphatique une matière sanieuse et corrosive, provenant de plusieurs ulcères dont le développement cause la violence graduée des accidens et la différence dans l'écoulement. On remarque dans la gonorrhée des singularités dont il est difficile de rendre raison, et qui présentent dans son traitement des indications si variées, qu'il n'y a que celui qui est très-versé dans la pratique des maladies vénériennes qui soit en état de remplir ces indications, de manière à prévenir les accidens toujours dangereux auxquels peut donner lieu la gonorrhée mal traitée. Les rétentions d'urine, les abcès, les fistules au périnée, les engorgemens des testicules, leur carcinome, sont autant d'accidens dont nous voyons nombre de sujets deve-

---

mier. Les mêmes accidens reparurent de nouveau jusqu'à trois fois, et furent combattus par les mêmes moyens et avec le même succès : alors seulement on soupçonna la cause ; les consolations dangereuses de la dame furent suspendues, et la maladie ne revint plus ; la blennorrhagie même ne reparut que peu, et se tarit bientôt.

nir les victimes malheureuses, à la suite d'une gonorrhée traitée par des gens ineptes et sans expérience.

Pour connoître et saisir parfaitement les variations, les accidens et les progrès de cette maladie, il faut voir quel est précisément son siége dans l'urètre. La grande quantité de gonorrhées que j'ai traitées, depuis nombre d'années, m'a appris, à n'en plus douter, que trois endroits seulement de l'urètre s'ulcèrent pendant les périodes de la maladie, et que ces ulcères ne s'y forment que l'un après l'autre.

Le virus vénérien, par un commerce impur, s'insinue dans trois points principaux de l'urètre; 1°. dans la fosse naviculaire; 2°. vers le milieu du canal; 3°. dans la fossette qui se trouve au bas du verumontanum.

Mais, pour rendre cette connoissance encore plus sensible, nous allons rapporter des observations pratiques, que nous avons faites, le Docteur Gardanne mon parent et moi : elles confirmeront notre opinion sur ce sujet.

Plusieurs auteurs ont regardé la gonorrhée comme une affection qui se bornoit à l'urètre, et d'autres, comme s'étendant aux prostates et aux vésicules séminales. Cette diversité d'opinions vient de la rareté des observations faites

sur les cadavres, et de l'incertitude des dissections des parties affectées, où l'on voit toujours le délâbrement poussé au dernier degré, et jamais tel qu'il faudroit le voir pour connoître le véritable siége de la maladie. En effet, la matière qui sort par l'urètre, dans la gonorrhée, n'est jamais la matière séminale elle-même (1); car l'écoulement vénérien n'épuise point les malades, comme le fait l'excrétion involontaire de la semence; et les malades ont des excrétions involontaires de cette dernière humeur, indépendamment de la gonorrhée, dont l'humeur est bien distincte de la semence. Ces raisons nous ont décidés en faveur de ceux qui fixent le siége de la gonorrhée dans le canal de l'urètre: les observations suivantes ne permettent pas d'en douter.

---

(1) Quel est le sujet (comme dit M. Pressavin, dans son excellent *Traité des maladies vénériennes*, p. 302) qui seroit assez robuste pour résister, pendant un mois seulement, à un écoulement aussi abondant qu'il l'est dans certaines gonorrhées, si, par cet écoulement, il perdoit une si grande quantité de liqueur séminale, qu'on sait être une liqueur formée de la partie la plus précieuse du sang, et de laquelle dépendent toute la vigueur et la force de l'animal?

*Première observation.*

Un enfant, âgé de huit ans, eut par la verge un écoulement d'une matière d'abord verte, puis jaunâtre et abondante : cet écoulement avoit été précédé de tous les signes avant-coureurs de la gonorrhée. L'enfant éprouvoit des cuissons dans le canal toutes les fois qu'il urinoit : cet accident extraordinaire étoit d'autant plus sûrement vénérien, qu'il fut prouvé qu'une femme de débauche avoit attiré cet enfant chez elle, qu'elle l'avoit fait coucher avec elle, et que dix jours après, l'on aperçut dans l'enfant, qui jusqu'alors s'étoit très-bien porté, les premiers signes de la chaude-pisse. Ce malade fut traité par le mercure sublimé corrosif que je lui administrai de l'avis du docteur Gardanne, et il fut guéri au bout de six semaines.

Un autre enfant du sexe féminin, âgé de sept ans, ayant éprouvé la brutalité d'un inconnu, fut envoyé, par ordre de la police, à la salle du traitement populaire : elle avoit non-seulement les parties extérieures offensées, mais encore des chancres sur le bord interne des grandes lèvres et un écoulement vénérien : je la traitai comme le précédent, elle fut guérie à peu près dans le même temps.

Dans l'un et dans l'autre cas, il est évident que la semence n'entroit pour rien dans la gonorrhée de ces deux enfans, quoique l'inflammation fût grande et l'écoulement considérable. D'ailleurs, ces enfans n'avoient donné auparavant aucun signe d'excrétion d'humeur séminale. Je n'ignore pas qu'on a vu des filles précoces et réglées de très-bonne heure, et d'autres avoir des fleurs blanches à un âge prématuré; mais, outre qu'on a souvent eu lieu de suspecter la santé des parens ou des nourrices de ces dernières, c'est que ces enfans portoient dans leur conformation et dans leur figure des signes d'un développement rapide, tandis que ceux dont il est ici question, n'avoient aucun de ces signes. Au reste, il est encore douteux que les femmes aient une véritable humeur séminale, et, si cette humeur existe, on n'en connoît point le siége, ou du moins, on ne peut raisonnablement le placer que dans les parties intérieures du vagin.

Une dernière observation ajoute à la force des précédentes; c'est qu'à moins d'une négligence extrême de la part des malades qui se livrent à des excès de débauche, il est rare de voir, même dans les gonorrhées les plus virulentes, la suppression totale des urines; ce qui devroit

pourtant arriver, si la partie de l'écoulement étoit fournie par les prostates et par les vésicules séminales, préalablement enflammées.

Les expériences suivantes en fournissent des preuves non moins sensibles que les précédentes, et doivent convaincre que l'humeur séminale ne fait point partie de celle qui constitue l'écoulement vénérien.

*Première expérience.*

Une personne s'étant adressée au Docteur Gardanne pour se faire traiter d'une gonorrhée virulente des plus caractérisées, et voulant être guérie en moins de huit jours, il refusa de s'en charger. Elle s'adressa à un charlatan qui le lui promit, et qui tint parole par le moyen si funeste des injections. J'ai vu, plus d'une fois depuis, pareil cas arriver.

*Seconde expérience.*

Plusieurs malades à qui j'ai poussé, d'abord doucement, ensuite avec force, l'injection simple de guimauve, sur la fin de la maladie, ont senti une douleur assez vive, mais momentanée, dans la fosse naviculaire, ensuite dans

l'endroit de l'urètre qui répond à celui de la suspension de la verge au pubis, enfin au périnée, vers le verumontanum.

Après avoir fixé l'étendue la plus commune du siége de la gonorrhée dans le tissu cellulaire de l'urètre, examinons s'il est des parties de ce tissu plus particulièrement affectées, quelle peut en être la cause, et ensuite son développement par gradation d'un ulcère à l'autre.

### *Seconde observation.*

La plupart de ceux que j'ai traités de la gonorrhée ont rapporté leurs douleurs d'abord à la fosse naviculaire, ensuite à la partie moyenne de ce canal, et puis au périnée ; et, dans presque tous, la pression de ce canal n'étoit sensible que dans ces trois points. D'autres malades qui avoient un écoulement habituel et des difficultés d'uriner à la suite de gonorrhées mal-traitées, ayant fait usage des bougies, j'ai observé que ces bougies, au moment où ils les tiroient de l'urètre, étoient toujours tachées de pus aux trois endroits indiqués. Frappé de cette observation, j'ai ensuite imaginé d'introduire de petites bougies très-minces dans le canal de l'urètre de ceux qui étoient sur la fin du trai-

tement des gonorrhées ; j'ai presque toujours observé le même phénomène : la bougie que j'en retirois avoit pris la forme d'un S , et la tache moyenne , dépendante de la courbure moyenne de l'S , étoit plus remarquable sur la convexité que sur la concavité de la courbure.

### *Troisième observation.*

J'ai encore remarqué que la douleur de la fosse naviculaire étoit constamment la plus forte et la plus opiniâtre ; que celle du périnée venoit ensuite ; et que celle du milieu de la verge, la plus légère de toutes , étoit en général celle qui se dissipoit le plus promptement , quoique cet endroit reçoive une plus grande quantité de virus vénérien que celui du périnée , comme je le dirai en parlant du développement d'un ulcère à l'autre.

### *Quatrième observation.*

Enfin , interrogeant les malades attaqués de la gonorrhée sur le sentiment qu'ils éprouvoient dans le canal de l'urètre , lorsque l'intensité de l'inflammation et l'abondance de l'écoulement étoient passées , presque tous m'ont déclaré

sentir d'abord comme quelque chose de roulant, qui descendoit de derrière en devant dans le périnée, d'où leur venoit un chatouillement dans cette partie, et qu'ils éprouvoient peu de temps après la même sensation depuis le milieu de l'urètre jusque dans la fosse naviculaire. En réfléchissant sur la manière dont le virus se communique dans la gonorrhée, on peut rendre raison de ce phénomène. Lorsque le virus affecte les parties génitales, sa première impression doit se faire sur les endroits qui, toutes choses égales d'ailleurs, sont les plus exposés au contact vénérien, et les plus capables de retenir le virus. Or, de tous les points qui composent la surface de l'urètre, la fosse naviculaire reçoit la première cette impression : de-là vient aussi qu'elle est de toutes, le plus constamment et le plus gravement offensée. Si l'impression va plus avant, comme cela arrive presque toujours dans les gonorrhées virulentes, elle offensera plus profondément le canal ; et la profondeur de l'affection sera toujours en raison de la pénétration du virus : en sorte que si la contagion s'étend, et qu'elle affecte, ou tout d'un coup, ou par gradation, la totalité de la surface interne de l'urètre qui en est le siége, le périnée en souffrira, et alors les trois points douloureux deviendront remarquables.

Il s'agit à présent de déterminer la cause de cette distinction de douleur dans les trois points différens. Cette détermination, en rendant raison de ce phénomène, fera voir encore pourquoi, dans l'affection graduée de l'urètre, la partie moyenne du canal affectée avant le périnée, recevant une portion de virus plus considérable que cette dernière partie, est cependant moins douloureuse et plutôt guérie. Pour y parvenir, il suffit d'examiner attentivement la figure du canal de l'urètre dès son origine. Ce canal se porte en bas en forme d'arc, dont une extrémité tient au col de la vessie, et l'autre remonte en avant avec les corps caverneux vers le pubis, auquel la verge est dans cet endroit suspendue : de-là ce canal, continuant sa route, fait une nouvelle courbure, et va se terminer dans la fosse naviculaire, où il fait encore un coude assez sensible avant de se confondre avec les lèvres de l'ouverture du gland (1).

(1) Voyez ci-contre la figure.

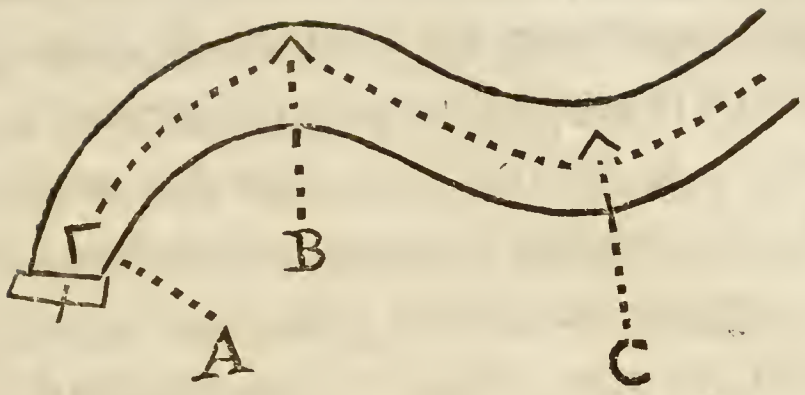


En supposant donc la surface de l'urètre également affectée, les points les plus exposés au contact de l'humeur purulente qui découle alors de toutes parts, seront nécessairement les trois angles indiqués A, B, C; car le pus ne peut que séjourner alors dans l'angle du périnée C, et dans l'angle de la fosse naviculaire A : la difficulté que la matière éprouve sans cesse à remonter vers le troisième angle B, ainsi que le pli continuel de l'urètre dans cet endroit, seront également un obstacle à l'écoulement de la matière purulente ; mais il faut que cette matière, venant du périnée C, remonte par son propre poids du premier angle C au second angle B, vu que le canal de l'urètre est vivement irrité, et dans un état de spasme qui suspend presque en entier son action excrétoire. Arrivée dans la fosse naviculaire A, elle trouve la même inertie à vaincre, et n'en sort souvent que par son

excès ou par la pression ; tandis que parvenue à l'angle supérieur de l'urètre B, son propre poids tend à la précipiter vers ce dernier foyer A. Cela posé, il est évident que les angles inférieurs A, C, quoiqu'ils soient de même affectés, doivent cependant l'être plus par le séjour de la matière; et que, toutes choses égales d'ailleurs dans le succès du traitement, le périnée et la fosse naviculaire doivent être les derniers points douloureux, les plus sensibles, et sont nécessairement les plus longs à guérir.

Si les phénomènes qui sont la suite de cette conformation sont parfaitement d'accord avec cette théorie, la pratique de la guérison de ces accidens ne vient pas moins à l'appui du raisonnement. Lorsque le pus qui découle de l'urètre aura formé son principal foyer dans l'angle du périnée C, l'ulcère formé dans cet endroit, rétrécissant par ses bords le canal de l'urètre déja gonflé par l'amas du pus, s'oppose de plus en plus au dégorgement de l'espace compris depuis cet endroit jusqu'au col de la vessie. De-là, l'irritation, le serrement de ce même col, le gonflement des prostates, la strangurie, et la suppression d'urine, qui en sont la suite. A quoi serviroit alors l'introduction des bougies, de quelque espèce qu'elles puissent

être, sinon à opposer par leur masse un nouvel obstacle à l'issue de la matière ramassée dans le foyer du périnée, et, par leur contact, à irriter les bords de l'ulcère toujours sensible ? aussi l'expérience démontre-t-elle tous les jours l'insuffisance et le danger de ce moyen en pareilles circonstances.

La connoissance du siége précis de la gonorrhée est si nécessaire dans la pratique, que c'est par elle seule qu'on peut expliquer les différentes gradations que cette maladie éprouve dans les trois périodes qu'elle parcourt, et que nous avons indiqués.

Ces trois ulcères se formant toujours l'un après l'autre, et leur développement se faisant dans des temps plus on moins éloignés, les accidens doivent suivre cette progression. Ainsi, lorsqu'il n'y a qu'un ulcère de formé, les accidens seront précisément ceux désignés au premier période de la maladie. Le second ulcère donnera lieu à ceux du second période, et le troisième à ceux du dernier. La connoissance de cette vérité de fait influe plus qu'on ne pense sur le traitement de la maladie. A quel danger en effet n'exposent pas leurs malades ceux qui commencent à administrer, dans le premier période, des remèdes dont on ne doit se servir qu'au second ? Les as-

tringens, par exemple, que beaucoup de gens de l'art donnent au commencement de la gonorrhée, sont, on ne peut pas plus dangereux : en répercutant le virus, ils l'inoculent dans toute la masse du sang des malades. De même quelque adoucissement qu'il semble qu'on doive retirer des injections les plus relâchantes, il est évident qu'elles doivent être plus nuisibles qu'utiles ; aussi n'est-il pas rare de voir, à la suite de ces injections, la gonorrhée commençante s'étendre et enflammer les testicules, ou engorger les glandes des aines et devenir plus opiniâtre : ce qui vient non seulement de ce qu'avant de revenir sur elle-même, la colonne du liquide injecté frappe vivement l'angle supérieur de l'urètre B, en augmente l'irritation ; et cette même colonne fait refouler vers les parties saines le pus qui découloit des points de cette partie de l'urètre primitivement affectée. Aussi, renonçant à ces moyens violens et dangereux, est-il plus prudent de se borner à combattre par des topiques extérieurs, par la saignée, par les remèdes internes, et par l'usage du spécifique que nous ferons connoître lors de la curation, l'inflammation et la suppuration dont le virus vénérien est la cause.

La description de la gonorrhée, chez les hommes, ne peut être appliquée à celle des

femmes ; car le siége de cette maladie chez elles n'occupe jamais, ou très-rarement, le canal de l'urètre : aussi éprouvent-elles bien moins d'accidens que les hommes. L'écoulement chez elles, venant de plusieurs ulcères situés au fond et dans les plis du vagin, peut être facilement confondu avec celui des fleurs blanches, dont nombre de femmes sont si tourmentées. Mais si on trouve le vagin enflammé, si la femme éprouve des démangeaisons fréquentes à la vulve, des ardeurs d'urine, de la douleur dans le vagin ; enfin, si la matière qui en sort est âcre, chaude, sanguinolente, jaune ou verte, on peut assurer, sans crainte de se tromper, qu'il y a une gonorrhée ; car la matière purulente seule des ulcères peut produire tous ces accidens. Je sais bien que quelques auteurs, M. *Sharp* entr'autres, nient l'existence des ulcères chez les femmes, parce qu'ils n'en ont point apperçu de trace dans celles qu'ils ont visitées, quoiqu'elles fussent attaquées de gonorrhée : mais de ce qu'on ne peut appercevoir des ulcères dans les femmes infectées, doit-on en conclure que ces ulcères n'existent pas ? non certainement : on doit seulement en conclure qu'ils sont, comme je l'ai dit plus haut, placés dans le fond du vagin ; car la matière purulente qui découle continuellement de ces ulcères ne laisse aucun doute sur leur existence.

## Section II.

*Diagnostic et prognostic de la gonorrhée.*

Il est très-facile d'établir le diagnostic de la gonorrhée chez les hommes, sur-tout en se rappelant le siége qu'occupe cette maladie, et de juger si l'écoulement ne vient que des vaisseaux excrétoires, ou d'un ou de plusieurs ulcères. Il peut arriver qu'il coule par la verge une matière purulente, dont la cause ne soit pas vénérienne; ce qui peut venir d'un ulcère ou d'une fistule des reins, des urètres ou de la vessie: mais alors ces écoulemens sont accompagnés de glaires ou d'un sable rougeâtre; et la matière purulente ne sort jamais d'ailleurs qu'avec l'urine. On distingue encore facilement les chaudepisses simples d'avec les virulentes. Les premières viennent souvent à la suite d'un excès fait avec les femmes ou la bière; elles viennent aussi du déchirement d'anciennes cicatrices: ce qui arrive assez communément aux personnes qui ont eu plusieurs gonorrhées, auxquelles le moindre excès dans les boissons, la marche ou le manger, peut causer un écoulement qui, n'étant accompagné ni d'irritation ni de douleur, cédera

bientôt aux boissons rafraîchissantes, comme je le dirai dans le paragraphe de la curation de la gonorrhée simple ; mais il n'en est pas ainsi des virulentes. Elles sont longues, opiniâtres à guérir ; et, tant qu'elles durent, elles ont des signes évidens d'acrimonie et de virulence.

Le diagnostic de la gonorrhée chez les femmes est bien moins certain que chez les hommes : aussi est-il facile alors de confondre la gonorrhée avec les fleurs blanches. M. Astruc a prétendu indiquer des marques certaines pour distinguer ces deux écoulemens ; mais son opinion est fondée sur une supposition que l'expérience dément tous les jours. Il pense que la gonorrhée n'attaque jamais l'intérieur du vagin ; d'où il conclut que lorsque la matière de l'écoulement paroît ne venir que de l'intérieur du vagin, elle doit être regardée comme de simples fleurs blanches ; que si, au contraire, l'écoulement ne sort point du vagin, mais seulement du méat urinaire, il est alors indubitablement vénérien. M. Astruc établit encore d'autres signes qu'il seroit trop long de détailler ici. Bien loin d'être de son avis, nous croyons au contraire que les deux écoulemens qu'occasionnent la gonorrhée et les fleurs blanches, viennent également du fond du vagin : c'est pourquoi les gens de l'art seront

souvent très-embarrassés de distinguer et de reconnoître la gonorrhée, s'ils n'ont pas une grande habitude de voir et de traiter cette maladie chez les femmes. Elles cachent presque toujours l'origine de l'écoulement qu'elles éprouvent, et ont grand soin d'en dissimuler la véritable cause, que la plupart ne soupçonnent que trop : il faut cependant convenir que quelques-unes sont de bonne foi, et l'ignorent ; j'en ai eu beaucoup d'exemples ; mais alors il est plus difficile à l'homme de l'art consulté de se décider. Au reste, plus le diagnostic est incertain, plus le chirurgien doit s'attacher à bien connoître cette différence, à être certain de ce qu'il doit dire et faire, et avec d'autant plus de raison, que de sa décision dépend souvent le trouble ou la paix dans un ménage.

Cette considération seule doit le rendre infiniment circonspect, et l'engager, avant de prononcer, à s'assurer, par tous les moyens possibles, si la gonorrhée existe ou non ; le meilleur de tous, après avoir examiné plusieurs fois la vulve et la matière qui en découle, consiste à porter l'index au fond du vagin, à le promener de droite à gauche et *vice versâ*, et de haut en bas, pour en faire disparoître les rides : ensuite il faut appliquer le doigt à plat,

et le tourner comme si on vouloit le sortir de la vulve, en pressant un peu sur les parties que l'on parcourt. Ce procédé est celui qui m'a toujours réussi dans les cas les plus difficiles, sur-tout lorsque la gonorrhée étant ancienne il ne restoit plus que l'écoulement, dont la couleur jaune est ordinairement un indice équivoque, puisqu'il y a souvent des fleurs blanches qui ont cette couleur.

De plus, si l'écoulement provient d'une gonorrhée, la femme malade éprouvera un sentiment de douleur qu'elle ne peut s'empêcher de témoigner lorsque le doigt du chirurgien, déplissant les rides du vagin, et pressant sur les parties qu'il touche, passe sur les ulcères : cette douleur subite est le premier signe caractéristique de l'existence de la gonorrhée. Mais lorsqu'en appliquant le doigt à plat, l'on agit toujours en pressant, comme si on vouloit le sortir de la vulve, on fait couler une quantité de la matière purulente, et d'une odeur désagréable : alors plus de doute que la femme ne soit réellement infectée. C'est ainsi que j'ai pu reconnoître un nombre considérable de gonorrhées, que d'abord les malades m'avoient cachées et qu'ensuite elles m'ont avouées.

Si la gonorrhée chez les femmes est nouvelle,

il n'est pas bien difficile de la reconnoître et de la distinguer des fleurs blanches : elle excite alors de telles cuissons et une telle inflammation dans le vagin, et principalement sur les bords des grandes et petites lèvres, qu'alors il est impossible de s'y méprendre, sur-tout s'il y a ardeur en urinant ; car les fleurs blanches ne produisent jamais de pareils accidens.

Dans les gonorrhées simples, le pronostic ne sera jamais fâcheux, et dans les virulentes il le sera toujours en raison des symptômes qui les accompagnent. Ainsi, s'il n'y a qu'un ou deux ulcères, la maladie se terminera plus tôt que si les trois points que nous avons assignés, sont ulcérés. Au reste toute gonorrhée, pourvu qu'on y remédie à temps, guérira sans danger, et cela quinze jours plus tôt ou quinze jours plus tard, suivant l'intensité des symptômes, le nombre d'ulcères, et la qualité ou la quantité du virus vénérien.

Quoique la gonorrhée traitée méthodiquement semble garantir les malades de la vérole, je suis bien éloigné de croire, comme certaines personnes de l'art le pensent, qu'elle ne peut, étant répercutée, se mêler avec le sang. D'abord cette maladie est produite par la même cause que les autres symptômes de la vérole ; elle doit

par conséquent produire les mêmes effets, et j'en suis si persuadé, que j'ai vu nombre de fois des chaude-pisses, répercutées par l'abus des remèdes astringens, donner tous les symptômes qui caractérisent la vérole. Cet exemple est si commun dans mon traitement populaire, que s'il falloit donner toutes les observations que j'ai faites en ce genre, un in-folio suffiroit à peine.

Au reste, la gonorrhée contient tellement du virus vénérien, qu'une personne attaquée de cette maladie, et sans autres symptômes, peut, par le commerce avec une personne saine, lui donner la vérole la plus caractérisée, comme chancres, bubons, poireaux, pustules, etc. Or, si la gonorrhée seule peut donner tous les symptômes qui constituent bien la vérole, peut-on douter du danger auquel exposent leurs malades, ceux qui, regardant la gonorrhée comme ne contenant point de virus vénérien, ne craignent pas de répercuter cet écoulement en commençant le traitement par les astringens?

Je dirai donc que la gonorrhée étant produite par le virus vénérien, il faut bien prendre garde de suivre cette méthode dangereuse. La meilleure de toutes pour opérer sûrement la guérison du malade, est de commencer le trai-

tement par les boissons rafraîchissantes et antiphlogistiques : les antivénériens seront donnés successivement et par progression, suivant les circonstances. Il arrive assez souvent que l'écoulement cesse ; mais sa cessation n'est pas toujours une preuve de guérison : car une forte fièvre, l'inflammation des testicules, et plusieurs autres accidens de cette espèce peuvent arrêter l'écoulement. J'indiquerai, lors du traitement de cette maladie, les moyens qu'il faudra employer pour rappeler au plus tôt l'écoulement.

La gonorrhée chez les femmes sera toujours moins fâcheuse que chez les hommes ; mais aussi l'écoulement qu'elles éprouvent est plus difficile à guérir, et par conséquent le traitement est plus long. Cette différence vient de ce que les parties des femmes, naturellement plus molles et plus relâchées, servent comme d'égoût à toutes les humeurs. Elle est aussi une suite de l'organisation de ces parties, qui renferment une grande quantité de glandes et de vaisseaux excrétoires ; ce qui les rend plus sujettes aux fleurs blanches. L'irritation que la présence du virus vénérien exerce continuellement sur leurs parties génitales, y détermine aussi une plus grande affluence d'humeur lymphatique ; toutes ces causes rendent cette maladie plus longue et plus opiniâtre

à guérir. Enfin le séjour que la matière purulente fait dans les plis du vagin, entretient encore ce relâchement; ce qui est cause que les ulcères sont si long-temps à se cicatriser.

## Section III.

### *Curation de la gonorrhée.*

D'après les principes que nous avons établis sur le siége de cette maladie, les remèdes à administrer se divisent naturellement en trois classes; et comme chaque classe a son période pour le développement des ulcères, on ne risquera pas, en suivant la méthode suivante, de donner dans un période des remèdes qu'on ne doit administrer que dans un autre.

On emploiera, dans le premier période, les saignées, les bains, les boissons rafraîchissantes et apéritives; dans le second, les mercuriaux et les balsamiques; enfin, dans le troisième, les astringens, tant intérieurement qu'en injections.

Dans les premiers jours, lorsqu'il n'y a que chaleur, ardeur d'urine, et embarras dans l'urètre, on n'ordonnera aux malades que les boissons rafraîchissantes et délayantes, telles que l'orgeat, la tisane faite avec le fraisier,

le pissenlit, le chiendent et la réglisse ; ou bien on ordonnera celle-ci :

Prenez racine de nénuphar, de chicorée sauvage, une once de chaque, avoine lavée deux cuillerées : faites bouillir le tout dans deux pintes d'eau de rivière, réduites à trois chopines ; passez ensuite, et ajoutez un demi-gros de sel de nitre.

Ou bien encore :

Prenez orge mondé deux cuillerées ; racine de guimauve et de bardane, une once de chaque ; faites bouillir dans deux pintes d'eau de rivière ; passez, et ajoutez un gros de cristal minéral.

Mais comme ces sortes de tisane sont incommodes pour le peuple, la suivante peut y suppléer.

Prenez une pinte d'eau dans laquelle vous ferez dissoudre une demi-once de gomme arabique et demi-gros de sel de nitre.

Les sirops de limon, de capillaire et de vinaigre, délayés dans de l'eau, sont aussi des boissons convenables en pareil cas ; en joignant à ces tisanes quelques bains, il m'est arrivé

plusieurs fois de terminer des écoulemens que des charlatans n'auroient pas manqué de traiter comme des chaude-pisses.

Mais si à ces premiers accidens il se joint une chaleur plus forte, une inflammation à l'extrémité de l'urètre, de la douleur et de la cuisson en urinant, ce qui constitue le premier période ou l'existence du premier ulcère, on saigne du bras une ou deux fois le malade, et le lendemain on le purge avec deux onces de manne, une once de catholicum double, dans une infusion d'un gros de follicule ; ou bien on lui fait prendre la médecine n° 1 : le surlendemain, on le met à l'usage des antivénériens, liquides ou drastiques ; ces derniers sont les pillules mercurielles du codex, celles de Belloste, les bols où l'on fait entrer la panacée, le mercure doux, ou l'éthiops préparé. Mais comme ces remèdes échauffent beaucoup et augmentent l'irritation au lieu de la diminuer, ils manquent presque toujours leur effet par une raison bien simple : c'est que le mercure donné de cette manière, se trouvant toujours uni aux poudres purgatives, ces dernières, par leur vertu de pousser en dehors les matières, l'entraînent avec elles ; et quand on croit que le malade a pris une dose de mercure suffisante pour sa

guérison, il se trouve souvent qu'il en est très-peu entré dans la masse du sang, et, chez de certains sujets, pas du tout.

Cette méthode, comme l'on voit, très-fautive, peut, en outre, avoir des suites fâcheuses : j'ai eu nombre de fois occasion d'en faire la remarque ; ce n'est donc pas sans un juste motif de décision que je donne la préférence aux préparations liquides, telles que le mercure sublimé, ou le mercure gommeux de *Plenck*, dont je me sers avec le plus grand succès depuis nombre d'années. Ce dernier remède, doux et balsamique, remplit parfaitement l'indication qu'on se propose, et n'a pas l'inconvénient des autres méthodes ; je dois seulement prévenir qu'il faut porter la plus grande attention à ce qu'il soit bien divisé ; car c'est par-là qu'il peut conserver sa supériorité sur les autres remèdes : autrement il se réunit en globules au fond de la bouteille ; et après que le malade l'a pris, il le rend par les selles.

Le lendemain de la médecine, on lui fait prendre, le matin à jeun et le soir avant son souper, une cuillerée à bouche du remède n° 6 ; on le continue à cette dose jusqu'à ce que l'irritation soit passée, que les lèvres de l'orifice de l'urètre cessent d'être rouges et

enflammées. On peut alors dans cet état, qui constitue le second période du traitement, augmenter la dose du remède jusqu'à trois cuillerées ; savoir, une et demie le matin et autant le soir ; mais alors on joint à ce remède les balsamiques qu'on donne intérieurement : par exemple, la térébenthine de Venise cuite, dont on forme des bols à la dose d'un gros jusqu'à quatre ; le baume du Canada, qu'on donne depuis un scrupule jusqu'à trois dans quelque véhicule analogue ; ou bien on le dissout, après l'avoir délayé avec un jaune d'œuf ou dans une cuillerée de sirop de capillaire. On peut aussi le prendre en bols, en l'incorporant avec suffisante quantité de sucre en poudre.

Enfin, dès qu'il n'y a plus de chaleur ni d'inflammation ; dès que l'érection involontaire, l'ardeur d'urine, sont cessées ; dès que la matière purulente commence à blanchir et qu'en frottant le linge elle tombe en farine, on doit regarder cet état comme le troisième période du traitement, et alors substituer aux bols précédens les poudres astringentes, telles que le sang de dragon, le bol d'Arménie, le corail rouge préparé, les yeux d'écrevisses, le safran de Mars astringent, la pierre hématite, la terre sigillée, etc. On prend trois ou quatre de ces

drogues, chacune à la dose de vingt jusqu'à trente grains, qu'on incorpore avec quelques conserves, telles que celles de coing, de rose ou de kynorrodon, dont on fait un bol que le malade prend tous les jours à la même dose, en se couchant et en se levant ; à cette époque on augmente la dose du mercure gommeux : au lieu de trois cuillerées, on en fait prendre quatre, qu'on porte ensuite jusqu'à huit, si les circonstances l'exigent; enfin, c'est encore dans ce période qu'on doit commencer à injecter dans l'urètre quelques décoctions détersives et un peu astringentes, telles que l'eau d'orge et le miel rosat, à la dose d'une cuillerée de miel sur un verre de la décoction ; l'eau végéto-minérale, l'eau de Balaruc, ou bien un mélange de deux tiers de bon vin rouge, sur un tiers d'eau commune, dans laquelle on a auparavant dissous un petit morceau de sucre blanc.

Mais la grande attention qu'on doit avoir, est de n'employer ni trop tôt ni trop tard les injections. Trop tôt on répercute le virus, et on donne la vérole au malade; trop tard on risque de laisser habituer les humeurs à se porter sur cette partie, à relâcher les vaisseaux, et à former ce qu'on appelle un cautère. Or, l'instant à saisir pour faire les injections, est préci-

sément une science, qui n'est autre chose que le résultat de diverses observations : d'où on conçoit facilement qu'on ne peut l'acquérir que par un nombre d'expériences et de traitemens suivis. Voilà pourquoi il peut arriver qu'un homme de l'art, non habitué à traiter particulièrement cette maladie, ne procure pas toujours un état parfait de guérison. Dans ce période on fait encore changer de boisson au malade : par exemple, on lui donne à boire dans la journée une pinte d'eau, dans laquelle on a mis quinze ou vingt gouttes d'essence de Rabel, ou bien la tisane suivante :

Prenez racine de grande consoude, de plantin et de pimprenelle, une once de chaque, le tout bouilli dans deux pintes d'eau pendant quelque minutes : ou bien celle du nº. 10.

Un demi-gros d'alun de roche, qu'on peut porter jusqu'à un gros et même deux, dans une pinte d'eau, supplée encore parfaitement à cette tisane. Elle est d'ailleurs moins embarrassante et moins coûteuse ; aussi convient-elle au peuple. Enfin, les eaux minérales, telles que celles de Passy, de Forge, de Vichy ou de Merlange, sont encore très-propres à arrêter ces restes d'écoulement.

Si tous ces moyens sont insuffisans, il faut avoir recours à des remèdes plus actifs, tels que le baume de Copahu, qu'on prend, d'après M. Astruc, tous les deux jours à la dose de six, huit, et même douze gouttes. Je préviens qu'on ne réussira pas à cette dose, et qu'on peut sans danger en prendre le double, matin et soir; on peut également se servir du sucre de Saturne dissous dans l'huile de térébenthine et digéré à une douce chaleur de cendres, à la dose de huit, douze et même jusqu'à dix-huit gouttes, dans un véhicule convenable : ce remède, que j'ai employé d'après la recette du célèbre Frédéric Hoffmann, m'a réussi très-souvent.

Ou bien prenez baume de Copahu un gros, sel de Saturne trente grains; térébenthine de Venise, deux onces; sang de dragon, un gros; — extrait de gentiane, quantité suffisante pour former une masse qu'on divisera en pilules, chacune de la grosseur d'un pois. On en prend trois le matin et trois le soir, qu'on peut porter ensuite jusqu'à cinq et six chaque fois.

Enfin, si malgré l'usage de ces remèdes, l'écoulement persistoit toujours, soit par inconduite de la part du malade, soit par ignorance de la part de celui qui le traite, et si la matière de l'écoulement étoit encore ver-

dâtre, et que le malade éprouvât des douleurs, soit en urinant, soit dans les érections, il faudroit, sans différer, le mettre à l'usage du traitement mixte, que je décrirai ci-après, ayant soin de faire précéder ce traitement d'un certain nombre de bains. Si, malgré l'administration de ce dernier traitement, l'écoulement continuoit toujours, comme je l'ai vu dans nombre de malades sortis des hôpitaux où l'on ne traite que ce genre de maladie, il faut alors cesser toute administration de remèdes, laisser reposer quelque temps le malade; et regardant son état comme une maladie locale, borner le traitement aux bougies comme le seul et dernier remède que l'art peut opposer à ces restes d'écoulement: car le plus souvent ils ne sont opiniâtres que par des callosités survenues aux bords des ulcères, principalement de celui formé à la fosse naviculaire.

Les bougies, pour être efficaces dans ces cas, doivent être un peu escarotiques dans les premiers jours de leur usage. Je me suis servi avec succès de celles n° 16, que j'ai rendues détersives en les trempant dans le baume vert de Metz liquide; mais il faut être circonspect dans leur usage, pour ne pas exciter une irritation dans l'urètre, qui se termine toujours par une

dysurie ou une strangurie. La distinction des bougies en fondantes, en dessiccatives, en émollientes, n'est avantageuse qu'à ceux qui les vendent; et je dirai, avec M. Sharp, que la même qualité de bougie suffit pour obtenir une guérison radicale, ainsi que l'expérience le prouve tous les jours.

Il convient encore de s'assurer si les callosités ne viennent que de l'ulcère de la fosse naviculaire, parce qu'alors la bougie doit se borner à cette partie, et ne pas aller plus loin : autrement son action, qui est autant compressive que suppurative, attireroit par son contact, sur les parties saines, une inflammation qui obligeroit d'en suspendre l'usage; et la guérison s'en trouveroit par conséquent retardée.

Il peut encore arriver, dans le cours du traitement, que la gonorrhée *tombe*, comme on le dit improprement, *dans les bourses* (1),

---

(1) Plusieurs auteurs ont cru que la matière purulente qui s'écoule par le canal de l'urètre dans la gonorrhée, étoit la véritable humeur séminale, altérée par le virus vérolique; mais quand on sait que cette humeur est renfermée dans des réservoirs qui ne peuvent s'ouvrir que par l'action vive des muscles accélérateurs, par le spasme où ils entrent dans l'instant de l'éjaculation: alors on est bien éloigné de croire que l'écoulement de la gonorrhée soit le produit de

soit par l'usage précipité des injections astringentes, soit par l'abus des boissons spiritueuses, soit en sautant ou élevant quelques fardeaux, enfin par mille autres causes semblables.

Cet accident complique la maladie, mais il ne change rien au traitement : du moment qu'on s'aperçoit que le testicule est enflammé, rouge et douloureux ( quelquefois ils le sont tous les deux), on suspend l'usage des remèdes; on saigne le malade une, deux ou trois fois du bras ; on applique des cataplasmes anodins, n° 15, sur le testicule, ou sur tous les deux, si tous les deux sont malades. On les soutient par un

---

la semence prolifique qui s'épanche dans le canal de l'urètre, comme nous l'avons dit très au long en parlant du siége de la gonorrhée, et comme le démontrent encore mieux les deux premières observations. En effet, quel seroit le sujet assez robuste pour résister, pendant un mois seulement, à un écoulement aussi abondant que celui qui a lieu dans certaines gonorrhées, si par cet écoulement il perdoit une aussi grande quantité de liqueur séminale? Cependant M. Astruc soutient cette hypothèse, très peu vraisemblable; et plusieurs praticiens, d'après l'autorité de cet auteur, regardent encore l'inflammation des testicules à la suite d'une gonorrhée, comme l'effet du reflux de la semence dont l'écoulement a été supprimé. ( Ce que nous avons dit suffit pour réfuter cet auteur. )

bandage appelé *suspensoire*. On fait garder le lit au malade ; on le met au régime ; enfin on éloigne de lui toute espèce de travail, tant d'esprit que de corps. Cet accident, pour l'ordinaire, se dissipe au bout de douze ou quinze jours, et rarement plus tôt ; mais il arrive quelquefois, malgré ces précautions, qu'il survient une si forte constriction de l'urètre et une telle strangurie, que les malades ne pissent que goutte à goutte, et souffrent horriblement ; quelquefois aussi il y a suppression totale d'urine. Ces cas sont très-embarrassans, sur-tout lorsque les remèdes généraux n'opèrent pas de relâchement, et que la constriction du canal de l'urètre ne permet pas d'introduire la sonde : la vie du malade seroit en danger, si on ne se décidoit promptement à faire la ponction à la vessie. Ces cas sont heureusement très-rares ; la pratique ne m'en a encore fourni que trois. Je crois devoir à l'application des sangsues au fondement, moyen dont je me suis servi utilement en pareilles occurrences, de n'avoir pas fait plus souvent la ponction. Le succès de cette saignée locale m'a toujours paru étonnant, et je ne peux trop engager les gens de l'art à y avoir recours dans le cas dont il s'agit ; enfin, on doit joindre aux saignées réitérées, et à

l'application des sangsues, l'usage des bains ou des demi-bains, celui des bains de vapeurs, et des compresses de flanelle trempées dans une décoction d'herbes émollientes, qu'on applique sur toute la région hypogastrique.

Quelquefois le testicule ne se résout pas, et vient en suppuration ; il faut alors employer le traitement que j'ai suivi en pareil cas, et que je décrirai en rapportant une observation sur un cas semblable. ( *Voyez l'Observation* 1ere. ) L'engorgement du testicule, lorsqu'il ne se termine pas par résolution ou par suppuration, dégénère quelquefois en tumeur squirreuse, et alors il y a tout à craindre qu'il ne devienne carcinomateux. Quand cela arrive, l'art n'a plus d'autre ressource que l'extirpation par l'opération appelée *castration*, moyen cruel sans doute, et qui met la vie du malade en danger, mais sans laquelle aussi il périroit infailliblement; au lieu qu'en pratiquant cette opération on a l'espérance de le sauver(1). Il arrive encore, dans

---

(1) L'opération de sarcocèle, du poids de 28 livres, qui a été faite avec le plus grand succès au cit. Charles Delacroix, ex-ministre des relations extérieures, par le célèbre M. *Imbert Delonnes*, prouve d'une manière péremptoire l'utilité et l'efficacité de cette opération, et ne laisse plus aucun doute sur la réussite. Au reste, on peut

le cours de cette maladie, que le ligament suspensoire de la verge s'enflamme, s'étend, devient très-douloureux, et forme à la partie antérieure de la verge une espèce de bride ou corde. Cet accident n'est nullement inquiétant ; l'application des cataplasmes anodins, les bains locaux d'eau de guimauve, et sur-tout quelques frictions mercurielles, suffisent pour le dissiper.

Un autre accident assez ordinaire, mais très-incommode pour le malade et désagréable pour le chirurgien, c'est lorsque l'ulcère de la fosse naviculaire perce l'urètre à côté du filet, parce qu'il laisse presque toujours une fistule, par où les urines sortent chaque fois que le malade les lâche.

Pour guérir les malades attaqués de cette incommodité, j'ai mis en usage toutes les méthodes connues, mais toujours sans succès : d'abord avec le beurre d'antimoine, je cautérisois les bords de la fistule ; ce moyen n'ayant pas réussi, je plaçois une sonde dans la vessie, j'élargissois

---

consulter l'ouvrage que ce savant chirurgien a publié au sujet de cette cure extraordinaire, et qui a pour titre : *Progrès de la chirurgie en France*, ou *Phénomènes du règne animal*, qui se trouve chez Desenne, libraire, palais du Tribunat.

la fistule autant que la place pouvoit me le permettre, et dans le cours des pansemens je consumois les bords calleux avec des escarotiques. Cette méthode paroissoit réussir, la cicatrice extérieure se faisoit; mais huit jours après que j'avois ôté la sonde ( car je la laissois dans la vessie jusqu'à ce que la plaie fût cicatrisée ), je voyois le malade revenir avec le même accident. Ce moyen insuffisant, et d'ailleurs impraticable pour le peuple, m'en a fait imaginer un autre dont je me sers constamment et avec succès : je pousse, par l'ouverture extérieure de la fistule, un trochisque de minium, que je fais entrer jusqu'à l'urètre. J'obtiens de cette manière une escarre assez considérable, et la consommation des callosités intérieures de l'ulcère, qui vraisemblablement ne pouvant jamais être fondues totalement par les autres méthodes, étoient cause des rechutes.

Le traitement de la gonorrhée, chez les femmes, n'est point différent de celui chez les hommes, sinon que la délicatesse de leur tempérament exige plus de ménagement dans la dose des remèdes; les injections ont aussi chez elles peu de vertu, lorsque l'écoulement, ce qui est fort rare, vient du méat urinaire : dans ce cas, on peut y suppléer par les bains de siége.

## Section V.

### *Des abcès et fistules au périnée, à la suite des gonorrhées.*

L'inflammation qui accompagne la gonorrhée venant à gagner le bulbe de l'urètre et le tissu cellulaire qui l'enveloppe, détermine quelquefois dans ces parties une suppuration assez abondante pour former un abcès, qui s'ouvre ensuite dans l'intérieur du canal, ou se fait jour au dehors en rongeant le tissu de la peau; le plus souvent, l'écoulement du pus a lieu en même temps par les deux voies. Ces abcès qui, dans une autre partie, ne seroient qu'un accident léger, deviennent dans celle-ci une maladie des plus graves et des plus rebelles, parce que le canal de l'urètre, ainsi ouvert, laisse filtrer l'urine dans le sac qu'a formé l'abcès; ce qui tient toutes les parties environnantes dans l'irritation occasionnée par l'âcreté de l'urine, d'où s'ensuit l'érosion successive du tissu cellulaire et du bulbe de l'urètre : ce canal ne se refermant, dans ce cas, que très-difficilement, l'ouverture reste souvent fistuleuse.

Les variétés de cette maladie sont très-grandes : lorsque le pus s'est fait jour au-dehors à travers

la peau sans pénétrer l'urètre, la cure est bien plus facile, et on n'a plus à craindre la fistule. La guérison est aussi plus prompte, si l'abcès s'est formé en peu de temps, à la suite d'une inflammation vive, que lorsqu'il a été précédé d'une tumeur indolente et d'une inflammation languissante, parce que ces sortes de tumeurs, quand elles se terminent par suppuration, conservent long-temps de la dureté, qui en retarde la cicatrice; mais la cure est plus difficile et plus longue, lorsque l'abcès a été considérable, lorsque le pus a séjourné long-temps, lorsqu'il s'est fait un grand délâbrement dans le tissu cellulaire, parce qu'alors il se forme des clapiers et des callosités qu'on a beaucoup de peine à détruire.

Il faut, autant qu'on peut, par les saignées, les résolutifs les plus efficaces, les bains, s'opposer aux progrès de l'inflammation, et tâcher d'empêcher la suppuration; mais sitôt qu'elle est décidée, ce qu'on reconnoît par la douleur lancinante qu'éprouve le malade, et par la profondeur de la fluctuation, il faut employer les topiques relâchans et maturatifs, ouvrir ensuite la tumeur par une incision assez large en dehors, sans attendre que l'abcès soit entièrement formé, afin de procurer le dégorgement des parties,

et d'empêcher la crevasse de l'urètre, si elle n'a pas encore lieu. Avant de faire l'incision, une sage précaution exige qu'on introduise dans l'urètre une sonde pleine, qui servira à faire reconnoître le canal, et à éviter que l'instrument ne le blesse. Si l'abcès s'est déja ouvert dans l'urètre, ce que l'on reconnoît aisément par le pus abondant qui en sort, il faut faire en sorte de lui faciliter une issue plus libre par l'ouverture extérieure de la peau : pour cet effet, on introduit dans le canal des bougies qui empêchent sur-tout, en bouchant la crevasse, l'urine de filtrer dans le tissu cellulaire ; c'est le seul moyen d'obtenir la cicatrice de cette crevasse et la guérison du malade. Lorsque l'inflammation a été lente, que la tumeur qui en est résultée est devenue squirreuse, il faut employer un traitement différent : la saignée est moins nécessaire. On applique sur la tumeur l'emplâtre de vigo mêlé à égale quantité avec celui de diabotanum ; l'ouverture de l'abcès ne se fait alors que lorsque la suppuration est bien établie, afin que toutes les duretés de la tumeur aient le temps de se fondre : on est quelquefois obligé d'appliquer des trochisques de minium pour faciliter cette fonte.

Quand l'abcès au périnée a été négligé ou

qu'il a été rebelle à tous les remèdes indiqués, et qu'il a dégénéré en fistule, il ne faut pas hésiter à administrer au malade le traitement antivénérien interne et externe, à le mettre à l'usage habituel des bougies, à employer extérieurement tous les fondans les plus actifs, pour détruire les duretés et les callosités ; il faut même dans ce cas ne pas négliger les incisions, les faire même assez larges pour mettre, autant que faire se peut, toutes les sinuosités de la fistule à découvert, soit avec le bistouri, soit avec le caustique : sans cette précaution, on n'obtiendroit jamais une bonne cicatrice. Par cette méthode, on fait d'un ulcère fistuleux une plaie simple, facile à déterger et à consolider par les digestifs ordinaires ; par ces moyens on vient ordinairement à bout de guérir les fistules les plus invétérées : il y en a cependant qui sont tellement compliquées, et accompagnées de callosités si profondes, qu'on ne sauroit y porter le fer sans exposer la vie du malade. Il faut, dans ces circonstances, se borner à la cure palliative, et au moyen des bains de siége, de l'usage des bougies, d'un régime rafraîchissant et humectant, diminuer autant qu'il est possible les accidens, et procurer le soulagement du malade, qui souvent

garde très-long-temps ces fistules sans danger pour sa vie.

## Section VI.

### *De la fausse gonorrhée ou chaude-pisse bâtarde.*

Il arrive souvent, à la suite d'un commerce avec une femme, un écoulement quelquefois très-considérable, qu'on appelle *fausse gonorrhée* ou *chaude-pisse bâtarde*, d'une matière âcre et purulente, entre le gland et le prépuce, laquelle est fournie par les glandes qui entourent la couronne du gland, où on remarque une légère excoriation. Cette sécrétion devient quelquefois si abondante, dans certains sujets, que le mucus puriforme qui en sort alors, paroît semblable à celui d'une gonorrhée virulente. Les malades sont effrayés, et les charlatans, ou les gens de l'art de mauvaise foi, les traitent comme s'ils avoient une véritable gonorrhée ou des chancres; tandis que, pour l'ordinaire, de légères fomentations émollientes, et un peu astringentes, détruisent en peu de temps cet accident. Ce n'est pas que quelquefois il ne soit vénérien, et qu'il ne faille employer le spécifique pour le détruire; mais, dans tous les cas, la

fausse gonorrhée, telle qu'elle soit, est toujours moins rebelle que la gonorrhée virulente, à moins qu'il ne survienne un phimosis ou paraphimosis, dont nous traiterons à l'article des chancres. La grande attention dans le traitement de la chaude-pisse *bâtarde* est d'éviter l'application de tout topique capable de répercuter l'humeur qui suinte à travers les pores du gland, sur-tout lorsque la cause est vénérienne ; il faut au contraire en faciliter l'issue, et diminuer l'inflammation par les relâchans et les autres remèdes que nous avons indiqués.

## Section VII.

### *De l'ophtalmie vénérienne, à la suite de la gonorrhée.*

L'ophtalmie vénérienne, causée par la répercussion de l'humeur vérolique sur les yeux, est un des accidens le plus fâcheux dont la blennorrhagie ou gonorrhée puisse être suivie, et où le danger soit plus pressant, parce que, dans cette ophtalmie, les progrès de l'inflammation sont d'une opiniâtreté surprenante ; la conjonctive se tuméfie en peu de temps, au point qu'elle forme bientôt un bourrelet autour de la

cornée transparente, qui fait paroître cette membrane enflammée dans le globe de l'œil, ce que l'on nomme *chemosis :* il suinte à travers les pores de la conjonctive ainsi tuméfiée, une humeur sanieuse, et si âcre, qu'elle irrite et corrode toute la membrane intérieure des paupières, qui se gonflant et se renversant en dehors, forme la maladie qu'on appelle *ectropion* ou *éraillement.* Dans cet état, les paupières ne sauroient se rapprocher l'une de l'autre pour fermer l'œil, qui reste toujours à découvert. Si les progrès de l'ophtalmie continuent, bientôt la conjonctive tombe en sphacèle, la cornée devient opaque ; les lames transparentes qui la composent, s'exfolient, se gercent ; les lames intérieures sont poussées par l'humeur aqueuse à travers les extérieures, dont les fibres sont déchirées ; ce qui forme l'hernie de l'œil, à laquelle on donne différens noms, suivant la figure de la tumeur : bientôt la cornée se déchire tout-à-fait, et laisse échapper toutes les humeurs de l'œil, qui alors est perdu sans ressource (1).

---

(1) On trouvera dans le savant *Traité des maladies vénériennes* ou *syphilitiques*, chap. V, du célèbre Swediaur,

Telles sont les fâcheuses suites de l'ophtalmie vénérienne : il est donc bien intéressant, dans le traitement de la gonorrhée, d'éviter tout ce qui peut être capable de faire naître cette ophtalmie. Dès les premiers signes qui l'annoncent, il faut saigner le malade, le mettre à l'usage des boissons rafraîchissantes, telles que la tisane faite avec la racine de nénuphar, de fraisier, d'oseille, et le sel de nitre; lui faire prendre des émulsions composées avec les semences froides et le sirop de guimauve ou de capillaire : on applique sur l'œil des compresses trempées dans l'eau de sureau, rendue végéto-minérale avec l'extrait de saturne. On parvient souvent, par ces légers remèdes, à arrêter les progrès du mal, à rétablir l'écoulement de la gonorrhée par l'urètre : c'est à quoi on doit sur-tout s'attacher. J'ai employé dans ce cas, et avec succès, des bougies escarotiques, c'est-à-dire, trempées dans le baume vert de Metz liquide, qui, en rétablissant l'écoulement, fait bientôt cesser l'ophtalmie ; mais si, malgré tous ces moyens, la maladie ne cède pas, il faut alors avoir recours à ceux qui sont indiqués, et aux

---

plusieurs observations vénériennes qui confirment ce que je dis ici de cette cruelle maladie.

opérations prescrites par les maîtres de l'art, dans les traités des maladies des yeux : ce seroit nous écarter de notre objet que de nous en occuper ici (1).

## CHAPITRE III.

*Des chancres vénériens ; de leur nature ; de leurs signes et de leur curation.*

Le chancre vénérien est un des plus communs accidens de la vérole : quelquefois il est seul ; mais le plus souvent il est accompagné de bubons ou autres symptômes du virus vénérien ; le plus souvent encore, les bubons ne proviennent que de l'irritation de cet accident, et ne sont que symptômatiques. Il s'annonce d'abord

(1) Il n'est pas indifférent de faire remarquer que l'ophtalmie vénérienne peut se communiquer par l'application immédiate de l'humeur virulente de la gonorrhée sur l'œil. M. Astruc cite l'observation d'un jeune homme qui avoit l'habitude de se laver tous les matins les yeux avec son urine, et qui, ayant pris une gonorrhée, eut une ophtalmie vénérienne, parce qu'il avoit toujours continué de se laver ainsi les yeux.

par un petit bouton plus ou moins gros, chaud et accompagné de démangeaisons ; la pointe blanchit insensiblement, et ne tarde pas à s'ouvrir et à former un ulcère superficiel, arrondi, qui laisse sortir une sérosité âcre et corrosive. Cette sérosité rongeante a bientôt agrandi l'ulcère et entouré ses bords de callosités plus ou moins dures. Enfin l'ulcère creuse intérieurement.

Les chancres se manifestent aux parties de la génération ; d'abord sur le gland et le prépuce, aux bourses, sur le dos de la verge, malgré l'opinion contraire de M. Astruc, à la marge de l'anus, mais principalement sur le frein ou à côté, et assez souvent à l'extrémité du canal de l'urètre, vers la fosse naviculaire, ( ceux-ci ne sont pas les plus aisés à guérir ) entre le gland et le prépuce ; il en vient encore sur la langue, aux commissures des lèvres et au fond du palais.

Dans le sexe, ils occupent l'intérieur des grandes et petites lèvres, la fosse naviculaire, la fourchette, le vagin, le canal de l'urètre, et très-souvent la marge de l'anus et le haut des cuisses. Il en vient encore au sein, à la bouche et aux amygdales.

La différence des chancres est trop sensible

pour pouvoir nous y arrêter ; l'inspection seule suffit en pareil cas : on verra s'ils sont seuls, s'ils sont confluans, ou s'ils forment le chapelet, s'ils sont bénins ou malins ; enfin on s'arrêtera à bien connoître quelle est leur figure. Mais il arrive quelquefois qu'on ne peut reconnoître les chancres, par exemple quand il y a un phimosis, quand le prépuce est tuméfié, et que les chancres sont entre le gland et le prépuce, ou sur le frein. Il faut bien se donner de garde, dans ce cas, de tenter par violence à mettre la partie à découvert, soit pour examiner, soit pour panser les chancres ; car les tiraillemens multipliés augmentent l'irritation, enveniment les chancres, et font beaucoup plus de mal que ne feroit le virus abandonné à lui-même. Dans le diagnostic de cette maladie, on confond quelquefois la suppuration avec la gonorrhée ; ce qui n'arrivera, à la vérité, qu'aux personnes qui n'ont aucune habitude du traitement de ces chancres ; car rien de plus facile que cette distinction. 1°. Les chancres jettent moins que la gonorrhée ; 2°. l'érection n'est pas douloureuse ; 3°. en dilatant, avec des pinces à pansemens, l'extrémité du prépuce, on voit distinctement les ulcères ; 4°. enfin, en touchant avec les doigts, on sent tou-

jours des duretés ou callosités dans l'endroit où ils sont placés.

Le pronostic n'est pas si aisé qu'on l'imagine communément : quelquefois un chancre fort petit devient, en peu de temps, très-opiniâtre et d'un très-mauvais caractère, ainsi que le fait voir ma *seconde observation* : mais ces cas sont heureusement rares. Au reste, un chancre qui ne s'étendra pas beaucoup, qui rendra un pus blanc et d'une bonne qualité, sera un chancre bénin, qui ne doit pas être plus de douze à quinze jours à se cicatriser.

Les chancres seront dangereux lorsqu'il y en aura un grand nombre, lorsqu'ils seront malins et rongeans ; dans ce cas, on ne sauroit déterminer leur durée, sur-tout s'ils dégénèrent en gangrène, comme cela arrive quelquefois. L'inflammation qui survient aux chancres est, toutes choses égales d'ailleurs, plus fâcheuse chez les hommes que chez les femmes, à cause de la structure de la verge, ainsi que nous le ferons voir ci-après en parlant du phimosis et du paraphimosis.

Tous les chancres vénériens, de quelque qualité qu'ils soient, doivent être traités par le mercure pris intérieurement, et appliqué extérieurement : sans le traitement *mixte*, on

viendroit rarement à bout de les cicatriser ; et même en réussissant, à quel danger n'exposeroit-on pas le malade par l'absorption du virus syphilitique dans la masse des humeurs ? Il faut donc commencer à lui administrer le traitement mixte, calmer l'irritation par la saignée du bras, qu'on réitère, suivant la violence des accidens, jusqu'à trois ou quatre fois ; tremper la partie, plusieurs fois le jour, dans une décoction de racine de guimauve, de graine de lin, ou dans le lait ; le cataplasme de mie de pain bouillie dans une de ces décoctions est encore très-utile : on injecte aussi deux ou trois fois le jour, et très-doucement, dans l'intérieur du prépuce, de l'eau de guimauve ; enfin, je me suis servi utilement en pareil cas d'un cérat fait avec l'huile d'œuf, dont je couvrois la partie affectée. En réunissant ainsi les topiques avec les mercuriaux, il ne tarde pas à s'établir une bonne suppuration ; les bords de l'ulcère s'affaissent, et la cicatrice se fait rapidement.

Cependant il arrive quelquefois que, malgré toutes ces précautions, les chancres sont rebelles, que leurs bords deviennent calleux, et qu'il s'élève du fond de l'ulcère des chairs fongueuses, qui dégénèrent en autant d'excroissances assez

semblables à des poireaux ; alors on substitue aux topiques que je viens d'indiquer, des remèdes plus actifs, tels que l'onguent basilicum, dans lequel on met quelques grains de précipité rouge : par exemple, seize parties d'onguent sur une de précipité ; ou bien on prend parties égales de pommade mercurielle et d'onguent basilicum, ajoutant sur une once de cet onguent un grain ou deux du muriate de mercure sublimé.

L'onguent mercuriel fond et ramollit les bords de l'ulcère, et le sublimé forme une escarre superficielle, qui n'excite point d'inflammation, et qui tombe bientôt sans que le chancre soit augmenté ; mais avant de se servir de ce moyen, nous devons avertir d'en employer de plus doux, tels que le collyre de Lanfranc, l'alun calciné, et encore mieux l'application de la pierre infernale. On ne doit employer les premiers que quand ceux-ci n'ont eu aucun succès : dans tous les cas, il faut éloigner du traitement topique des chancres tous les violens escarotiques, tels que l'eau phagedénique, l'huile de vitriol, l'eau mercurielle, le beurre d'antimoine, ainsi que tous les remèdes où l'on fait entrer la pierre à cautère, ou la pierre infernale en poudre, le baume vert de Metz ; enfin,

toutes les matières corrosives et arsénicales. Il est inutile de dire qu'elles excitent l'inflammation, irritent les ulcères, et finissent toujours par les faire dégénérer en cancers, ainsi que je l'ai vu arriver plusieurs fois : aussi ai-je banni de ma pratique tous ces remèdes violens, et je guéris tous les jours, dans mon traitement populaire, seulement avec de simples détersifs, et entr'autres par le moyen du cérat fait avec l'huile d'œuf, des chancres qui présentent les plus mauvais caractères, tels que des bords durs, calleux, renversés, remplis de chairs baveuses, et rendant une matière séro-sanguinolente et corrosive.

Au reste, on ne doit jamais attendre de la part des topiques la consolidation de ces ulcères. Il faut insister sur le traitement mixte, le varier même si l'on voit que la guérison n'avance pas; car, quoique cette méthode soit supérieure aux autres, en ce qu'elle réunit les effets des remèdes internes à ceux des externes, il peut se trouver des tempéramens auxquels elle ne convienne pas; c'est alors à l'homme de l'art instruit à chercher dans ses connoissances la méthode analogue au tempérament du malade (1). C'est par ces moyens que je suis plu-

(1) Voyez les observations *onzième* et *douzième*.

sieurs fois parvenu à des guérisons qui avoient résisté aux traitemens les mieux administrés ; souvent la tisane de callac ou de vinache m'a suffi. Quelquefois aussi j'ai obtenu de très-bons effets de l'opium donné intérieurement ; mais je dois observer que je n'ai obteuu des succès de ce remède que sur les malades qui avoient déja essuyé inutilement plusieurs traitemens mercuriels ; preuve de plus qu'il n'y a pas de méthode générale ; et qu'il faut savoir les varier suivant l'occurrence des cas qui se présentent. Quel abus n'y a-t-il pas encore dans les pansemens qui se font avec tous ces onguens connus sous les noms d'incarnatifs, de mondificatifs et de dessiccatifs, tandis que, toujours avec le même, on est sûr de remplir toutes ces indications ?

J'ai dit que les chancres dégénèrent quelquefois en gangrène ; dans ces cas, il faut étuver la partie avec quelques décoctions amères, telles que le quinquina, l'absynthe, l'aristoloche ronde, l'eau-de-vie camphrée. Si l'on veut de plus grands éclaircissemens sur cette maladie, on peut consulter l'ouvrage de M. Astruc à l'article *chancre gangréneux* ; j'observerai seulement qu'il ne faut pas épargner alors la solution du sublimé corrosif, et qu'on peut sans

danger en faire prendre quatre, six et même huit cuillerées par jour au malade : c'est dans ces cas graves qu'on éprouve son efficacité et sa supériorité sur tous les autres remèdes.

Quant aux traitemens des chancres chez les femmes, il est, à tous égards, le même que chez les hommes, avec cette différence pourtant que le tempérament de celles-ci étant plus foible et plus délicat, les remèdes doivent être administrés avec plus de ménagement, et quelquefois à des doses plus petites ; mais les moyens sont les mêmes.

## CHAPITRE IV.

### *Du phimosis et du paraphimosis.*

Le phimosis est le gonflement inflammatoire du prépuce qui serre et comprime le gland qu'il recouvre : il est presque toujours occasionné par des chancres placés sur le frein ou à côté ; quelquefois aussi, par l'écoulement qui vient entre le gland et le prépuce, et qu'on appelle chaude-pisse *bâtarde* ou blennorrhagie du gland ; enfin, par la matière âcre et purulente de la gonorrhée, ou bien encore par l'application

imprudente de quelques substances acrimonieuse et irritante sur le gland ou le prépuce.

Le paraphimosis est formé, au contraire, par la rétraction du prépuce au-delà de la couronne du gland, avec étranglement de cette partie; de manière qu'on ne peut en aucune façon ramener le prépuce en devant pour recouvrir le gland. Les accidens qui résultent du phimosis sont beaucoup moins dangereux que ceux qui sont causés par le paraphimosis. Dans le premier cas, la circulation se trouve moins gênée dans les vaisseaux; et, à moins que le gonflement du gland ne soit excessif, le plus souvent le seul inconvénient de cet état est qu'on ne peut mettre les chancres à découvert pour les panser : mais dans le cas du paraphimosis, les suites sont bien plus fâcheuses; le gland étant étranglé à sa racine, la circulation du sang est tout-à-fait interceptée, et la partie tombe bientôt en gangrène, si on n'y apporte un secours prompt et efficace.

Il y a encore un accident particulier et très-fâcheux, qui suit l'étranglement du gland dans le paraphimosis; c'est que la ligature que forme le prépuce comprime quelquefois tellement le canal de l'urètre, que le cours des urines est interrompu.

Il est donc essentiel, dans l'un et dans l'autre cas, de procurer le plus promptement possible le relâchement des parties étranglées ; car autrement, à la suite de l'étranglement, il survient des accidens très-graves, tels que la dysurie, la strangurie des hydatides ou cristallines, et même la mortification de la partie. Mais avant d'employer aucun topique, il faudra, sans perdre de temps, s'occuper à ramener le prépuce en avant sur le gland. On y parvient en pressant doucement le gland avec les doigts d'une main et avec les doigts de l'autre ; on tache de ramener le prépuce en avant pour recouvrir le gland. Par ces moyens simples, je suis parvenu, nombre de fois, à réduire en peu temps des paraphimosis dont les suites auroient pu être dangereuses. Je me suis encore servi avec succès, d'une dissolution de l'acétide de plomb dans l'eau, recommandée par le docteur Swediaur, et appliquée froide sur le gland. A défaut de ce remède on peut employer de l'eau à la glace, ou bien de l'eau de puits. Mais lorsque ces moyens n'ont pas réussi, comme cela m'est arrivé; il faut en employer de plus efficaces, pour résoudre la tumeur. Pour cet effet, on saignera plusieurs fois du bras le malade. Après avoir ainsi désempli les vaisseaux, on appliquera sur

la partie des topiques émolliens, relâchans et calmans, comme les fomentations d'eau de guimauve, l'infusion mucilagineuse de graine de lin, du lait tiède, les cataplasmes de mie de pain bouillie dans l'eau de guimauve : ou bien on couvrira la partie avec la pommade de frai de grenouille. Ce dernier remède m'a réussi plusieurs fois. Si, malgré ces remèdes, l'étranglement ne cède pas, on rendra la décoction de guimauve plus calmante par l'addition d'une ou deux têtes de pavot blanc, et l'on mettra la verge tremper dans un verre de cette décoction : on réitère ce bain plusieurs fois le jour.

Le phimosis étant presque toujours occasionné par des chancres placés sur le frein, ou entre le gland et le prépuce (1), on injec-

(1) Il faut bien se donner garde, dans ce cas, de chercher à découvrir le gland. Par ce procédé, on ne manqueroit pas de voir arriver les accidens les plus graves, tel que le suivant dont j'ai été témoin. Un particulier s'étoit mis entre les mains d'un charlatan; celui-ci, voulant mettre à découvert les chancres, fit des efforts incroyables pour en venir à bout, et il n'y réussit que trop malheureusement pour le malade. Après l'avoir félicité du succès de cette opération funeste, il se hâta de cautériser ses chancres avec un caustique liquide; ce qui excita une telle inflammation, qu'il lui

tera avec une petite seringue, dessous le prépuce, cette même décoction, et on continuera jusqu'à ce que le relâchement soit arrivé ; c'est alors qu'il faut mettre le malade au plus grand régime, lui faire prendre beaucoup de boissons rafraîchissantes et antiphlogistiques, comme la tisane faite avec les racines de fraisier, de chicorée, de nénuphar, de pissenlit, dans une pinte de laquelle on met un demi-gros de sel de nitre ; ou bien l'eau de veau également nitrée, les émulsions dans lesquelles on fait entrer les quatre semences froides ; ou enfin, l'usage du sirop de groseille, de limon, d'orgeat ou de vinaigre. On ne doit pas omettre, dans cette

---

fut impossible de reçouvrir le gland, qui devint bientôt gros comme le poing. Le malade souffroit des douleurs inouies nuit et jour ; et c'est dans cette circonstance que je fus appelé. Après avoir examiné l'état fâcheux du malade, j'annonçai aux parens et amis qui étoient chez lui qu'il perdroit le gland. Mon pronostic les ayant effrayés, ils firent venir feu M. Louis, qui leur confirma ce que j'avois dit, et qui approuva le traitement mixte que j'avois proposé. Je fus alors chargé de la conduite de la maladie ; je lui administrai le traitement mixte avec toutes les précautions qu'exigeoit son état. Mais, malgré tous mes soins, l'accident que j'avois prévu eut lieu, quoiqu'il fût d'ailleurs guéri radicalement.

circonstance, les lavemens, et sur-tout de faire placer la verge sur le côté ou sur le ventre.

Il y a des praticiens qui dans le phimosis recommandent de fendre, dès le commencement, le prépuce, pour mettre les chancres à découvert et les panser; c'est une mauvaise pratique, qui ne fait que rendre la cure plus longue et plus difficile, sans compter la difformité honteuse qui reste à la partie : le seul cas où il faille pratiquer cette opération, c'est lorsque le gland est si gonflé et le prépuce si tendu, qu'ils tomberoient infailliblement en gangrène, si on ne débridoit pas le prépuce; alors on prend une sonde cannelée extrêmement mince, sur la cannelure de laquelle on introduit un bistouri étroit et bien tranchant, avec lequel on fend en une seule fois, autant que faire se peut, le prépuce, jusqu'au-delà de la racine du gland. Si le gonflement est tel, qu'on ne puisse insinuer entre le prépuce et le gland l'extrémité d'une sonde, il ne faut se servir alors que du bistouri, dont la pointe est armée d'une boule de cire, et qu'on introduit comme la sonde à plat; puis, en le retournant sur le dos, et tirant à soi, on fait l'incision.

S'il y a paraphimosis, il faudra fomenter le gland, à découvert, avec les mêmes décoctions

indiquées pour le phimosis ; on le couvrira plusieurs fois le jour avec la pommade de frai de grenouille. Si ces moyens ne réussissent pas, il faudra couper avec le bistouri les brides ou plis annulaires qui se trouvent à la racine du gland ; on procurera ainsi un dégorgement qui permettra de recouvrir le gland: mais si, malgré tous ces remèdes, le gland devenoit violet, et que quelques phlyctènes vinssent à s'élever, il faut, sans plus tarder, faire sur le prépuce plusieurs scarifications profondes, fomenter le gland avec une infusion de camomille camphrée, ou bien avec une décoction de quinquina, chargé de sel ammoniac, ou d'eau de-vie camphrée. Ces moyens, employés à temps, arrêtent les progrès de la gangrène ; et le plus grand mal qui puisse arriver au malade, c'est la perte du gland et du prépuce. Quand cela arrive, ainsi que je l'ai vu à la personne qui fait le sujet de la *quatrième observation*, la tête des corps caverneux se polit, et forme une espèce de gland que, sans l'ouverture de l'urètre qui est en dessous, on auroit peine à distinguer du véritable gland. Nous croyons donc qu'il vaut mieux laisser aller la gangrène que d'en venir à l'amputation de la verge, d'autant plus que j'ai vu, dans

nombre de cas semblables, que la gangrène s'arrêtoit toujours d'elle-même, et ne passoit jamais guère les corps caverneux.

## CHAPITRE V.

### *Du bubon vénérien.*

Le bubon est une tumeur produite par l'engorgement d'une ou de plusieurs glandes conglobées, lymphatiques des aines (1) : elle est dure, rénitente, plus ou moins élevée, grosse comme un œuf de poule, et quelquefois comme le poing, d'une figure ronde, oblongue ou cylindrique. Le malade ressent d'abord d'un côté, ou des deux côtés des aines, une légère douleur en marchant; le gonflement devient bientôt sensible au toucher; le volume augmente sans que la peau perde sa couleur naturelle; enfin,

(1) Ces glandes peuvent encore être engorgées par un vice psorique, dartreux, scrophuleux, etc. mais nous ne parlons ici que du bubon vénérien.

la douleur, croissant par degrés, devient quelquefois si forte, que les malades non-seulement boitent en marchant, mais même ne peuvent absolument marcher. Lorsque le bubon se déclare immédiatement après qu'on a eu commerce avec une femme suspecte, on l'appelle *primitif*; et *consécutif*, lorsqu'il ne survient que long-temps après que d'autres symptômes véroliques ont paru, ou même sont dissipés, ou lorsqu'il naît dans une partie éloignée du lieu que le chancre occupe : alors, le dépôt qui se fait dans la glande doit plutôt être regardé comme un symptôme de la maladie, que comme une crise qui tend à dépurer la masse du sang.

M. Astruc distingue trois espèces de bubons; mais on peut les réduire à deux, c'est-à-dire à l'essentiel et au symptômatique; encore le premier est-il fort rare; car, sur dix bubons qui se présentent à traiter, il y en a au moins huit de symptômatiques. Ceux-ci ont toujours pour cause la répercussion d'autres symptômes, soit de la gonorrhée, soit des chancres; quelquefois aussi l'irritation seule, tant de la matière purulente des chancres, que de celle que produit leur cautérisation, donne lieu à cette espèce de bubon : alors, ou il n'est formé que

par l'engorgement d'une seule glande de l'aine, ou il y en a plusieurs qui, réunies, forment ensemble une tumeur à base large, occupant toute l'étendue de l'aine. Dans l'un et dans l'autre cas, ou le malade éprouve une douleur très-lancinante, ou il n'y a presque pas d'élancement : il est évident qu'alors cette dernière espèce de bubon a plus de disposition à se résoudre que la première, mais on ne doit pas assurer pour cela qu'elle ne suppurera pas ; car j'ai traité un grand nombre de ces espèces de bubons, qui d'abord montroient la plus grande disposition à la résolution, au point qu'une bonne partie de la tumeur avoit déja pris cette voie, lorsque tout-à-coup, et en moins de vingt-quatre heures, il se faisoit une collection de pus, assez grande pour être sensible par la fluctuation. On rencontre encore, dans la pratique, de ces espèces de bubons qui, au grand étonnement du chirurgien, se résolvent au moment où on est prêt à les ouvrir. Ces cas ne sont pas rares ; j'en ai trouvé plusieurs dans ma pratique : tous ces changemens n'arrivent guère qu'aux bubons œdémateux.

Pour peu qu'on soit versé dans la pratique de la chirurgie, on sait que la terminaison d'une tumeur dépend moins de l'art que de la nature.

C'est donc s'expliquer bien improprement que de dire : *il faut résoudre tel bubon ; il faut faire suppurer tel autre.* Ces terminaisons ne sont presque jamais à notre choix, et l'effet des topiques, soit résolutifs, soit maturatifs, est toujours relatif à la disposition de la tumeur; c'est-à-dire que, dans un bubon qui tendra à la suppuration, les résolutifs hâteront souvent plus tôt la formation du pus, qu'ils ne détermineront la résolution, *et vice versâ.* Quoi qu'il en soit, il est certain que la suppuration du bubon qui accompagne les chancres, est la terminaison la plus favorable pour prévenir les effets consécutifs du virus, et par conséquent la seule qu'on doive desirer et déterminer s'il est possible.

Il y a une autre espèce de bubon qui reste indolent, et qu'on ne peut ni faire suppurer ni résoudre. Cette tumeur, qui tient du squirre, quoiqu'il en diffère en ce qu'il est moins dur et moins rénitent, se rencontre assez souvent dans les bubons essentiels, tandis que le symtômatique, continuellement irrité par les autres symptômes qui en sont la cause, se décide bien plus vîte, soit pour la résolution, soit pour la suppuration; aussi est-il plus facile à guérir. Il s'annonce d'abord par des élancemens sourds,

profonds et étendus, ou par des élancemens aigus, mais superficiels. Dans le premier cas, la suppuration devient presque générale; la tumeur est souvent circonscrite, et l'on ne sent guère la fluctuation que quand la glande est à moitié fondue. Dans ces cas, laisser aboutir le bubon sans accélérer l'issue de la matière, ce seroit exposer le malade à des douleurs plus longues, à une suppuration plus lente, et à voir l'ulcère devenir fistuleux; mais, avant d'en venir à l'opération, il faut tenter les remèdes qui peuvent résoudre la tumeur. Ainsi, après avoir fait précéder les saignées et la purgation, on mettra le malade à l'usage du traitement mixte; on appliquera sur la tumeur des cataplasmes anodins et résolutifs, n° 15; on fera, matin et soir, des frictions locales avec la pommade mercurielle. On peut encore, au lieu de cataplasme, appliquer une vessie de cochon pleine de lait de vache. Le marc des herbes émollientes cuites, appliqué sur la tumeur, est encore très-utile en pareil cas. Ces moyens simples suffisent ordinairement pour résoudre ces espèces de bubons, sur-tout si on évite l'application des emplâtres. Si, malgré tous les soins qu'on aura pris, le bubon donnoit des signes de suppuration, on substitueroit

aux topiques précédens des cataplasmes maturatifs, tels que les suivans :

Prenez oignons de lis cuits sous les cendres, deux onces; onguent de la mer et savon noir, une once de chaque; basilicum, demi-once : mêlez le tout ensemble pour un cataplasme; ou bien

Prenez vieux levain ramolli dans le vinaigre, une once; onguent d'althéa et basilicum, demi-once de chaque; ou bien

Prenez feuilles de poirée et d'oseille, une poignée de chaque; oignon blanc, deux onces; onguent de la mer, une once; saindoux, quantité suffisante : faites cuire le tout sans eau, jusqu'à consistance de cataplasme; ou bien prenez vers de terre, q. s. qu'on applique sur la tumeur, et qu'on laisse vingt-quatre heures.

Enfin, c'est ici le cas où on peut se servir, avec quelque espérance de succès, des emplâtres, parce qu'en bouchant les pores et interceptant la transpiration, ils peuvent déterminer la suppuration. Je me suis servi utilement du diachylum gommé, mêlé avec la poix noire, du diabotanum et de l'emplâtre vésicatoire, sans être saupoudré de mouches.

Il y a beaucoup de praticiens qui recommandent d'ouvrir les bubons de bonne heure, c'est-à-dire avant que le pus soit tout-à-fait formé. C'est une mauvaise pratique; car, en ouvrant une telle tumeur prématurément, on arrête les progrès de la suppuration, qui doit fondre toutes les duretés qui environnent l'abcès. L'expérience même apprend que le bubon ouvert dans toute son étendue, quoiqu'il soit en maturité, dégénère souvent en ulcère sordide, calleux et fistuleux; mais cet accident dépend souvent des mauvais pansemens. D'autres praticiens ne veulent pas qu'on ouvre du tout le bubon, même en pleine maturité, et ils attendent que le pus se fasse jour lui-même en perçant la peau; ils continuent, pendant ce temps, l'application des émolliens et des maturatifs. Je dois remarquer ici que cette méthode m'a réussi plusieurs fois, principalement dans les bubons symptômatiques, dont la suppuration avoit été précédée d'une grande inflammation, accompagnée de fièvre, d'élancemens douloureux, profonds et continuels. Mais comme il se présente des espèces de bubons où la tumeur ne vient pas toute en suppuration, quoique s'étant ouverts d'eux-mêmes, on risqueroit alors, si on abandonnoit à la

nature cette espèce de bubon, de les voir dégénérer en squirre ; la plaie pourroit devenir fistuleuse, et l'on auroit ensuite toutes les peines du monde à la cicatriser. Nous croyons donc qu'en général, lorsque le bubon est en pleine maturité, lorsque la fluctuation est bien sensible, lorsqu'il n'y a plus de duretés aux environs, que c'est le cas d'ouvrir l'abcès avec le bistouri, non pas en croix, comme le conseillent quelques auteurs, et même le pratiquent encore quelques chirurgiens, mais en long de haut en bas et de dehors en dedans, suivant la direction du pli de l'aine, toujours sur le foyer de la suppuration et vers la partie la plus déclive : il faut que l'ouverture soit toujours plus grande que trop petite, pour éviter que la plaie ne devienne fistuleuse. On la remplit avec de la charpie brute ; on met par-dessus quelques compresses carrées, le tout contenu par le bandage triangulaire. Les pansemens suivans doivent être simples ; un plumaceau légèrement chargé d'onguent basilicum, ou bien d'un digestif ordinaire, suffit pour conduire la plaie à cicatrice.

Quelquefois les bords se durcissent, le fond se remplit de chairs baveuses ; d'autres fois aussi il sort par l'ouverture une espèce de corps

graisseux et filendreux, qu'on ne peut détruire, ni avec l'alun calciné, ni avec la pierre infernale. J'ai souvent été embarrassé dans ce cas. J'ai enfin trouvé un moyen qui m'a toujours réussi depuis que je l'ai mis en usage ; c'est de larder cette masse graisseuse et cellulaire, qui est souvent grosse comme un œuf de poule, et même quelquefois plus, avec plusieurs trochisques de minium : rarement j'ai été obligé d'y revenir une deuxième fois. Les bords de l'ulcère, lorsqu'ils deviennent calleux, doivent être emportés avec des ciseaux ou avec le bistouri ; il faut alors ajouter aux digestifs dont on se sert, quelques légers escarrotiques pour déterger le fond de la plaie : par ce moyen, la bonne suppuration ne tarde pas à s'établir, et bientôt la plaie se cicatrise.

Il y a encore une espèce de bubon, dans lequel la tumeur, au lieu de s'arrondir, s'élève en pointe assez aiguë, tandis que la base est si large, qu'elle occupe souvent tout le pli de l'aine et de la cuisse. En peu de jours, il se forme une fluctuation à la pointe de cette tumeur ; ce point est luisant et superficiel : percez-le avec une lancette, il en sortira quelques gouttes de sang et de sérosité : continuez l'application des cataplasmes résolutifs

(n° 18.), ainsi que les petites frictions locales, avec l'onguent mercuriel, et vous verrez bientôt cette grosse masse diminuer de volume, et la résolution se faire avec une rapidité étonnante.

A l'égard du traitement des bubons essentiels qui sont indolens, et qu'on ne peut ni résoudre ni faire suppurer, j'ai employé souvent et avec succès l'emplâtre vésicatoire saupoudré de mouches, dont l'effet a été surprenant : on peut aussi ouvrir les bubons suppurés avec la pierre à cautère. Cette méthode est très-utile en bien des circonstances, et même préférable dans certains cas, comme dans les bubons œdémateux, où il n'y a qu'une partie de la tumeur qui ait pris la voie de la suppuration. Ce caustique s'emploie aussi chez les malades pusillanimes, qui ne peuvent se décider à se laisser opérer, et que la simple vue d'un bistouri fait tomber en convulsion : hors ces cas, l'incision est préférable.

Il survient quelquefois aux aisselles, aux angles de la mâchoire inférieure, et même au cou, des tumeurs glanduleuses, qui tiennent de la nature du bubon, et qui ont pour cause le virus syphilitique. Ces symptômes sont assez communs aux nourrices et aux personnes chez

lesquelles on a répercuté une gonorrhée ou des chancres. Mais ces tumeurs prennent assez souvent la voie de la résolution ; quelquefois aussi elles suppurent : il faut toujours employer dans ces cas les résolutifs ; et si, malgré tout ce qu'on aura pu faire, elles viennent à suppuration, il faut être bien circonspect avant de se décider à les ouvrir, sur-tout celles du cou et de la mâchoire, dont les cicatrices forment toujours des difformités désagréables aux malades. Je laisse presque toujours aboutir d'elles-mêmes ces sortes de tumeurs : à la vérité la guérison est plus longue ; mais elle a toujours lieu avec le temps, et la cicatrice n'est point difforme. La détersion de ces foyers purulens, et la manière de les conduire à cicatrice, est la même que celles des bubons des aines. Quant aux bubons devenus fistuleux, on se conduira pour le traitement comme je l'indique ci-après dans ma *deuxième observation*. Au surplus, de quelque nature, de quelque espèce que soit le bubon, comme en général on ne peut détruire un effet quelconque qu'après avoir détruit la cause qui l'a produit, il faut, et je ne saurois trop le répéter, joindre au traitement local le traitement intérieur ; c'est-à-dire, afin d'obtenir une guérison sûre et

prompte, allier les remèdes mercuriels internes avec les externes (1).

---

(1) J'engage mes lecteurs à lire une dissertation qui a paru l'année dernière sur les *bubons syphilitiques* ou *vénériens*, par le docteur *Cotton*, membre de la société d'instruction médicale. Ils trouveront un traité complet sur ce symptôme, rempli d'érudition et de connoissances anatomiques, ainsi qu'un grand nombre d'observations pratiques, rédigées avec une clarté et une exactitude qui annoncent l'homme instruit, et qui a profité de tout ce qu'il a vu. Ces observations ont été faites à l'hospice même des vénériens, et sous les yeux du citoyen *Cullevier*, chirurgien en chef de cette maison d'humanité, qui en dirige le traitement, et l'un des hommes de l'art le plus instruit dans ce genre de maladie.

# CHAPITRE VI.

## *Des différentes excroissances syphilitiques.*

### SECTION PREMIÈRE.

### *Des poireaux et des choux-fleurs.*

Ces deux espèces d'excroissances verruqueuses ne diffèrent entre elles que par leur grosseur et leur longueur; les poireaux sont minces, arrondis et longs ; ils surviennent aux parties génitales, principalement au prépuce, tant intérieurement qu'extérieurement, mais plus communément à la partie interne. Il en vient encore à l'orifice de l'urètre et à la surface du gland chez les hommes, dans la surface intérieure des parties génitales chez les femmes, sur le rebord extérieur des grandes lèvres, au haut des cuisses, au sein, et à la marge de l'anus dans l'un et dans l'autre sexe; il en naît quelquefois aussi aux commissures des lèvres, dans l'intérieur de la bouche, et principalement à la base de la langue. Lorsque les poireaux grossissent, ils contractent souvent des adhérences les uns avec

les autres, et il résulte de cet assemblage des excroissances plus volumineuses, grenues, ramassées, blanchâtres, inégales, et très-adhérentes à la peau ; c'est alors qu'on les appelle choux-fleurs, par la ressemblance qu'on leur trouve avec le chou qui porte ce nom : leur grosseur est souvent égale à celle des œufs de poule.

Comme ces excroissances, parvenues à ce volume, sont toujours accompagnées de phimosis lorsqu'elles occupent l'intérieur du prépuce ou la surface du gland, il arrive presque toujours, dans ces cas, qu'elles percent le prépuce dans plusieurs endroits. (*Voyez l'observation sixième*).

Au surplus, comme toutes ces excroissances ne diffèrent que par leur forme et par leurs variétés, elles doivent être traitées de la même manière : quelquefois les poireaux se flétrissent, sèchent, et tombent avec leurs pédicules ; quelquefois aussi ils résistent. Le plus sûr moyen de les détruire, sans crainte de les voir renaître, c'est de les couper avec des ciseaux, et de cautériser ensuite la petite plaie avec l'eau phagédénique, l'eau mercurielle, ou bien avec le beurre d'antimoine. L'application de la pierre infernale n'agissant que foiblement, et ne pénétrant pas assez pour brûler la racine, les poireaux

reparoissent huit jours après ; mais en les cautérisant avec les caustiques que je viens d'indiquer, on ne doit pas craindre de les voir renaître. Il faut abandonner ensuite à la nature les soins de détacher l'escarre et de consolider la plaie. Cette pratique ne peut avoir lieu lorsque ces excroissances étant courtes et peu élevées, on ne peut les saisir avec les ciseaux, ou lorsque les malades ne veulent souffrir aucune opération ; dans ces cas, il faut détruire les poireaux avec les cathérétiques, tels que la sabine et le précipité rouge pulvérisé, l'alun brûlé, l'eau mercurielle, et ce qui vaut mieux, le muriate d'antimoine oxigéné, ayant soin d'administrer en même temps le traitement mixte.

Je dois mettre encore dans cette classe d'excroissances une autre espèce de poireaux, qu'on peut nommer poireaux à *base plate*. Elle est différente des autres, en ce qu'elle tient un milieu entre la mollesse et la dureté des autres, c'est-à-dire qu'elle est plus ferme que les poireaux et les choux-fleurs, et beaucoup moins dure que les condylomes et les crêtes. Cette espèce d'excroissance est fort commune ; elle s'ulcère quelquefois, et seulement dans un seul point de son diamètre. Elle occupe principalement la marge de l'anus chez les deux

sexes, les bourses et le haut des cuisses aux hommes, mais jamais la verge, et aux femmes les grandes et petites lèvres, le pli des aines et le sein. On ne détruit jamais qu'avec des caustiques actifs cette espèce d'excroissance.

## Section II.

### *Des condylomes, des crêtes et des rhagades.*

Outre les excroissances dont nous venons de parler, il en arrive encore dans les parties génitales d'autres, qui ont toujours pour cause le virus vénérien ; mais toutes ne diffèrent guère que par leurs figures. Le condylome est une excroissance ou protubérance dure, longue et aplatie, qui vient au bord des grandes et petites lèvres et au clitoris chez les femmes, à la marge de l'anus dans les deux sexes, à la base du gland et sur le prépuce dans les hommes : on les appelle des crêtes, lorsque ces excroissances sont grandes, découpées en lambeaux, flottantes et comme frangées. Elles affectent les plis ou sinuosités de l'aine, le repli des fesses, et les commissures de la vulve chez les femmes ; il en survient encore à la bouche et à la racine de la langue : le bout du mamelon n'est pas exempt

de pareils prolongemens ; on a vu encore des cicatrices s'élever au-dessus du niveau de la peau et y former des crêtes par cause vénérienne.

Enfin la troisième espèce d'excroissance, appelée *rhagades*, se manifeste par des fentes ou gersures avec des bords calleux, occupant les plis de l'anus ; quelquefois les bourses en sont tellement affectées, qu'elles ne font plus qu'une plaie saignante et très-douloureuse. Elles occupent encore les commissures des lèvres, le pavillon des oreilles (*Voyez l'observation onzième*), la marge de l'anus et la paume de la main. Les rhagades sont d'abord superficielles, leurs bords souples et unis : mais, pour l'ordinaire, cet état ne dure pas; elles prennent bientôt un mauvais caractère ; elles deviennent profondes, rongeantes, entourées de bords durs, calleux, renversés ; elles causent aussi des douleurs aiguës, et, par intervalles, des élancemens qui sont on ne peut pas plus désagréables : il suinte assez communément de tous les points de la surface de ces différentes excroissances une matière ichoreuse et fétide.

La résistance de ces excroissances rend le traitement difficile et quelquefois infructueux ; car, de l'aveu des meilleurs praticiens, elles repoussent plusieurs fois, malgré tout ce qu'on

a pu faire pour les détruire. C'est principalement dans ces cas qu'il faut employer les ciseaux et les cathérétiques les plus énergiques : on doit toujours commencer par l'opération. Si on attendoit tout des caustiques, on attendroit trop long-temps ; d'ailleurs cette méthode cause des douleurs insupportables, attire souvent une inflammation considérable, qui se termine presque toujours par quelques abcès. Quelquefois aussi, à force de les irriter, on rend ces excroissances carcinomateuses : ainsi le moyen le plus sûr et le plus prompt est de les couper jusqu'à la racine, et de cautériser la plaie avec le beurre d'antimoine ou l'eau phagédénique. Il faut appliquer fortement le caustique ; car il m'est arrivé, en voulant ménager son application, d'exciter des douleurs bien plus aiguës et une inflammation plus forte que quand j'appuyois fortement sur la partie que je cautérisois. Ce fait de pratique, confirmé par une expérience journalière, ne sauroit être contesté : en cautérisant fortement, on ne diminue pas seulement la douleur et le nombre d'applications du caustique, mais encore on obtient la fonte entière des callosités et une bonne suppuration, qui a bientôt consolidé l'ulcère.

## Section III.

### *Des fics, des mûres et des fraises.*

Ces excroissances, qui tiennent toujours à la même cause que les précédentes, diffèrent de celles-ci en ce qu'elles sont plus molles, groupées, et soutenues par un pédicule. Elles occupent à-peu-près les mêmes endroits ; le nom qu'elles portent leur vient de la ressemblance qu'on a cru leur trouver avec les fruits de ces mêmes noms ; elles doivent être traitées de la même manière que les autres excroissances : mais, comme elles sont molles assez souvent, elles se flétrissent, sèchent et tombent d'elles-mêmes par l'usage du traitement mixte, qu'on ne doit pas négliger d'administrer en pareils cas. Si elles résistent aux remèdes antivénériens, on emploiera pour lors les mêmes topiques que j'ai indiqués pour le traitement des poireaux, ayant soin de les couper avec des ciseaux jusqu'à la racine, et de cautériser fortement la plaie ; sans cette précaution, on ne tarderoit pas à voir renaître l'excroissance.

# CHAPITRE VII.

## *Des pustules, des exostoses, et des douleurs vénériennes.*

Tous ces symptômes, qui semblent d'abord n'appartenir qu'aux véroles confirmées, ne laissent pas quelquefois de se montrer peu de temps après qu'on a été infecté de cette maladie, principalement s'il y a eu répercussion de quelques symptômes, soit de la gonorrhée, soit des chancres.

### SECTION PREMIÈRE.

### *Des pustules.*

Le virus vénérien s'allie aisément avec deux humeurs qui sont dans la peau : l'une est l'humeur muqueuse, renfermée dans les cellules spongieuses du corps réticulaire, qui est immédiatement sous l'épiderme ; et l'autre est l'humeur sébacée, que fournissent les glandes ou lacunes de la peau. Lorsque l'humeur mu-

queuse est infectée du virus vénérien, elle devient plus âcre; elle picote la surface de la peau, et y cause une démangeaison ou gratelle continuelle : ensuite, la même cause agissant toujours, il s'élève des ampoules miliaires, qui souvent dégénèrent en dartres sèches, farineuses, humides, rongeantes, etc. L'épiderme, à force d'être desséché, se gerse et se découpe; ce qui y forme des rhagades, dures, calleuses, avec démangeaison, et qui suintent de la sérosité.

L'humeur sébacée suintant des vaisseaux ou des lacunes de la peau, venant à s'épuiser et à dilater, par son séjour, les réservoirs où elle est contenue, forme des pustules cutanées, petites, séparées, dures, rondes et peu élevées, qui dégénèrent en ulcères de la même qualité. Ces ulcères viennent communément aux commissures des lèvres, aux ailes du nez, dans les cheveux et dans toutes les parties garnies de poils, parce que tous ces endroits sont pourvus d'un plus grand nombre de glandes ou de lacunes sébacées.

Les pustules vénériennes commencent d'abord par de petits boutons ovoïdes, en pointe, d'un rouge pâle, qui ne tardent pas à s'ouvrir, et forment bientôt un véritable ulcère, d'où dé-

coulent quelques gouttes d'une sérosité visqueuse et purulente : l'acrimonie de cette matière, en rongeant les bords du petit ulcère, l'agrandit bientôt en tout sens ; il devient quelquefois fort large et très-profond. ( *Voyez l'observation troisième.* ) Des boutons plus arrondis, en forme de cloux, poussent encore autour du front, appelé par plusieurs auteurs *corona Veneris*, et vulgairement *le chapelet* ), dans l'intérieur du nez et autour de la tête ; leur suppuration est abondante ; ils sèchent et disparoissent aisément, et laissent presque toujours après eux une trace noirâtre, même après le traitement le mieux administré.

Les enfans attaqués du mal vénérien ont de pareilles pustules sur les cuisses, sur les bourses, à la verge, sur toute l'habitude du corps, mais rarement au visage. Le traitement de ces symptômes n'exige pour topiques que d'étuver plusieurs fois le jour les parties affectées, avec l'eau de guimauve, ou le lait tiède ; on doit sur-tout attendre la guérison des remèdes internes. C'est précisément dans ces circonstances qu'on voit opérer des prodiges au sublimé corrosif ; il sèche promptement les pustules et consolide les petits ulcères qui en dépendent : la gale vérolique, qui a tant d'analogie avec cette

maladie, ne tient pas long-temps contre la vertu de ce remède, et disparoît aussi promptement. Je ne parle ici que des pustules vénériennes, et non de ces pustules étendues qui surviennent aux jambes dans les véroles scorbutiques; ce cas regarde les maladies vénériennes compliquées, dont il sera question dans le chapitre VIII. J'observerai seulement ici que, lorsque cette complication a lieu, il faut toujours que les anti-scorbutiques précèdent les anti-vénériens; sans cette précaution, il en résulteroit les accidens dont il est parlé ci-après.

## Section II.

### *Des exostoses vénériennes.*

On doit regarder comme un symptôme du dernier degré de la maladie vénérienne, les accidens qu'elle produit sur les os, tels que l'ankilose, l'exostose, l'hypérostose, des abcès dans l'intérieur des os, la carie, l'osteosarcose et la fragilité, ainsi que le gonflement des os. On peut voir dans les livres classiques de l'art, et sur-tout dans l'excellent dictionnaire de chirurgie par M. Sue, la définition et la division de ces différentes maladies. Contentons-nous

de dire ici quelque chose de l'exostose, comme la maladie la plus commune après l'infection du virus.

L'exostose est une tumeur circonscrite qui s'élève au-dessus du niveau du reste de l'os. On peut diviser les exostoses en deux espèces ; 1°. en celles qui occupent l'os proprement dit ; 2°. en celles qui n'affectent que le périoste : ces dernières, quoiqu'elles paroissent adhérentes, et ne faire qu'un même corps, conservent toujours une certaine mollesse, dont on ne s'aperçoit pas dans la première espèce, parce que celle-ci intéresse directement l'os, et qu'elle n'arrive qu'à la suite d'une vérole confirmée. Comme dans cet ouvrage il ne peut être question que des véroles récentes, nous laisserons cette espèce, pour ne nous occuper que de celle qui affecte le périoste. Elle se manifeste quelque temps après la répercussion des écoulemens vénériens ; ce symptôme arrive principalement aux articulations, sur-tout à l'extrémité sternale des clavicules, à l'articulation du bras avec l'avant-bras. La même chose arrive au tibia, ainsi qu'aux autres os. Ceux qui commencent à en être attaqués, s'aperçoivent d'abord d'un épaississement au périoste, qui bientôt devient dur, douloureux et enflammé, et ne tarde pas à gêner la

marche ; la douleur est plus vive la nuit lorsque le corps s'échauffe dans le lit, ou lorsqu'on expose la partie affectée devant le feu. Si ce mal est récent, les remèdes intérieurs suffisent pour le résoudre, et s'il est douloureux, enflammé, il faut appaiser la douleur par la saignée, la réitérer même, appliquer dessus la tumeur des cataplasmes anodins, tel que celui de mie de pain cuite dans une décoction de racine de guimauve et de tête de pavot, ou bien le marc des herbes émollientes, ou bien une compresse trempée dans la même décoction, ou dans l'eau de tripes : enfin, il conviendroit de faire quelques frictions locales sur la partie avec la pommade mercurielle ; mais il faut sur-tout avoir recours au traitement mixte.

Quoique je me sois proposé dans cet ouvrage de ne parler que des maladies syphilitiques récentes, comme je l'ai dit plus haut ; je crois cependant devoir parler d'une espèce d'exostose dont quelques auteurs ont fait mention, et que j'ai été moi-même à portée de soupçonner plusieurs fois (je dis soupçonner, car aucune marque extérieure ne peut la faire connoître) ; c'est celle qui survient à la table interne des os du crâne. Les accidens qui la font préjuger sont des douleurs aiguës de tête permanentes, ayant

un point fixe ; la foiblesse de la vue, quelquefois une paralysie des paupières, qui se propage souvent tantôt à gauche, tantôt à droite de la face ; enfin, la perte entière de la vue. Cette maladie, qui caractérise le dernier degré du syphilis, laisse malheureusement très-peu d'espérance de guérison. Mais, comme l'homme de l'art doit toujours chercher à soulager les infortunés qui viennent réclamer ses soins ; après s'être assuré s'il y a eu des symptômes primitifs qui ont précédé cette cruelle maladie, et si effectivement le malade en a été attaqué, alors plus de doute que les accidens ont pour cause une exostose interne du crâne. Il faut, sans différer, lui administrer le traitement mixte, suivant les règles prescrites dans le chapitre IX de cet ouvrage. Mais si la maladie résiste au traitement ( comme cela peut arriver), il faut appliquer un exutoire au bas des tubérosités des os temporaux, qu'on pratique avec une traînée de pierre à cautère ou avec un bistouri. Il y a même des auteurs qui proposent le cautère actuel. Ces moyens tendant tous au même but, c'est-à-dire à établir une prompte et abondante suppuration, on peut les employer indifféremment. Je me suis servi avec succès de la pierre à cautère sur un sujet qui étoit tourmenté d'une

violente douleur de tête, et qui réunissoit une partie des accidens dont j'ai parlé ci-dessus. Sa maladie avoit résisté à plusieurs traitemens anti-vénériens très-sagement administrés. J'étois d'autant plus fondé à présumer que ces accidens avoient pour cause un virus vénérien, que ces douleurs étoient survenues à la suite de plusieurs symptômes répercutés.

## Section III.

### *Des Douleurs vénériennes.*

La cause de toutes les douleurs véroliques, qui quelquefois tourmentent si cruellement les malades, vient de l'altération des humeurs qui servent à humecter, soit la surface extérieure des muscles, soit les jointures, soit le périoste: dans le premier cas, il survient des ganglions ou de petites tumeurs dures, qui donnent lieu à une douleur tensive, pulsative, avec tumeur manifeste et inflammation. Il survient aussi, lorsque la mucosité est très-âcre, une douleur rhumatismale avec chaleur, mais sans inflammation, qu'on appelle sciatique ou *lumbago*, lorsqu'elle occupe les reins ou la partie externe de la cuisse.

La synovie viciée et épaissie s'arrêtant dans les glandes mucilagineuses, où elle se sépare, les gonfle, les enflamme; ce qui donne lieu à des douleurs tensives ou pulsatives dans les jointures, avec tumeur et inflammation; accidens qui n'ont pas lieu, si la synovie continue à circuler librement dans l'articulation, quelque âcre et quelque irritante qu'elle soit.

Les douleurs vénériennes se font sentir dans certains endroits des os, principalement dans les articulations : ordinairement elles sont profondes et fixes, sans aucune tumeur, ni changement à la peau ; enfin, elles sont plus aiguës la nuit que le jour, et laissent des intervalles dans leurs paroxysmes. Ces sortes de douleurs n'exigent pas une méthode différente pour le traitement que celles des exostoses : la saignée et les mêmes topiques anodins et calmans conviennent, si elles sont inflammatoires ; mais il ne faut pas faire des frictions sur l'endroit de la douleur. L'expérience m'a appris que dans ces trois derniers cas, c'est-à-dire pour guérir les pustules, les exostoses et les douleurs vénériennes, il faut insister plutôt sur le traitement interne que sur l'externe : ces symptômes véroliques cèdent en effet plus promptement à l'action des préparations internes salino-mercurielles.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la nature et le traitement des accidens vénériens. Il en est beaucoup dont nous n'avons fait aucune mention, parce qu'ils caractérisent des véroles anciennes ou compliquées, et que nous n'avons entendu traiter ici que des véroles commençantes sans complication.

C'est presque toujours du traitement, bien ou mal administré, que dépend la guérison des malades : puissent-ils sentir une fois cette vérité, et cesser enfin de recourir à des gens sans aveu, sans connoissances, qui non-seulement épuisent leur bourse, mais sur-tout ruinent leur santé par la manière précipitée et empirique avec laquelle ils les traitent, ne s'attachant qu'à faire disparoître les symptômes, sans s'occuper du fond de la maladie! Il nous reste à décrire le traitement interne et externe de la vérole proprement dite, avec toutes les modifications et variations dont il peut être susceptible.

# CHAPITRE VIII.

## *De l'indication à tirer des symptômes et du tempérament des malades, pour l'administration des remèdes antivénériens.*

L'APPARITION, à la suite d'un commerce avec une personne infectée, d'un ou de plusieurs signes mentionnés dans les chapitres précédens, caractérise essentiellement le mal vénérien ou syphilitique : l'intensité de ces symptômes, leur nombre et la rapidité de leur développement manifestent encore la qualité, ainsi que la quantité du virus reçu, soit que cela vienne de la disposition des parties de celui qui le reçoit, soit que la personne qui le communique en ait été plus particulièrement et plus fortement infectée.

C'est donc principalement du nombre des symptômes, de leur intensité et de la rapidité de leur apparition, que dépend le choix des remèdes, en observant toutefois les modifications qu'exige le tempérament du malade.

Dans l'origine de la syphilis, le traitement que les gens de l'art adoptèrent fut nommé rationel ou méthodique, parce qu'il fut fondé sur les principes généraux de la médecine, en mettant les malades à un régime sévère, et détrempant les humeurs par les délayans, auxquels on faisoit succéder les altérans, ensuite les purgatifs pour évacuer l'humeur à mesure qu'elle se trouvoit détrempée et préparée. On employoit en même temps tous les remèdes que l'analogie des accidens avec d'autres maladies connues pouvoit indiquer. Le peu de soulagement qu'éprouvèrent les malades de cette méthode, la fit abandonner en partie, pour chercher un spécifique contre une maladie qui présentoit des phénomènes jusqu'alors inconnus.

Ce que ne put trouver tout l'art des médecins de l'Europe contre la vérole, des peuples guerriers, que la découverte du Nouveau Monde nous fit connoître, nous l'apprirent. C'est d'eux que nous tenons la vertu du gayac contre la syphilis, dont le succès ne fut cependant pas assez constant, pour ne pas laisser desirer un remède plus efficace. On doit au reste cette justice au bois de gayac ; c'est qu'après le mercure, il est, de tous les remèdes éprouvés

contre la vérole, celui qui a eu le plus de succès. On sait que Fernel fit avec ce végétal des cures surprenantes. Le seul reproche qu'on puisse lui faire est son obstination à regarder le mercure comme un poison, et de n'avoir jamais voulu, lorsque le gayac ne réussissoit pas dans la cure des maladies vénériennes, associer dans le traitement ces deux remèdes.

La squine, la salsepareille, le sassafras, employés seuls ou réunis avec le gayac, sous le nom de tisanes de bois, ou tisanes sudorifiques, ont fait la fortune de plusieurs charlatans, sans qu'on ait jamais reconnu à ces bois des vertus spécifiques contre la maladie syphilitique, même lorsqu'on y ajoute l'antimoine. Il en est de même de tous les autres végétaux, auxquels l'amour de la nouveauté, souvent l'ignorance, et presque toujours le charlatanisme, ont donné une réputation momentanée. Les élixirs, les sirops, les extraits anti-vénériens, que nous voyons aujourd'hui annoncés dans presque toutes les feuilles publiques, sont tous tirés de ces anciens remèdes : si quelques-unes de ces prépations ont eu un certain succès, elles le doivent au mercure qu'on y a associé.

L'analogie a suggéré l'usage du mercure employé extérieurement; il produisit de bons effets

tant qu'on ne l'employa qu'à petites doses ; mais l'abus que les empiriques firent bientôt de ce minéral, le fit abandonner comme un remède plus dangereux que le mal même. On n'y revint que long-temps après, pour ne plus le quitter, l'expérience ayant prouvé de plus en plus qu'il est le spécifique le plus assuré que nous ayons contre la syphilis, quelle que soit la forme sous laquelle on l'administre.

Sans doute les sudorifiques sont utiles dans la vérole ; mais le temps et l'expérience ont prouvé qu'ils n'étoient que palliatifs ou insuffisans : et certes leur vertu eût déja prévalu sur celle du mercure tant dénigré par leurs sectateurs, si véritablement l'effet eût répondu à leurs promesses.

En excluant les sudorifiques du traitement radical, on ne doit pas cependant les rejeter en entier ; il est des cas où ils peuvent être utiles, comme dans une vérole ancienne, accompagnée de symptômes indolens, qui, loin de porter un caractère inflammatoire, ont une marche lente et froide, sur-tout lorsqu'à ces symptômes se joignent une cachexie universelle, l'œdématie de la peau et un tempérament phlegmatique : l'infusion des bois sudorifiques est alors d'une efficacité singulière, autant pour

préparer les voies au mercure que pour en accélérer les effets, et j'en ai, dans ces cas, obtenu les plus grands succès.

Ils sont encore très-utiles dans la complication scorbutique de la vérole, pourvu toutefois que les symptômes du scorbut ou de la vérole ne soient point inflammatoires.

Enfin, un dernier cas où les sudorifiques ont un succès marqué, c'est après l'administration du mercure, sur-tout si on a le soin d'en tempérer l'activité par l'association de quelques substances saccharines, en leur donnant une forme de sirop, et qu'on y joigne un doux purgatif quelconque, qui tienne le ventre libre, sans irritation, et sans colique : on les emploie seuls dans ce cas, et souvent en peu de temps ils opèrent des prodiges; car les symptômes les plus rebelles disparoissent, et la santé revient à vue d'œil; telles sont les circonstances où les tisanes de callac et de vinache (*Voyez les Observations troisième et huitième*) et autres, à peu de choses près les mêmes, ont eu des succès étonnans. Il ne faut pourtant pas croire que les sudorifiques agissent comme spécifiques; s'ils produisent une cure radicale, en les administrant après le traitement par le mercure, c'est qu'il n'arrive que trop que le mercure

est dans la stagnation à la moitié du traitement, et que le corps s'y accoutumant, il cesse d'être porté dans les couloirs, où il doit détruire les symptômes : on en continueroit alors l'administration pendant des années entières, qu'on ne seroit pas plus avancé.

On est donc obligé de recourir à un autre remède auquel le corps ne soit point habitué, et qui réunisse la triple qualité d'exciter la fibre engourdie, de porter à la peau et de lâcher doucement le ventre; alors le mercure, remis en jeu, parcourt plus facilement des couloirs dont l'entrée lui avoit été jusqu'alors impraticable : les sueurs et les selles évacuant les matières superflues des différens engorgemens occasionnés par le mercure, on obtient une guérison prompte et radicale.

On fait également disparoître certains symptômes anciens négligés ou dégénérés, par le moyen des sudorifiques unis aux purgatifs.

Il y a un autre moyen dont plusieurs auteurs font le plus grand éloge, c'est l'association de l'opium avec le mercure. Cette manière peut être très-utile, lorsqu'on a à traiter des sujets délicats, et dont la constitution physique de la poitrine ne permet pas de faire usage des sels mercuriels, sans risquer de leur

faire éprouver des cardialgies, des coliques, etc. Alors le mercure réuni à l'opium peut être employé avec succès. J'ai obtenu aussi des guérisons surprenantes avec les fumigations de cinabre réunies aux sudorifiques ( *Voyez les Observations onzième et douzième* ). Il n'y a pas de méthode qui ne puisse réussir quelquefois dans quelques cas extraordinaires ; mais à ces cas particuliers, on ne peut assigner de méthode générale.

Plusieurs praticiens de Paris, avec qui j'ai eu occasion de m'entretenir relativement à la prétendue vertu spécifique des sudorifiques, m'ont assuré que le *sirop de salsepareille*, que quelques-uns avoient d'abord regardé comme souverain, ne leur a jamais réussi quand ils ont voulu l'administrer seul ; mais que lui ayant uni le muriate oxigéné de mercure, ils en avoient obtenu de très-bons effets, principalement sur des malades qui avoient été traités infructueusement par les frictions. Je me suis servi de ce sudorifique, avec cette addition, sur différens sujets ; dans quelques-uns, la guérison a été complète ; dans d'autres, j'ai été obligé de recourir à d'autres remèdes pour compléter la cure. Cette méthode, comme l'on voit, n'est pas plus spécifique que la précédente ; elle peut

tout au plus être administrée lorsque les remèdes ordinaires ne réussissant pas, on est obligé de recourir à d'autres traitemens.

Cette marche, que l'observation a indiquée, donne la solution des questions qui présentent un problème très-important. On se demande chaque jour : pourquoi les sudorifiques font-ils quelquefois des merveilles ; et cependant pourquoi plus communément ne guérissent-ils pas, et ne font-ils que pallier la maladie ? La différence des effets que procurent les sudoriques, provient et dépend, comme on voit, du temps où on les administre, et du sujet auquel on les administre.

Ainsi donc, lorsqu'ils sont donnés comme traitement primitif et essentiel, ils ne guérissent pas, ou bien ils pallient moins encore comme sudorifiques que comme évacuans ; mais une fois l'évacuation supprimée, les symptômes reparoissent ; donnés à la suite de l'usage du mercure, ils se joignent à ce minéral, lui donnent une nouvelle activité, et complètent ainsi une cure déja bien avancée.

On peut appliquer cette théorie à tous les remèdes antivénériens, prétendus spécifiques, dont on continue de faire un secret ; ils n'opèrent presque pas sur les véroles récentes ; ils

pallient quelquefois les anciennes, plus curables en général que les nouvelles, et souvent ils guérissent des véroles manquées en apparence, par les frictions obstinément administrées; parce que la nature avoit besoin d'un changement de remèdes pour la réveiller de la stupeur où l'habitude du premier l'avoit jetée. Or, comme on ne se permet d'essayer des remèdes nouveaux que quand on a employé inutilement ceux qui sont reçus, c'est presque toujours dans les cas curables que les malades ont recours aux spécifiques prétendus; la guérison les étonne, les charlatans en profitent, obtiennent des certificats, des priviléges; mais leur remède étant indistinctement administré aux véroles anciennes et aux nouvelles, le public ne tarde pas à s'apercevoir de l'inefficacité de leur prétendu spécifique.

Revenons maintenant à l'indication à tirer des symptômes et du tempérament des malades pour l'administration des remèdes antivénériens. Ces remèdes sont externes et internes, et ils doivent toujours être administrés ensemble, pour accélérer la guérison et la rendre constante; mais il faut insister sur les uns plus que sur les autres, à raison du tempérament du malade, de l'état de sa peau et de la dispo-

sition des premières voies. Si le malade est d'un tempérament lent, pituiteux, phlegmatique, la dose des remèdes internes doit l'emporter sur celle des externes : au contraire, s'il est vif, sanguin, ou bilieux, il faut insister davantage sur les remèdes externes. Le traitement mixte doit marcher d'un pas égal dans les tempéramens intermédiaires.

On a des règles moins sûres pour le traitement des mélancoliques. Ce n'est qu'après avoir étudié particulièrement la disposition habituelle du malade, qu'on peut se décider dans le choix des médicamens. Les remèdes internes en lavage paroissent en général réussir, sans toutefois abandonner les frictions. Mais on fait entrer très-peu de mercure par la peau, dans les malades qui suent facilement, et qui pour l'ordinaire sont constipés : leurs premières voies absorbent mieux les remèdes internes. Ceux qui sont souvent dévoyés, et dont la peau est plus aride, s'accommodent mieux des frictions. Cette observation peut encore servir dans la conduite des tempéramens précédens.

Les maladies compliquées exigent d'autres attentions : on augmenteroit le scorbut et on auroit peine à guérir la vérole dans ceux qui sont à la fois et vérolés et scorbutiques, si l'on

n'avoit la précaution de faire précéder les anti-scorbutiques aux mercuriaux, et de n'administrer ces derniers que quand le scorbut est radicalement guéri. Ces précautions sont tellement nécessaires, que, si on ne les suivoit pas exactement, on verroit bientôt la maladie faire des progrès effrayans, et la vie du malade seroit en danger. On est souvent obligé, dans ces circonstances, de joindre aux remèdes un régime fortifiant. Enfin, lorsqu'on vient à faire usage du mercure, il faut l'administrer à petite dose, à des distances éloignées, et avec cette sage circonspection que connoissent les gens de l'art. Mais de pareils cas, ainsi que les autres complications, exigent des soins particuliers qui les excluent de la classe des maladies simples et récentes, pour lesquelles seules on a composé cet ouvrage.

# CHAPITRE IX.

## *De l'oxigène.*

Depuis quelque temps on préconise de nouveaux remèdes contre la maladie syphilitique : il en est un, beaucoup trop vanté par les uns, et trop décrié par les autres ; c'est l'*oxigène*. Ses partisans conviennent qu'il n'est utile que lors des symptômes primitifs.

« Il reste démontré pour moi, dit le docteur *Alyon*, que l'oxigène a le pouvoir de dompter la très-grande majorité des symptômes primitifs de la maladie vénérienne, et que si on veut l'employer sans partialité, on conviendra de son efficacité contre les chancres, les bubons et la gonorrhée. Je n'ai point assez de faits pour juger de son action dans les cas de vérole confirmée. Je le crois même insuffisant dans ces cas, qui éludent aussi le plus souvent les effets du mercure. »

Le docteur *André Vacca Berlinghieri* parle de ce nouveau remède avec une impartialité bien propre à inspirer la confiance.

« Je puis assurer, dit-il dans son excellent *Traité sur les maladies vénériennes*, qu'on a dit trop de bien et trop de mal de l'*oxigène ;* qu'il est impossible de refuser des propriétés antivénériennes à l'acide nitrique employé dans les cas que je vais indiquer ; qu'il est également impossible d'admettre qu'il guérit dans tous les cas, qu'il soit applicable à tous les tempéramens, qu'il soit suffisant dans les maladies trop compliquées ou anciennes.

» Quelques médecins redoutent cet acide pris intérieurement ; ils pensent qu'il peut irriter la poitrine, agacer les nerfs, etc. Je ne prétends pas que ces effets n'auront jamais lieu, j'avouerai même que je les ai quelquefois observés ; mais quel est le remède qui n'est pas suivi de quelques inconvéniens dans certains individus ? Que serviroient les médecins, s'ils n'étoient pas là pour diriger l'action des remèdes, les suspendre ou les modifier suivant l'exigence des cas ? J'ai rencontré quelques estomacs qui refusoient l'usage de cet acide ; mais je puis certifier que le nombre en est très-petit, et que depuis plus d'un an je l'ai donné à plus de quatre cents malades sans avoir remarqué aucun accident.

» J'ai traité quelques malades qui avoient in-

fructueusement pris l'acide et le mercure, et je les ai complétement guéris en leur administrant les deux réunis. Les bubons, les chancres, les gonorrhées, cèdent à l'acide seul ; mais dans les cas très-compliqués ou anciens, on peut joindre à la limonade nitrique l'usage de quelques frictions mercurielles ( c'est-à-dire notre traitement mixte ) sur la partie latérale interne des cuisses où se rencontrent les vaisseaux lymphatiques : il suffira alors de recourir à des frictions très-légères ; je ne les ai jamais portées au-delà d'un demi-gros d'onguent. J'invite les partisans du mercure qui refusent toute propriété antivénérienne à l'acide, à le donner de cette manière, et ils seront bientôt persuadés qu'il est le plus puissant des auxiliaires dans les cas graves, et qu'il guérit très-bien administré, seul, dans les cas primitifs de la maladie. »

Pour mettre le lecteur à portée de juger une question aussi importante, je vais citer le rapport qu'en a fait le traducteur de *Bell.*

« On a, dit-il, essayé différens moyens, autres que le mercure, pour combattre le virus syphilitique. On voudroit pouvoir se passer de ce minéral. On a long-temps fait des recher-

ches dans le règne végétal ; mais les cures opérées par ce moyen ont toutes été jusqu'ici fort incertaines. L'opium a paru assoupir pour quelque temps les symptômes véroliques ; mais outre qu'il n'est nullement probable qu'il eût guéri, il ne faisoit qu'échanger les inconvéniens nombreux qu'il entraîne, contre ceux du mercure. On emploie depuis quelque temps l'*acide nitrique*, et je suis à portée d'en voir les effets par l'usage constant qu'en fait un de mes confrères à l'hôpital militaire de Mézières. Je l'ai vu fréquemment dissiper les symptômes les plus graves ; mais je l'ai vu aussi échouer quelquefois, quoique le régime eût été assez sévèrement observé. J'ai en outre remarqué qu'il augmentoit prodigieusement l'irritabilité du système, et qu'il causoit quelquefois des accidens nerveux. Cela tenoit peut-être à la manière de le préparer, ou à la nature du tempérament du sujet. Je ne prétends toutefois nullement juger ce spécifique, sur lequel les praticiens n'ont point encore prononcé définitivement. »

Voici ce que dit encore le docteur *Berlinghieri*, page 198, traduction du docteur *Alyon*.

« Quant aux acides et aux substances oxi-

génées en général, je ne crois pas qu'elles aient le pouvoir de vaincre la vérole. Quelques guérisons spontanées, ou des symptômes non véroliques, considérés comme dépendant de la vérole, ont, à mon avis, induit en erreur leurs partisans. Le docteur *Chiarenti* a employé l'acide nitrique, suivant les règles prescrites, sur un malade attaqué de douleurs et d'exostoses, mais sans succès. Le mercure produisit ensuite la parfaite guérison de la maladie.

» Le citoyen *Giorgi* a aussi essayé l'acide nitrique, à l'hôpital de Florence, avec des résultats qui ne sont pas favorables à cette substance. »

Aux opinions diverses des grands maîtres que je viens de citer, sur les bons ou mauvais effets des acides oxigénés, je crois devoir encore ajouter celle du célèbre *Swediaur*. Ce savant médecin a traité cette question d'une manière à ne rien laisser à desirer. Il a réitéré lui-même toutes les expériences qui ont été faites avec ces substances, tant à Woolwich près de Londres, qu'à Paris. Les premières, par le célèbre *Cruickshank*, chirurgien en chef de l'hôpital de l'artillerie ; et les deuxièmes, par le docteur *Alyon*, dans l'hospice de perfec-

tionnement de l'École de Médecine. «Dans toutes mes expériences, dit-il, je me suis servi de l'acide nitrique pur à trente degrés. J'ai commencé toujours par quarante ou cinquante gouttes d'acide dans deux livres d'eau distillée; et dans aucun cas, je n'ai porté les doses au-delà de cent vingt à cent trente gouttes par jour.

» Avec le muriate suroxigéné de potasse, j'ai commencé par la dose d'un gramme (ou vingt grains) chaque jour dans deux livres d'eau distillée, en augmentant graduellement jusqu'à un gramme et demi, et même deux grammes ou quarante grains, et, dans deux cas seulement, jusqu'à deux grammes et demi par jour. »

Le docteur *Swediaur*, d'après le relevé de son journal, a trouvé à peu près le même résultat que ceux obtenus dans les expériences faites à l'hospice de l'École de Médecine, c'est-à-dire à peu près un quart des malades guéris, un autre quart douteux, et les deux quarts restans sans aucune amélioration, et même au contraire, dans quelqnes-uns, avec des effets dangereux et pernicieux.

L'auteur, après avoir rapporté plusieurs observations pratiques, faites avec la plus scru-

puleuse attention, et qu'on ne lira pas sans intérêt (dans son savant *Traité des maladies vénériennes ou syphilitiques*. 4e édit., tom. 2, pag. 317 et suiv.), fait une dernière réflexion que voici :

« D'après ces expériences et observations réunies, dit-il, il n'est pas douteux que les remèdes oxigénés n'agissent avec une très-grande énergie sur le corps humain, et qu'ils ne puissent être employés par conséquent avec un grand avantage dans plusieurs maladies. Mais il paroît, de l'autre côté, que, quelque efficacité qu'aient montrée ces mêmes remèdes contre les maladies syphilitiques dans les climats chauds, et dans nos climats froids ou tempérés de l'Europe, contre certaines affections primitives sur-tout ; ce ne sont pas des médicamens auxquels nous puissions nous fier en aucune manière pour la guérison des maux syphilitiques primitifs en général, et encore moins pour une cure radicale des symptômes syphilitiques secondaires, ou de la vérole proprement dite : car les expériences faites avec toute la précision possible, et suivies avec une attention sévère, régulière et constante, m'ont convaincu que les remèdes oxigénés, administrés à l'intérieur et à l'extérieur, quoique

guérissant, dans plusieurs cas, les ulcères syphilitiques originaires des parties génitales, ne produisoient aucun effet marqué ni sur les bubons ni sur les blennorrhagies (gonorrhées virulentes); et qu'en général leurs effets sur le virus syphilitique, lorsqu'il affecte le système entier, étoient nuls, ou trop précaires pour s'y fier. En énonçant ainsi mon opinion sur ces remèdes, je parle toujours de nos climats tempérés ou froids, ne voulant nullement préjuger leurs effets dans les climats chauds. C'est aux médecins éclairés qui exercent la pratique en Espagne, en Afrique et aux grandes Indes, etc. de déterminer à quel point ces effets y sont (peut-être) différens de ce que nous observons chez nous. »

*M. Aubert,* docteur en médecine et correspondant de la société médicale de Paris, vient d'enrichir cette année le domaine de la médecine de la traduction d'un excellent ouvrage italien, intitulé : *Traité complet sur les maladies syphilitiques*, par M. *Cirillo*, premier médecin du roi de Naples, etc. Le traducteur y a joint des notes très-instructives, qui rendent cet ouvrage encore plus précieux.

Dans cet ouvrage, le docteur *Cirillo* indique une nouvelle méthode d'administrer le su-

bliné corrosif ( muriate de mercure oxigéné) par les frictions (1) ; on se décidera avec peine à se ranger de son avis, d'après le paragraphe suivant que nous trouvons dans le savant traité du docteur Swediaur, page 265, tom. 2, 4e édition, et que voici :

« Pour ce qui regarde, dit-il, l'usage du muriate oxigéné de mercure en friction recommandé, il y a plusieurs années, par le docteur *Cirillo* de Naples ; j'observerai que de dix ou douze malades auxquels on avoit appliqué à Naples ces frictions à la plante des pieds, huit moururent dans le courant de l'année. »

---

(1) Cet estimable docteur fait connoître dans son ouvrage un moyen par lequel on peut juger des différences du pouls dans les différens symptômes syphilitiques. « Il » est, dit-il, parmi les nombreux symptômes dépendant » de la vérole, deux affections qui appartiennent exclu- » sivement au prépuce ; je veux parler du *phimosis* et » du *paraphimosis*. Lorsque l'inflammation et l'étrangle- » ment exigent une opération chirurgicale, il est assez » ordinaire de voir survenir quelque altération dans les » mouvemens de l'artère gauche. Tant que l'incision ré- » cemment faite maintient la partie affectée dans l'état » d'irritation, l'artère gauche forme un arc vibratile entre » l'*index* et le *medius*, et la droite est presque toujours » alors petite, bassé et irritée. Peu de jours après, quand » une suppuration louable s'est établie, l'*arc* dont nous

D'après les opinions et les faits cités ci-dessus, on juge bien que je n'ai pas été tenté d'abandonner, pour cette nouvelle méthode, le traitement mixte que j'emploie depuis trente-deux ans avec un succès constant. L'approbation solennelle qu'en donna la faculté de médecine de Paris en 1773, dans un de ses *primâ mensis*, et les cures qu'en obtiennent journellement les plus habiles praticiens, doivent lui faire donner la préférence sur toutes les autres méthodes.

---

» venons de parler se dilate, l'artère devient molle et » onduleuse après deux ou trois battues. C'est précisément ce même signe qui annonce et accompagne constamment les suppurations de tous genres, et toutes les » crises qui s'opèrent par la peau : en effet, les pouls » larges et onduleux précèdent la sueur critique, les » efflorescences de la peau, les éruptions salutaires de la » petite vérole et de l'érésypèle. Il paroît d'ailleurs, et on » ne peut guère expliquer comment les affections des » parties génitales, celles de l'anus, l'engorgement et » l'ouverture des veines hémorroïdales, les fistules du » rectum, etc. peuvent déterminer, dans l'artère gauche, » le caractère d'élévation dont nous venons de parler : la » chose n'en est pas moins certaine. »

## CHAPITRE X.

### *Manière d'administrer les remèdes antivénériens.*

On suppose un sujet qui n'est ni bilieux, ni sanguin, ni pituiteux, ni mélancolique, ou dont le tempérament, ne donnant dans aucun de ces excès, permet d'administrer les remèdes antivénériens d'une manière uniforme : alors il sera facile, d'après ce qui a été remarqué sur la différence des tempéramens, de varier suivant l'indication la dose des remèdes, soit internes, soit externes. La saignée et la purgation doivent précéder le traitement. On tirera du bras trois palettes de sang ; deux jours après on purgera le malade avec la poudre nº 1 ; et le lendemain de la médecine, on lui fera prendre, matin et soir, une cuillerée de la solution nº 3, dans un grand verre de lait de vache, de chèvre ou de brebis, ou bien dans pareille quantité d'eau de riz, de décoction de guimauve, de sirop d'orgeat, ou enfin dans la même mesure d'une forte décoction de mie de pain.

Le second jour, le malade continuera de prendre une cuillerée de solution, le matin à son réveil, et une autre le soir, une heure avant son souper ou deux heures après son souper. Mais entre ses deux repas, il se frottera lui-même avec un gros de la pommade mercurielle nº 13, sur l'une des aines et sur la rondeur de la cuisse du même côté, en descendant vers le périnée. Le temps de la friction doit être d'une petite demi-heure.

Le troisième jour, il prendra la même dose de solution, toujours aux mêmes temps, de la même manière et dans les mêmes intervalles.

Le quatrième jour, le malade se frottera du côté opposé avec pareille quantité de pommade mercurielle, sans négliger de prendre matin et soir la cuillerée de solution, et avec les précautions prescrites.

Il continuera aussi pendant huit jours d'avaler, chaque matin et chaque soir, une cuillerée de solution, et de se donner lui-même une friction d'un gros de pommade mercurielle, sur l'aine et sur le gras de la cuisse, observant, comme on l'a dit, de ne commencer les frictions que le second jour du traitement, de ne point augmenter la dose de la pommade, et ne négligeant jamais de mettre un intervalle

entre les quatre premières frictions, qui, suivant cette marche, finissent le dernier jour de la première huitaine.

Après avoir administré cette première dose de mercure, on purge une seconde fois le malade avec la poudre n° 1, et le lendemain on reprend l'usage de la solution, qu'on augmente d'une cuillerée, partagée en deux fois; c'est-à-dire qu'au lieu d'une cuillerée le matin et d'une cuillerée le soir, il en prendra une et demie chaque fois dans la même quantité de lait, et aux mêmes heures.

Un jour après la seconde médecine, et deux jours après la quatrième friction, le malade se frotte une cinquième fois, toujours sur l'intérieur des cuisses, mais en commençant à la cuisse opposée à celle sur laquelle la quatrième friction a été faite. La dose de pommade doit être alors d'un gros et demi. On continue à frotter alternativement, de deux jours l'un, tantôt l'une, tantôt l'autre cuisse, pendant la seconde huitaine, ayant toujours soin de prendre deux fois par jour la solution, comme on l'a prescrit.

Le dix-huitième jour du traitement, ou le lendemain du jour auquel le malade s'est donné la huitième friction, on le purge une troi-

sième fois, de la même manière que les deux précédentes; et après l'avoir laissé reposer un jour, on lui fait reprendre à la fois l'usage des frictions, et de la solution à la même dose, jusqu'à la fin de la troisième huitaine. On le repurge ensuite une quatrième fois pour recommencer les remèdes à la même dose et de la même manière, pendant huit autres jours, purgeant ainsi de huitaine en huitaine, continuant l'usage des frictions et de la solution, aux doses prescrites, aux temps marqués et avec les précautions indiquées, jusqu'à ce qu'on ait employé trois onces de pommade et vingt-quatre grains de M. S.

Deux jours après la fin de ces remèdes, on saigne du bras le malade, et le lendemain de la saignée on le purge encore avec la poudre n° 1.

La boisson ordinaire, pendant le traitement, doit être au choix et suivant les facultés du malade; tantôt la décoction d'orge, tantôt l'eau de riz, tantôt la tisane faite avec le chiendent et la réglisse, en ajoutant une pincée de fleurs de sureau sur pinte de chacune de ces boissons, ou bien une de celle que nous avons indiquées lors du traitement de chaque symptôme.

Le régime le plus doux est toujours le meilleur. Les remèdes auroient bien plus de succès, si l'on pouvoit se mettre au lait pour toute nourriture. Il en est de même du travail journalier et de l'intempérie des saisons ; il faut, autant qu'on le peut, ne prendre qu'un exercice modéré pendant l'usage des remèdes, comme il convient d'éviter la fraîcheur des matinées, l'humidité du soir, la pluie, les frimats, etc.; mais toutes ces précautions ne sont pas tellement nécessaires, qu'on ne puisse être guéri en ne les observant pas d'une manière scrupuleuse. Voilà la marche que l'on doit suivre dans l'administration du traitement mixte, pour la plupart des malades. Mais il est des cas où il faut augmenter ou diminuer les doses des remèdes ; et ces cas qui sont rares, c'est plus souvent le tempérament des malades que la maladie, qui y donne lieu. C'est au praticien instruit à juger de ces différences, et à diriger son traitement en conséquence. Les observations que nous avons mises à la suite de cet ouvrage, présentent plusieurs exemples de ce genre, et apprendront aux jeunes chirurgiens la manière de se conduire en pareille occurence.

## CHAPITRE XI.

### *Accidens à prévenir en administrant le traitement anti-vénérien.*

Les accidens qui peuvent survenir dans ce traitement, se manifestent également dans toutes les autres méthodes ; mais ils sont ici moins nombreux, moins fréquens et plus faciles à dissiper. Les principaux sont la salivation, une chaleur âcre dans toute l'habitude du corps, etc.

#### *Salivation.*

La moindre attention à la bouche du malade suffit pour le garantir de la salivation. Ceux qui voudront se donner la peine d'y regarder n'auront jamais à craindre les suites de cet accident. Il est donc nécessaire, chaque matin et chaque soir, d'examiner attentivement les gencives : si le malade a le fond du gosier sec, si les gencives sont rouges, gonflées, et que la bouche soit pâteuse et l'haleine forte, il faut suspendre les remèdes mercuriels, tant intérieurs qu'extérieurs, donner peu à manger,

le faire gargariser plusieurs fois le jour, avec de l'eau et du vinaigre, lui faire prendre matin et soir des lavemens à l'eau pure et au beurre frais, ou bien avec une décoction de graine de lin, et se conduire ainsi jusqu'à ce que tous ces signes soient dissipés.

Si par la négligence du malade, ou par une disposition particulière, rare il est vrai, mais qui peut se rencontrer dans les tempéramens délicats, il arrivoit que les signes avant-coureurs de la salivation fussent devenus plus considérables, et qu'à l'état décrit de la bouche se joignissent le mal de tête, la fièvre et même le crachotement; après avoir suspendu tout remède, il faudroit promptement recourir à la saignée du pied, et même à la diète sévère, qui est un moyen de plus contre la salivation. De cette manière, ces accidens disparoissent en peu de jours. Lorsqu'ils sont diminués, on purge le malade avec la médecine, n°. 1; mais cette fois, comme la précédente, il ne faut reprendre l'usage des remèdes que lorsque les signes de salivation sont entièrement dissipés.

Le troisième degré de salivation est celui auquel, malgré toutes ces précations, cette évacuation s'établit avec le gonflement du visage

et de la gorge, l'étouffement et la fièvre, qui en sont la suite. Ce cas ne se rencontre pas dans la méthode mixte; on sait qu'alors il faut saigner une ou deux fois du pied le malade dans un même jour; qu'on revient à la saignée si la déglutition n'est pas plus libre; qu'on met le malade à une diète rigoureuse; qu'on lui donne abondamment à boire du petit-lait clarifié, ou de la tisane ordinaire, ou, ce qui vaut encore mieux, une eau de casse; qu'enfin on applique autour de son cou, dessous le menton et sur ses joues, des cataplasmes faits avec la mie de pain bouillie, suivant la formule, n°. 15.

Il est inutile d'ajouter que les purgatifs sont indiqués après cette sorte d'effervescence mercurielle; et que cette fois, comme les précédentes, il ne faut revenir aux anti-vénériens mercuriels que lorsque l'engorgement est totalement dissipé.

Quelques auteurs conseillent de faire saliver les malades, et soutiennent même que la salivation est absolument nécessaire, si l'on veut obtenir une guérison radicale. On verra par les expériences que j'ai faites là-dessus, et que je rapporte dans le chap. XIV, combien cette pratique est contraire et même dangereuse.

C'est le sentiment du célèbre Swediaur. Je dirai seulement ici, qu'autant je crains une abondante évacuation de salive, autant j'aime à voir dans mes malades la bouche un peu plus mouillée qu'à l'ordinaire; ce signe m'annonce que le mercure a pénétré dans la masse des humeurs, et que ce minéral a été absorbé. Mais il y a loin de desirer un léger ptyalisme, ou de provoquer une grande salivation. On sait quels sont trop souvent les funestes effets de ces fortes secrétions : chute des dents, phthisie, etc. Le moindre désagrément qui puisse arriver aux malades qui éprouvent ces fortes salivations, c'est de cracher nuit et jour, d'avoir la bouche remplie d'ulcères douloureux qui exhalent une odeur tellement infecte, que les personnes qui les approchent en sont incommodées. Ces accidens, comme l'on voit, sont assez désagréables pour faire abandonner une pareille méthode, qui est d'ailleurs contraire au succès qu'on se propose contre la maladie principale.

*La chaleur de la peau.*

L'échauffement dans l'habitude du corps n'arrive jamais lorsqu'on a la précaution d'entretenir la liberté du ventre. Mais si, malgré

ce soin, il survenoit des rougeurs et des démangeaisons à la peau, on suspendroit les remèdes anti-vénériens pour recourir aux bains chauds et à la saignée, que l'on réitèreroit une ou deux fois, observant de faire diète pendant quelques jours, pour se purger ensuite avec la médecine, n°. 1.

*Règles ou mois de femmes.*

Les règles ou mois de femmes sont encore une raison de suspendre le traitement; on ne change point le régime tant qu'elles coulent; mais on ne reprend l'usage du mercure que deux ou trois jours après que les règles ont cessé de couler. Les femmes mal réglées, par cause vénérienne, continueront le traitement pendant leurs menstrues; c'est le moyen d'en avoir de plus abondantes. Cependant, dans ce dernier cas, il faudroit également s'arrêter si l'évacuation devenoit trop forte.

*Boutons érésipélateux suite des frictions.*

Ceux qui ont la peau tendre, et qui suent facilement, sont quelquefois exposés à des boutons qui s'élèvent de la partie frottée, lorsque la friction a été donnée avec trop de force, et sur-tout si c'étoit sur une partie garnie de

poil, et qu'on n'ait pas eu soin de raser auparavant. Ces boutons rouges d'abord, blanchissent dans peu; il s'en exprime une liqueur épaisse mielleuse, dont la sortie est la crise et la fin de cette sorte d'éruption. Le meilleur moyen de la prévenir, c'est d'insister moins sur les frictions dans les personnes qui ont ainsi la peau disposée à la sueur, d'avoir l'attention de raser les parties sur lesquelles on doit appliquer les frictions, de frotter légèrement, d'employer de la nouvelle pommade (pour ces tempéramens seulement) préparée avec le camphre; enfin, de donner la friction de manière que la main glisse sur la peau par un mouvement circulaire, et de la décrasser peu de temps après s'être frotté avec de l'eau tiède, de l'eau de guimauve, ou de l'eau végéto-minérale, n°. 8.

*Dévoiement, maux d'estomac.*

Quoique le dévoiement et les maux d'estomac surviennent rarement dans cette méthode, cependant, si des malades très-délicats venoient à éprouver l'un ou l'autre de ces accidens, on suspendroit tout remède; on leur feroit faire diète un ou deux jours, pendant lesquels ils prendroient plusieurs lavemens, n°. 11; et

ensuite, si le lait paroissoit leur être contraire ; ils substitueroient la décoction de pain, l'eau de riz ou le bouillon gras. Mais si on ne réussit pas, il faut donner la préférence au lait par-dessus tout autre véhicule.

## CHAPITRE XII.

### *Différences à garder dans les tempéramens différens.*

L'ADMINISTRATION de ces remèdes réunis, telle qu'on vient de la prescrire, et qui constitue le traitement *mixte*, convient, comme on l'a dit, à ceux qui ont, pour ainsi dire, un tempérament moyen, et qui se portoient bien d'ailleurs, avant d'être attaqués de maladie vénérienne. Voici ce qui est à observer dans les tempéramens différens : on augmente la dose des frictions, et l'on diminue celle du muriate oxigéné de mercure dans les tempéramens sanguins et bilieux ; c'est-à-dire qu'on emploie quatre onces de pommade mercurielle, au lieu de trois, ayant soin de répartir cette quatrième once de pommade sur la totalité des frictions, suivant la proportion indiquée au chapitre IX.

Quant à la solution, on administrera la mineure, n°. 5, au lieu de la majeure, n°. 3 ; on ne donnera que seize grains de mercure sublimé et quatre onces de pommade mercurielle. Il faut insister beaucoup sur les lavages dans ces tempéramens, et il faut, dans les chaleurs excessives de l'été, leur faire prendre des bains, soit de rivière, ou domestiques, avant le traitement, ou y suppléer par des bains locaux, avec des éponges trempées dans de l'eau tiède, n°. 14.

Il faut se conduire autrement à l'égard des pituiteux. On doit employer deux onces de pommade et trente-six grains de muriate oxigéné de mercure ; c'est-à-dire, une pinte de plus de solution majeure, et moitié moins de pommade. Ainsi, sans troubler l'ordre indiqué pour l'administration intérieure du mercure sublimé, au lieu de commencer par deux cuillerées de solution, on en fera prendre trois, partagées en deux doses égales, l'une le matin, et l'autre le soir ; lorsqu'on sera parvenu au temps où communément l'on en prend trois cuillerées, il en faudra joindre une autre, et continuer ainsi jusqu'à la fin des remèdes.

Les tempéramens mélancoliques, nous l'avons

dit, exigent beaucoup plus d'attention. Le traitement interne leur réussit mieux que les frictions. Les bains locaux, n°. 14, leur sont utiles. Rarement les saignées leur conviennent, à moins qu'il ne se rencontre des symptômes très-inflammatoires. Mais il faut veiller à la bouche avec d'autant plus d'attention, que personne ne salive avec plus de facilité que les mélancoliques, naturellement disposés au scorbut, et qui souvent sont dans le premier degré de cette maladie : le véhicule de la solution dans ces malades ne doit point être laiteux ; il faut employer l'eau de riz ou les autres moyens indiqués au défaut de lait ; la liberté du ventre est plus nécessaire chez les mélancoliques que dans les autres tempéramens. On l'obtient par l'usage des boissons délayantes et les lavemens à l'eau de rivière et au beurre frais. A l'égard de leur bouche, ils doivent la laver plusieurs fois par jour avec un verre d'eau fraîche et une cuillerée de vinaigre, mêlés ensemble.

## CHAPITRE XIII.

### *Du traitement de femmes enceintes et des enfans.*

Quelques praticiens n'osent administrer le mercure aux femmes enceintes, dans la crainte que ce minéral ne les expose à faire une fausse couche. Cette crainte n'est pas fondée : je puis attester que toutes les femmes grosses que j'ai traitées avec ce remède, sont heureusement accouchées à terme.

Quoique ce traitement ne diffère pas du précédent quant à la qualité et à la quantité des remèdes, la marche n'est cependant pas tout-à-fait la même. Il ne faut purger les femmes enceintes qu'avec la médecine suivante :

Prenez manne en sorte une once et demie; catholicum double une once; faites la médecine dans un verre d'infusion de fleurs de violette.

Mais il faut les purger rarement. Il importe encore de prévenir avec soin la trop grande activité du mercure, et de saigner promptement

du bras la malade, à la moindre douleur de tête, sur-tout si à ce signe se joignent des lassitudes dans les membres, la plénitude du pouls et la pesanteur de toute la machine.

Il faut aussi moins insister sur la solution, et augmenter la dose de la pommade mercurielle, à-peu-près dans les proportions indiquées pour les tempéramens sanguins et bilieux.

*Du traitement des enfans.*

Les bornes que je me suis prescrites en composant cet ouvrage, ne me permettent pas d'entrer dans de longs détails relativement à la manière dont les enfans peuvent avoir contractés la maladie syphilitique. J'ai dit (*dans la section III du chapitre I.*) que les enfans nouveaux-nés peuvent être infectés du virus vénérien ou syphilitique, soit par la semence de leur père, soit par la nourriture qu'ils reçoivent de leur mère, lors de leur séjour dans la matrice; c'est la vérole héréditaire. Ils peuvent encore gagner l'infection en passant dans le vagin de la mère infectée, ou bien par l'allaitement de la nourrice. De quelque manière que les enfans l'aient contractée, le premier soin de l'homme de l'art est de chercher à les guérir, mais il est rare de pouvoir traiter

efficacement ces petits malades avant le douzième mois de leur naissance. On peut tout au plus se permettre, avant ce temps, de leur donner, matin et soir, une cuillerée à café de solution mineure bien édulcorée et délayée dans une bouillie légère. De cette manière, on appaise souvent la violence des accidens; quelquefois même on les dissipe; presque toujours on gagne assez de temps pour parvenir à cet âge qui permet des remèdes plus suivis et plus efficaces.

A un an, on leur donne deux cuillerées à café de solution mineure, n°. 4, l'une le matin et l'autre le soir. On continue ainsi jusqu'à ce que le petit malade ait pris huit grains de mercure sublimé.

Ce traitement est le même jusqu'à la fin de la première enfance. A quatre ans et demi, il faut joindre à la solution des frictions locales, chacune d'un demi-gros de pommade mercurielle, n°. 13. On fait ces frictions sur les aines et sur le gras de la cuisse, et l'on met un jour d'intervalle d'une friction à l'autre. Deux onces de pommade mercurielle et huit grains de mercure sublimé, suffisent, pour l'ordinaire, dans le traitement des enfans. L'on n'emploie même cette dose d'onguent, que

parce qu'il s'en perd toujours en frottant le malade, qui ne peut, à cet âge, se donner lui-même les frictions.

Plus l'âge se fortifie, plus il faut augmenter la dose du mercure, soit en liqueur, soit en pommade. Mais dans ces premiers temps de la vie, où l'on ne doit rien attendre du rapport des malades, il faut redoubler d'attention. Pour peu que l'enfant crie ou qu'il s'agite, il faut voir si ces cris ne viendroient pas de l'irritation des entrailles. Sa respiration, presque toujours précipitée, rend l'inspection de la poitrine plus difficile. La plénitude du pouls, la pesanteur de la tête, la rougeur du visage et l'assoupissement, sont des accidens contre lesquels il faut être sans cesse en garde; ils préludent pour l'ordinaire la salivation, d'autant plus à craindre dans l'enfance, que les petits malades sont menacés alors d'une suffocation prochaine.

Lorsqu'on a lieu de prévoir l'apparition de ces symptômes, et plus encore lorsqu'ils se sont manifestés, le premier soin est de suspendre l'administration du mercure, de lâcher le ventre du malade avec quelques cuillerées de la potion, n°. 12; de le saigner une fois du pied, s'il a douze mois passés, et d'appliquer

les ventouses scarifiées sur la nuque, s'il n'a point encore atteint sa première année. On entoure encore son cou et son menton avec le cataplasme, n°. 15; on le purge ensuite avec la médecine, n°. 2, et l'on ne revient à l'administration des mercuriaux, que quand l'orage est entièrement dissipé.

Sans ces accidens, qu'il est facile de prévenir, on purge les enfans aux mêmes périodes que les adultes; mais c'est avec d'autres purgatifs, et à des doses proportionnées à la délicatesse de leurs organes.

A l'âge de trois ou quatre ans, il convient de saigner le malade avant et après le traitement : si l'irritation intestinale, fréquente dans les enfans, indépendamment des remèdes, se faisoit sentir après les avoir saignés, au lieu de les purger, on se borneroit à leur lâcher le ventre avec la potion : n°. 12, dans tous les cas, on suspendroit tout remède s'il survenoit quelque maladie étrangère à la vénérienne, pour ne les reprendre qu'après avoir détruit cette complication.

Telle est la marche du traitement interne dans le plus grand nombre de circonstances. Il est pourtant essentiel de remarquer que, quoique la dose de mercure indiquée soit

suffisante pour détruire le virus syphilitique, il peut cependant, comme nous l'avons déjà remarqué, se rencontrer des indications qui exigent que cette dose soit portée plus loin. Alors il faudra donner quelques frictions de plus, et continuer plus long-temps l'usage de la solution, toujours dans les proportions gardées, à raison de la diversité des tempéramens et de l'opiniâtreté des symptômes.

Enfin, il est essentiel de remarquer, en dernier lieu, que certains symptômes, tels que les poireaux, sont souvent si fort opiniâtres, qu'ils résistent aux secours le mieux administrés. Lorsqu'on a donné une dose considérable de mercure, il seroit imprudent de s'obstiner à la continuer; il convient, au contraire, de suspendre tout remède pendant quelque temps, pour y revenir ensuite, si le cas l'exige; mais toujours après avoir consulté les gens de l'art.

## CHAPITRE XIV.

### *Mémoire sur la Salivation.*

Depuis qu'on traite des maladies vénériennes par le mercure, les avis ont été partagés sur les avantages et les inconvéniens de la salivation : excitée par ce minéral, d'abord rejetée par les instituteurs de ce traitement, regardée ensuite comme nécessaire ; abandonnée une seconde fois par les médecins de Montpellier, cette évacuation a été conseillée depuis par des auteurs célèbres dont les écrits ont fait époque. Le dessein de décider, s'il se peut, la question, m'a fait tenter les expériences suivantes, commencées depuis plusieurs années, et que j'aurois données plutôt au public, sans des circonstances particulières qui m'en ont empêché. Mais devant donner aujourd'hui une nouvelle édition de ma *Méthode sûre de guérir les maladies vénériennes par le traitement mixte*, j'ai cru rendre service à mes concitoyens, que de leur donner ce mémoire, appuyé sur des expériences faites avec soin, et qui doivent fixer à jamais l'opinion de ceux

qui auroient encore quelque doute sur cette partie de l'art de guérir.

### Première Expérience.

Le 4 août 1787 (*v. s.*), je choisis dans les indigens qui viennent journellement s'adresser à moi pour être traités du mal vénérien, quatre malades qui n'avoient pu entrer dans l'hospice de Bicêtre, et je les traitai avec la panacée mercurielle.

L'un avoit des chancres autour du gland, et n'étoit malade que depuis douze jours.

Une femme avoit deux crêtes sur le bord de la grande lèvre gauche, et un ulcère sur une des caroncules du même côté.

Le troisième avoit un bubon à l'aine droite, divers empâtemens dans le tissu cellulaire cutané des cuisses, qui se gonfloient souvent et devenoient très-douloureux; le tout étoit accompagné de pustules suppurantes qui couvroient le pubis, les aines et le scrotum.

Le quatrième malade avoit un ulcère au fond du palais, les amygdales phlogosées et presque ulcérées, des douleurs ostéocopes et le gland couvert de poireaux.

Au bout de six semaines, le premier de ces malades qui avoit salivé pendant quatre jours

sans avoir aucun des accidens violens qui précèdent ou qui accompagnent la salivation, n'avoit plus de symptômes extérieurs : il a continué son remède jusqu'à deux mois complets. Dans la femme, qui avoit salivé à deux différentes reprises, le chancre avoit disparu; les crêtes duroient encore, je me déterminai à les couper et à en cautériser la racine : il en restoit toujours la trace, même au bout de deux mois.

Le troisième malade n'avoit plus de pustules; son bubon, qui avoit abouti, continuoit de suppurer, et les engorgemens cellulaires n'avoient pas fondu.

Le quatrième, enfin, n'étoit pas plus avancé qu'en commençant.

La guérison du premier des quatre malades s'est soutenue pendant deux mois et demi, au bout desquels il a cessé de se présenter.

Au troisième mois la femme n'avoit plus rien en apparence, mais elle sentoit des picotemens à la place des crêtes et même à celle du chancre; ce qui lui faisoit dans le même temps craindre de n'être pas guérie radicalement. Quelques pustules ont reparu dans le scrotum du quatrième ; la suppuration du bubon n'avoit point tari, à trois mois et demi.

Ces deux derniers malades, au quatrième mois de l'usage de la panacée, avoient salivé trois fois sans accidens, il est vrai, mais aussi sans s'en trouver mieux, quoiqu'ils eussent pris chacun près de neuf gros de panacée, et qu'on les eût purgés au moins une dixaine de fois à différens intervalles.

Tandis que ces malades salivoient, je fis avaler plusieurs fois à trois chiens différens, quatre cuillerées à bouche de leur salive. Ces chiens n'en furent pas affectés; ce qui me parut mériter d'autant plus d'attention, qu'on avoit cru jusqu'alors que l'humeur rendue par la salivation étoit vénéneuse.

## Deuxième Expérience.

Cinq malades attaqués d'une vérole récente, et âgés depuis dix-huit ans jusqu'à vingt-cinq, dont quatre avoient pour symptômes des chancres vénériens, et le cinquième une gonorrhée virulente, furent traités, trois par les frictions, et deux par la solution du mercure sublimé, à douze grains sur pinte d'eau distillée, d'après la recette qu'on trouve dans cet ouvrage. Des trois premiers, quoiqu'ils eussent été préparés par les bains, et qu'ils fussent au régime, deux

salivèrent copieusement pendant huit jours, l'un à la troisième, et l'autre à la cinquième friction, chacune d'un gros et demi d'onguent mercuriel double. Les deux derniers, traités par le sublimé, n'avoient pas encore le moindre signe d'échauffement dans la bouche, quoique chacun d'eux prît chaque jour trois cuillerées de solution à douze grains sur pinte, c'est-à-dire, un peu plus de trois quarts de grain; quantité de mercure proportionnellement plus considérable que la précédente, puisque cinq gros de pommade mercurielle ne font pas tout-à-fait la sixième partie de six onces de ce même onguent, qu'il faut au moins dans le traitement ordinaire; et que trois grains et trois quarts de grain de mercure sublimé, font plus du quart de douze grains, avec lesquels l'expérience prouvoit qu'on guérissoit les mêmes véroles. La dose de mercure prise de cette dernière manière, paroîtra bien plus forte encore, si l'on considère qu'il se dissipe beaucoup plus de vif-argent dans les frictions, qu'on n'en perd en administrant la solution anti-vénérienne. Un fait non moins important, c'est que dans l'un des malades traités par la méthode intérieure, trois ulcères qu'il avoit à la verge avoient seché et étoient presque guéris, tandis que

chez tous les autres les chancres se présentoient sous un mauvais aspect.

Cependant, comme je l'ai dit, la différence entre ces malades et ceux à qui on administroit les frictions, étoit en faveur de ces derniers, puisqu'ils avoient été saignés, purgés et baignés, qu'ils vivoient de régime, tandis que les autres étoient des soldats recrutans, exposés jour et nuit à courir, et se livrant à des excès de tous les genres.

### Troisième Expérience.

Une nourrice attaquée de mal vénérien, fit d'abord usage du mercure sublimé, dont elle éprouva les bons effets par la diminution sensible des symptômes; s'étant dégoûtée de la boisson et du lait, je pris le parti de lui administrer le mercure gommeux de *Plenck*. Elle n'en eut pas pris pendant huit jours, qu'elle en ressentit un violent mal de tête; ses règles, dont le temps approchoit, parurent presque subitement, sans l'empêcher de saliver. Incertain si c'étoit du seul remède, ou de la complication du sang menstruel que venoit cet accident précipité, j'attendis la cessation de la salivation, qui me conduisit à-peu-près au

temps intermédiaire de l'une et de l'autre menstruation, auquel je lui fis reprendre le mercure gommeux, à deux cuillerées par jour; mais cinq jours après, m'étant apperçu au gonflement des gencives, au mal de tête sourd, et à l'infection de la bouche, que la salivation étoit prochaine : je suspendis le remède pour revenir à la solution du mercure sublimé, qui termina la guérison sans salivation. Je pourrois citer plusieurs autres exemples du même genre.

### Quatrième Expérience.

Un domestique âgé de vingt-deux ans, fit d'abord usage de la solution du mercure sublimé corrosif, contre des accidens vénériens. Quelques jours après, les gencives ne donnant aucun signe de la présence du mercure, je joignis au remède interne quelques frictions aux aines; elles furent faites avec précaution : on n'employoit à chaque fois qu'un demi-gros d'onguent mercuriel, on mettoit un jour d'intervalle, et le malade observoit un régime. Cependant, peu de jours après, les gencives se gonflèrent, le malade crachoit beaucoup, et il eût immanquablement éprouvé les accidens de la salivation, si les frictions n'eussent

été promptement suspendues. Pendant tout ce temps, le malade continua sa solution, de laquelle il usa pendant douze jours ; au bout desquels, lui ayant fait administrer de nouveau les frictions avec autant de précaution qu'auparavant, à la sixième il saliva ; ce qui me les fit abandonner pour m'en tenir au mercure sublimé, par lequel seul la guérison fut terminée.

### Cinquième Expérience.

Trois femmes, l'une attaquée d'un bubon à l'aine droite, l'autre de poireaux autour des grandes lèvres, et la troisième de condylomes à la marge de l'anus, furent reçues au traitement populaire. Je traitai la première avec le mercure gommeux, la deuxième avec le mercure cru, éteint dans du sirop de capillaire, et la troisième avec le muriate oxigéné de mercure ou sublimé corrosif. Les doses de chaque remède étoient telles, que les deux premières prenoient chaque jour vingt grains de mercure cru, soit avec le sirop soit avec les gommes, et que la dernière prenoit trois quarts de grain de mercure sublimé. Les malades dont il s'agit avoient des véroles anciennes, sur-tout celle dont l'anus étoit bordé de condylomes ; on en peut juger

par le siége et la nature des symptômes : elle a été cependant guérie au bout de six semaines. Celle du bubon a guéri dans trois mois; il en a fallu quatre pour l'autre. L'usage du sublimé a produit deux fois le gonflement des gencives, un peu de chaleur dans la bouche et un léger ptyalisme : il n'en a pas été de même des deux autres; l'une a salivé trois fois, et l'autre cinq.

### Sixième Expérience.

Deux malades extrêmement débauchés ayant eu successivement plusieurs véroles, pour lesquelles ils ont été traités chaque fois par les frictions, ont salivé dans le premier et dans le deuxième traitement, suivant l'intention de celui qui en étoit alors chargé. La troisième fois qu'ils ont été traités de même, ni l'un ni l'autre n'a pu saliver : ils ont été plus promptement guéris. Ce détail, que je tiens d'eux, est d'autant moins suspect, que pour l'ordinaire les malades ne prennent aucun parti, ni pour la salivation ni pour l'extinction, et que s'il en est quelqu'un qui se passionne, c'est toujours pour la méthode qui a l'appareil le plus imposant. Le premier étoit à son cinquième traitement, et le second à son quatrième, lorsqu'ils se sont adressés à moi : tous

les deux ont subi le traitement mixte sans interruption ; seulement la bouche s'est un peu échauffée. Enfin, ils ont été guéris dans des temps différens, sans saliver, comme sans l'augmentation sensible d'aucune excrétion.

### Septième Expérience.

Trois jeunes chirurgiens ayant traité par les frictions plusieurs personnes attaquées de maladies vénériennes, en administrant eux-mêmes la pommade mercurielle, éprouvèrent tous les trois une salivation abondante, qui fut remplacée dans l'un par un dévoiement opiniâtre duquel il a manqué périr. Je pourrois multiplier ces observations, que ceux qui traitent des maux vénériens ont eu plus d'une fois occasion de faire ; je rappellerai seulement la salivation qu'éprouvent les infirmiers d'hôpitaux vénériens, soit en frottant les malades, soit en respirant un air chargé de particules mercurielles. Cette vapeur blanchit l'or et le cuivre. Des praticiens ont encore remarqué que le mercure cru, donné quoique mal-à-propos contre la passion *iliaque*, excitoit quelquefois la salivation : il en est de même du mercure doux et sur-tout de la panacée, donnés dans des maladies tout-à-fait étrangères à la vénérienne.

*Premier corollaire.*

Ces observations, dont chacun peut aisément s'assurer, et dont les variétés, relatives à la différence des tempéramens, ne sauroient infirmer l'évidence, démontrent enfin, 1°. que la salivation est inutile, puisque les malades qui ont guéri, l'ont été précisément par le traitement qui de tous excite le moins ce phénomène; 2°. qu'elle est insuffisante, puisque la plupart des malades traités avec la panacée n'ont pas guéri, quoiqu'ils eussent abondamment salivé, et que dans ceux de la seconde expérience on ne voit de promptement délivré que les sujets qui n'ont pas subi cette épreuve; 3°. que puisque la salivation est insuffisante pour guérir la vérole, il faut encore moins la regarder, avec quelques auteurs, comme la crise salutaire de cette maladie, dont la coction n'est point encore connue, et qui, semblable à toutes les autres évacuations, ne seroit vraiment judicatoire qu'en terminant constamment et heureusement la maladie.

*Deuxième corollaire.*

Ces observations, qui ne permettent pas de douter que le mercure peut guérir la vérole

sans salivation, et qui démontrent en même temps que ce minéral excite le flux de bouche, même chez ceux qui n'ont pas le mal vénérien, feront désormais regarder cette excrétion, non seulement comme peu nécessaire à la guérison de ce mal, mais encore comme tout à fait étrangère à l'action anti-vénérienne du mercure. Il en est du vif-argent à cet égard, comme du kermès, de l'émétique et de l'ipécacuanha, lesquels donnés à très-petites quantités deviennent d'excellens fondans, tandis que donnés à haute dose ils sont émétique; de-là vient aussi que le vif-argent administré avec précaution, sur-tout sous la forme saline avec excès d'acide, pénétrant paisiblement dans notre corps, et se mêlant à nos humeurs d'une manière plus intime, excite les sueurs, les urines, et guérit la maladie vénérienne; tandis que donné sans précaution, il porte tout de suite à la bouche, s'échappe presque aussitôt qu'il est introduit, et ne fait souvent qu'effleurer les accidens; que si quelquefois introduit à très-petites doses et avec beaucoup de prudence, le mercure fait saliver, ce qui n'est pas fréquent, ce phénomène, qui prouve de plus en plus l'inutilité de la salivation, ne détruit pas la comparaison établie entre le vif-argent et les

autres remèdes, puisqu'il est vrai qu'un demi-grain d'ipécacuanha peut produire des vomissemens considérables dans des estomacs très-sensibles, et que le kermès et l'émétique agissent de même, sans qu'il soit pour cela permis de confondre leur double qualité altérante et vomitive.

*Troisième corollaire.*

Quelques succès obtenus par le traitement avec salivation, n'empêchent pas que cette évacuation ne soit absolument étrangère à l'action anti-vénérienne du mercure; la cessation des symptômes après une salivation copieuse, n'est trop souvent que momentanée, et n'en prévient pas le retour, comme on voit des dartres, des ulcères, des fluxions, ou autres maladies diminuer, céder même en apparence par l'effet du saint-bois, d'un vésicatoire, du séton et du cautère, mais rarement ne pas revenir ou porter ailleurs leurs ravages, presque aussitôt que l'écoulement excité par des topiques est supprimé; que s'il s'opère quelquefois des cures radicales de cette manière, ce n'est point à la salivation qu'il faut les attribuer, mais bien à l'excessive quantité du mercure qu'on a soin d'introduire, et qui, partagée alors entre la

cause vénérienne et les glandes salivaires, peut affecter ces organes et combattre à-la-fois efficacement le mal.

*Quatrième corollaire.*

L'augmentation des urines, des selles et des sueurs, dans l'absence de la salivation, ne doit pas être non plus un argument en faveur de cette évacuation, puisque les expériences précédentes ne présentent aucun exemple d'excrétion augmentée qui ait naturellement remplacé la salivation une fois finie, et que, outre les exemples cités dans la dernière expérience, M. Astruc et ses partisans conviennent qu'on peut guérir le mal vénérien sans l'augmentation sensible d'aucune excrétion. D'ailleurs l'excrétion des urines, des selles et des sueurs, sur-tout cette dernière qui est familière dans l'usage du mercure sublimé, ne vient qu'après un long usage de ce remède, et se fait toujours avec la diminution et la guérison des symptômes dont elle est alors la véritable crise. Il faut regarder d'un œil différent l'évacuation salivaire, puisqu'on la voit assez souvent se déclarer après la deuxième ou la troisième friction, sans la diminution des symptômes, et qui, n'apportant aucune sorte de soulagement,

est plutôt alors symptomatique que critique.

Une dernière observation faite sur les sujets attaqués à la fois de vérole et de scorbut, achève de démontrer combien l'action sialogogue du mercure est éloignée de son action anti-vénérienne.

### Huitième Expérience.

Dans plusieurs pauvres malades que j'ai traités en différens temps par le traitement mixte, j'ai vu la salivation se déclarer les premiers jours; quelques-uns ont été long-temps sans pouvoir soutenir l'effet de la plus petite dose de mercure, à moins de les exposer à une salivation violente : la plupart de ces malades crachoient abondamment avant le traitement; ils habitoient des lieux humides, et se nourrissoient mal. L'un d'entre eux, qui avoit une exostose considérable sur la crête du tibia, ayant tiré son bras pour me le montrer, j'apperçus des taches livides qui réveillèrent mon attention; je suspendis les remèdes anti-vénériens; je le mis, ainsi que les autres, à un long usage des médicamens anti-scorbutiques, et depuis, son traitement ne fut pas arrêté par la salivation. Comme on auroit pû soupçonner que ce dernier malade ainsi que les autres,

ne cessèrent de saliver que par l'habitude de prendre du mercure, quelque temps après je fis l'expérience suivante.

### Neuvième Expérience.

Quatre malades attaqués du scorbut et de la vérole, s'étant présentés à la salle du traitement populaire, j'en traitai deux par les frictions sans les préparer ; je mis les deux autres à l'usage des sucs anti-scorbutiques, et ensuite au lait pour toute nourriture; ces derniers n'ont point salivé, tandis que les premiers ont eu une salivation abondante les premiers jours de leurs traitemens; mais ayant suspendu l'administration du mercure, et les ayant traités du scorbut long-temps avant de reprendre les frictions, et même en les leur faisant administrer, ils ont également guéri sans salivation.

### *Premier Corollaire.*

Les écrivains les plus célèbres recommandent de traiter le scorbut avant la vérole, lorsque ces deux vices sont compliqués. Selon leurs observations, on ne guérit pas le scorbut par les anti-vénériens, et souvent ces derniers remèdes sont rendus inutiles contre le virus vénérien, par la présence du virus scorbutique.

Pourquoi donc le scorbut rendroit-il le mal vénérien si opiniâtre ? Pourquoi le vif-argent, si souverain d'ailleurs contre cette dernière maladie, dans ce cas seroit-il insuffisant ? La distinction établie entre l'action sialogogue et l'action anti-vénérienne du mercure, donne la solution de ce problême. Le mercure trouvant dans un corps scorbutique une tendance à la salivation, la salivation même, suivant le degré du scorbut, se porte en entier sur les glandes salivaires, l'action anti-vénérienne n'a plus ou presque plus lieu ; tout ce minéral s'échappe par la salive : de-là vient la nécessité indispensable de lui fermer cette voie par le traitement du scorbut ; nécessité reconnue par tous les praticiens, même par M. Astruc, qui tout en conseillant la salivation dans la guérison de la vérole, recommande de remédier préalablement aux accidens de la bouche des scorbutiques vénériens qu'on dispose à passer par les grands remèdes (*).

(*) Cette précaution est tellement nécessaire, dit le docteur Swediaur, page 394, deuxième volume « que » lorsque cette complication a lieu, il faut toujours com- » mencer par attaquer le scorbut, en prescrivant l'usage » des sucs et autres remèdes anti-scrobutiques, et souvent » des remèdes et un régime fortifiant, et employer ensuite

*Deuxième Corollaire.*

La différence essentielle entre l'action sialogogue et l'action anti-vénérienne du mercure, laisse entrevoir la cause de cet important phénomène. La supériorité du mercure sublimé, comparée avec des préparations parfaitement neutres, telles que la panacée, le mercure cru éteint dans la graisse, les gommes ou les sirops, prouve que de tous les médicamens anti-vénériens, les sels mercuriels avec excès d'acide sont les plus énergiques et ceux qui font le moins saliver ; il en résulte également que le mercure, devenu plus miscible à nos humeurs par un intermède salin qui le rend soluble, extrêmement divisé par l'action des organes qui le reçoivent, perd par conséquent de plus en plus de sa pesanteur, tandis qu'il attaque avec plus d'énergie la cause du mal vénérien. Par la raison des contraires, plus ses molécules sont réunies ou faciles à se réunir, plus il approche de sa forme naturelle, plus ses mêmes

---

» le mercure. Ce dernier, administré avant que le scorbut » soit radicalement guéri, devient un poison pour ces » malades. »

globules tendent à faire masse, plus il retient de sa gravité spécifique ; et par conséquent, moins il peut s'allier avec nos humeurs et s'identifier en quelque façon avec elles pour détruire le vice vénérien qui les altère ; et c'est aussi ce que l'expérience justifie. Or, si vingt-quatre grains de mercure sublimé l'emportent sur six gros de panacée mercurielle, la longueur du traitement par le mercure gommeux et syropus annonce que la dose totale doit en être plus forte ; et l'on sait qu'il faut au moins deux à trois onces de mercure cru pour le cas ordinaire. Puisqu'il résulte évidemment de ces expériences, que plus le mercure conserve de sa pesanteur naturelle, plus il fait saliver, il faut nécessairement chercher dans la pesanteur du mercure cru, et dans la miscibilité du mercure salin avec excès d'acide, la différence des deux propriétés de ce minéral, dans l'une desquelles il doit agir par son propre poids, et dans l'autre par la nature même de ses principes : la salivation paroît donc être l'effet de l'action mécanique du vif-argent ; l'action antivénérienne est au contraire toute physique.

*Troisième Corollaire.*

Cette distinction essentielle sembleroit favoriser ceux qui cherchent la cause de la salivation dans la disposition des carotides. Ces vaisseaux s'ouvrant à des points de tangentes de l'arc de l'aorte, le mercure cru introduit ainsi dans le corps, et ne se liant pas plus à nos humeurs qu'il n'étoit extérieurement uni aux graisses, desquelles on sait que le moindre degré de chaleur le sépare, doit se réunir promptement en globules : les dépôts mercuriels observés dans le traitement par friction en fournissent la preuve. Alors reprenant sa pesanteur avec sa forme, il recouvreroit d'autant plus de sa force centrifuge, et s'échapperoit par les points de tangentes dans les carotides, qui les premières s'ouvrent à son passage. Mais si l'on ne vouloit pas reconnoître cet effet mécanique du vif-argent, du moins son action physique dans le traitement n'est pas moins sensible, puisqu'il est aujourd'hui démontré que les véroles, contre lesquelles il faut ordinairement six onces d'onguent à moitié mercure, cèdent à douze grains de mercure sublimé, c'est-à-dire, à une quantité de vif-argent qui n'égale pas $\frac{1}{1738}$ du poids du mer-

cure requis pour ce même traitement. Ici s'évanouissent ces hypothèses d'un acide vénérien coagulant, d'une lymphe épaissie, et de l'action atténuante des globules du vif-argent sur ces concrétions supposées. De-là vient aussi, comme le prouvent les expériences précédentes, que les traitemens externes, dans lesquels le mercure conserve le plus la forme crue, sont les plus exposés à la salivation; et que parmi les secours internes, ceux-là procurent le plus cet accident, qui se rapprochent davantage de cette première forme, et qui sont proportionnellement plus éloignés de la forme saline avec excès d'acide. Par la même raison, l'énergie de ces derniers sels, dépendant de leur plus ou moins grande solubilité, décidera du choix qu'on en doit faire, lorsque la nature de leur acide et la trop grande facilité de ce menstrue à se désunir du mercure dissous, ne sera pas un obstacle à leur administration. La distinction bien établie entre la qualité sialogogue et anti-vénérienne du mercure, fixant ainsi les deux extrêmes de la proportion qui règne dans l'activité respective de chaque méthode anti-vénérienne, fournira une table assurée de la différence de chacune de ces méthodes, abstraction faite de la diversité des

tempéramens et des complications des maladies; et les praticiens, convaincus enfin de cette différence d'effet dans la manière d'agir du vif-argent, mettront tout en œuvre pour éloigner une évacuation tout-à-fait étrangère au but de guérison qu'ils se proposent.

Ce point de pratique est si essentiel, que plusieurs auteurs célèbres en ont fait un précepte. Je ne citerai ici que ce qu'en dit le savant Swediaur, vol. II, pag. 178 et 179, dans son Traité sur les Maladies vénériennes ou syphilitiques :

« Je vais examiner (dit-il) jusqu'à quel point on peut justifier cette pratique de faire saliver les malades dans le traitement de la vérole, ainsi que dans celui de la gonorrhée.

» Bien des auteurs ont eté dans l'opinion, et le docteur *Friend* ainsi que plusieurs écrivains modernes, ont soutenu que non seulement la salivation est nécessaire pour opérer une guérison radicale, mais encore que plus la salivation est abondante, plus la guérison de la vérole est assurée, sur-tout quand les os sont affectés.

» Je dois avouer que l'expérience m'a toujours fait voir le contraire. Parmi un très-grand nombre de malades, différens par leur âge,

par leur constitution et par les climats qu'ils habitoient, que j'ai eu occasion de traiter, je n'en ai pas rencontré un seul qui eût besoin de la salivation ; et j'ai constamment observé, au contraire, que plus la salivation avoit été considérable, moins la guérison de la vérole étoit assurée, etc. »

---

## CHAPITRE XV.

### *Formules pour le traitement des maladies vénériennes.*

N°. 1.

*Poudre purgative pour les adultes.*

Prenez scammonée d'Alep, huit grains ;
Jalap, vingt grains ;
Sucre blanc, vingt-quatre grains :
Mêlez le tout ensemble, et réduisez-le en poudre très-fine.

On prend cette poudre le matin à jeûn, dans un bouillon aux herbes, dans un verre d'eau de veau, de décoction de guimauve, dans une tasse de thé, ou dans un bouillon gras, et l'on a soin de boire beaucoup dans la matinée, soit de l'eau de veau, soit du

bouillon aux herbes, soit du thé, pour seconder l'effet de la médecine.

On peut mêler cette poudre avec une suffisante quantité de sirop de pommes, ou de tout autre sirop purgatif, et en faire des bols pour ceux à qui cette dernière manière de se purger seroit plus commode.

N°. 2.

*Poudre purgative pour les enfans.*

Prenez dix-huit grains de poudre cornachine, délayez-la dans une once de sirop de fleurs de pêcher, ou dans une cuillerée de bouillie, ou même dans une cuillerée de lait.

On fait boire dans la matinée, pour seconder l'action de la médecine, la décoction de la racine de guimauve tiède, et adoucie avec un peu de sucre. On ne doit purger ainsi les enfans que lorsqu'ils ont atteint l'âge d'environ dix à douze mois. Avant, on se contente de leur lâcher le ventre avec une once ou deux de sirop de chicorée composé de rhubarbe.

N°. 3.

*Solution anti-vénérienne majeure.*

Prenez muriate oxigéné de mercure ou su-

blimé corrosif, douze grains, dissolvez-les dans une pinte d'eau distillée.

Il faut réduire en poudre le sublimé dans un mortier de verre, avec un pilon de même matière.

On n'a pas ajouté de sirop à cette solution, parce qu'il l'altère par le laps de temps; mais les malades doivent adoucir chaque fois le lait ou tel autre véhicule dans lequel ils prendront la solution, soit avec du sucre, soit avec un sirop quelconque.

## N°. 4.

### *Solution anti-vénérienne mineure.*

Cette solution ne diffère de la précédente que par la dose du mercure sublimé, qui est moindre de quatre grains, c'est-à-dire qu'il n'en entre que huit sur une pinte d'eau distillée, au lieu de douze. Du reste, la manière de la prendre est la même.

Le mercure sublimé ainsi préparé, ne peut être un poison : l'homme de l'art qui oseroit l'avancer, ou seroit peu éclairé, ou parleroit contre sa conscience. Quant à ceux qui, tout-à-fait étrangers dans la médecine, sont effrayés par le seul nom de *corrosif*, il est aisé de

dissiper leurs appréhensions, en leur rappellant une expérience répétée chaque jour sous leurs yeux : ne boit-on pas avec plaisir une caraffe de limonade fait avec ce même citron, qui, mordu, agace les dents et déchire le palais? D'où vient cette différence? c'est que l'acide est concentré dans le citron, et qu'il est affoibli par l'eau de la limonade : plus l'acide est privé d'eau, plus il pique ; tandis que son piquant s'émousse en raison de la quantité d'eau dans laquelle on le dissout. La même chose arrive au sublimé corrosif; ce sel ne tient sa causticité que de la concentration de l'acide du sel marin combiné avec le mercure. Pris intérieurement sous une forme sèche, il brûle les entrailles et devient un poison mortel, si le malade n'est promptement secouru; dissout dans une quantité d'eau médiocre, il excite une chaleur forte dans l'estomac, bientôt suivie du vomissement. Mais ce poison cesse de l'être en augmentant le volume d'eau ; sa causticité diminue alors au point qu'on le donne sans courir aucun danger, sur-tout lorsqu'on garde les proportions indiquées dans ces formules, et qu'on ne s'écarte pas de la manière de l'administrer prescrite au chapitre IX de cet ouvrage.

N°. 5.

*Mercure sublimé dulcifié.*

Prenez eau de chaux, première, une pinte;
sublimé corrosif, douze grains.

Réduisez le sublimé en poudre très-fine, et dissolvez-le dans cette liqueur.

Cette préparation et la précédente conviennent aux personnes délicates et qui ont l'estomac foible. Il faut agiter la bouteille toutes les fois qu'on veut administrer le mercure sublimé dulcifié.

N°. 6.

*Mercure gommeux.*

Prenez mercure revivifié du cinabre, 2 gros;
Gomme arabique, 4 gros;
Eau commune, 1 livre;
Sirop de capillaire, 2 onces.

Faites un mucilage avec la gomme et suffisante quantité d'eau; mêlez le mercure avec ce mucilage, et triturez-le jusqu'à parfaite extinction; ajoutez ensuite le sirop et délayez ce mêlange avec le reste de l'eau prescrite.

Je répéterai ici ce que j'ai dit de ce remède

lorsque j'ai traité de la curation de la gonorrhée, que son efficacité dépend entièrement de l'extinction du mercure ; il faut qu'il soit réduit en une espèce de chaux, dont les molécules ne soient pas visibles avec une loupe ; sans cela le minéral se précipite au fond de la bouteille et se réunit en globules si gros, qu'il leur seroit impossible d'entrer dans le sang ; aussi lorsqu'il est mal préparé, les malades le rendent-ils par les selles ; il est donc essentiel, comme l'on voit, de le bien diviser, et ce n'est qu'à force de travail qu'on y parvient.

N°. 7.

*Solution mercuro-saturnine.*

Prenez la quantité que vous desirez de la solution, n°. 5, et la même quantité de l'eau dessicative suivante.

Mêlez ensemble et étuvez les chancres, les pustules, les condylomes, etc.

N°. 8.

*Eau dessicative et adoucissante.*

Prenez deux gros d'extrait de saturne, délayez-les dans une pinte d'eau de fontaine.

N°. 9.

*Extrait de saturne.*

Prenez parties égales de litharge et de vinaigre ; mettez le tout ensemble dans une terrine vernissée, et faites-le bouillir pendant une heure, en remuant sans cesse avec une spatule de bois ; ôtez ensuite la terrine du feu, et passez la liqueur à travers un filtre.

N°. 10.

*Tisane astringente.*

Prenez feuilles de ronce et de prêle, ou queue de cheval, de chaque demi-poignée ; une once d'écorce de grenade, autant de racine de grande consoude.

Faites bouillir le tout dans une pinte et demie d'eau de rivière, pendant un petit quart-d'heure ; dissolvez ensuite un demi-gros d'alun de roche dans cette décoction. On peut aussi faire usage de celle qui est indiquée dans le chapitre du traitement de la gonorrhée.

N°. 11.

*Lavemens adoucissans.*

Prenez une poignée de son, faites-la bouillir dans une pinte d'eau, coulez la décoction, et dans la quantité nécessaire pour un lavement, délayez le jaune d'un œuf frais.

N°. 12.

*Potion adoucissante.*

Prenez huile d'amandes douces et sirop de guimauve, de chaque deux onces; sirop de diacode ou de pavot blanc, une once; mêlez le tout ensemble, et faites-en une potion à prendre par cuillerée, de quatre en quatre heures.

N°. 13.

Prenez axonge de porc bien lavée, mercure cru revivifié du cinabre, de chaque une livre.

Mêlez-les exactement dans un mortier de marbre ou de fonte, jusqu'à ce que le mercure soit confondu avec la graisse, au point de ne découvrir aucun globule mercuriel avec

la loupe, après avoir étendu cette pommade sur du papier gris. Le moyen d'accélérer l'extinction du mercure, c'est de mêler un peu de vieille pommade à la graisse.

## N°. 14.

### *Bains locaux.*

On donne ce nom aux ablutions que se font les malades eux-mêmes. Pour cet effet, ils se mettent à nu et debout dans un baquet plein d'eau tiède, et ils arrosent eux-mêmes leur peau, principalement celle des cuisses et des jambes, en exprimant par-dessus des serviettes ou des éponges trempées dans cette eau. Cette manière de se baigner n'est pas aussi efficace que les bains ordinaires; mais elle suffit pour relâcher le tissu de la peau dans les sujets mélancoliques, bilieux, et dans tous ceux qui ont la fibre tendue et trop sèche.

## N°. 15.

### *Cataplasme émollient.*

Prenez demi-livre de mie de pain blanc, faites-le bouillir dans trois demi-setiers d'eau de guimauve; sur la fin de la cuisson, ajoutez une pincée de safran.

Ecrasez ensuite la mie de pain, et laissez

épaissir le tout sur le feu jusqu'à consistance de cataplasme. Pour rendre ce topique plus énergique, il faut, toutes les fois qu'on veut s'en servir, après l'avoir étendu sur un linge, l'arroser avec une ou deux cuillerées de l'eau dessicative, n°. 8.

On peut faire le même cataplasme avec le lait, au lieu d'eau de guimauve.

N°. 16.

*Préparation des bougies.*

Prenez diachylum fait avec la poix de Bourgogne, deux onces ;

Mercure cru et revivifié de cinabre, six gros;

Antimoine cru et réduit en poudre très-fine, demi-once.

Il faut éteindre le mercure avec l'huile de térébenthine et quelques grains de camphre, et réduire le minéral en une espèce de chaux ; on ne mêlera le mercure ainsi éteint dans l'emplâtre, qu'au moment que l'on fait les bougies, et l'emplâtre ne doit pas alors être bouillant, de peur que, par la chaleur, le mercure ne se sépare du corps où il est divisé, et ne tombe au fond du vaisseau en petites boules. Ainsi, quand le mercure est mêlé avec l'emplâtre médiocrement chaud, on y trempe

alors des morceaux de linge fin, d'environ un pouce et demi de long, coupés en biais (*). Ce linge chargé de l'emplâtre, on le roule d'abord avec les doigts, le plus serré que l'on peut; ensuite on finit l'opération par bien unir la bougie, soit sur un marbre, soit sur une table; voilà la manière dont je me suis toujours servi, et qui m'a réussi constamment : au reste, ceux qui desireront de plus grands éclaircissemens, pourront consulter l'ouvrage de M. Sharp, d'où nous avons tiré cette formule, excepté que nous y avons ajouté le camphre et diminué la dose du mercure; à cette différence près, ce sont les mêmes bougies que celles que cet habile chirurgien nous a données dans

---

(*) M. Beaumé donne la préférence aux fils de coton. Voici le procédé qu'il indique. On prend un petit faisceau de fils de coton, de huit pouces de long; on en coupe quelques brins de différentes longueurs, afin de les étager; on attache le gros bout avec du fil; on plonge cette mêche dans l'emplâtre qu'on a fait liquéfier, et lorsqu'elle est bien imbibée, on la retire de l'emplâtre; on la suspend en l'air afin de la faire réfroidir, on prend ensuite ces mêches réfroidies, et on les roule, comme les précédentes, sur une table de marbre imprégnée d'une très-petite quantité d'huile, ou sur une planche bien unie.

ses *Recherches critiques sur l'état de la chirurgie.*

N°. 17.

*Tisane de callac.*

Prenez de salsepareille coupée par petits morceaux, deux onces;

De mercure doux, deux gros, dont on fera un nouet;

Antimoine, un gros, également dans un nouet (*).

Faites bouillir dans quinze livres d'eau de fontaine jusqu'à réduction d'un tiers. Peu de temps avant que d'éloigner la tisane du feu, ajoutez une once de séné, six gros de coriandre et un demi-gros d'alun : on fera un nouet particulier de ce dernier médicament.

Lorsque cette tisane aura été filtrée à la

---

(*) Ce dernier remède, que nous avons ajouté à cette tisane, ne se trouve pas dans la formule que M. Lieutaud nous en a donnée dans sa *Matière médicale*, et d'où nous avons tiré cette recette; mais comme depuis que je l'ai ajouté, j'en ai obtenu des effets plus prompts, j'ai cru utile de la donner ici avec cette addition, telle enfin que je m'en sers dans ma pratique.

manière ordinaire, on la conservera dans des bouteilles de verre, pour le moment du besoin.

N°. 18.

*Cataplasme résolutif.*

Prenez des quatre farines résolutives, quatre onces; eau végéto-minérale, n°. 8, quantité suffisante; faites bouillir le tout ensemble, jusqu'à consistance de cataplasme.

---

## CHAPITRE XVI.

### *Différentes observations sur les maladies vénériennes.*

#### SECTION PREMIÈRE.

*Observations tirées de l'ouvrage de M. Gardanne, médecin.*

I^re^. UNE nourrice ayant allaité un enfant attaqué de mal vénérien, eut, au bout de quelques jours, le sein gauche affecté; et après, le sein droit: les glandes du cou et les amygdales s'engorgèrent, le fond de la gorge s'ulcéra; et de-là l'infection descendant aux parties génitales, s'y manifesta par des crêtes,

des condylomes et des chancres calleux qui rendoient une humeur purulente, semblable à celle de la gonorrhée. L'anus étoit également rempli de poireaux et de condylomes. Le mari de cette nourrice ne tarda pas à ressentir les symptômes du même mal. Un de leurs enfans, âgé de quatre ans, avoit des condylomes à la marge de l'anus, pour avoir couché avec sa mère. Cette observation a été faite l'année 1772; et les malades ont été traités et guéris par l'ordre et la générosité de M. le lieutenant général de police.

IIe. Trois ans auparavant, de pareils malades furent traités et guéris par la bienfaisance du même magistrat. Cette fois on ne fut pas aussi sûr de l'honnêteté de la nourrice; on a même eu lieu de croire que la maladie qu'elle disoit tenir du nourrisson, étoit le fruit de son libertinage.

Deux de ses enfans, l'un âgé de six ans, et l'autre de dix, couchant habituellement dans un même lit avec leur mère, eurent chacun des crêtes et des condylomes à la marge de l'anus.

Le nourricier fut infecté à son tour. Une vieille femme, qui faisoit manger la bouillie à l'enfant, ayant porté plusieurs fois la cuiller

à sa bouche, comme presque toutes les femmes ont coutume de le faire, eut des ulcères au fond du gosier.

IIIe. Tout récemment, une autre nourrice ayant contracté le mal vénérien par l'allaitement, l'a communiqué à son enfant, âgé de trois ans, qui couchoit à côté d'elle dans un même lit.

IVe. Enfin, il y a peu de jours qu'une nourrice, ayant allaité un enfant dont la santé étoit douteuse, a d'abord souffert du mal au sein, comme les précédentes. De-là, ce mal s'est porté à la gorge, et est descendu ensuite aux parties génitales, dans lesquelles il s'est manifesté par les symptômes les plus graves.

Ces observations, qui peuvent répandre un grand jour sur les questions médico-légales de ce genre, seront détaillées dans un ouvrage plus étendu. On s'est contenté de les indiquer dans celui-ci, pour rendre les malades vénériens qui le liront et ceux qui les servent, plus attentifs et plus circonspects.

## Section II.

### Observations de M. Gardanne, chirurgien.

*Première observation sur un testicule squirrheux et abcédé à la suite d'une gonorrhée tombée dans les bourses.*

Le 22 février 1774, M. de B... vint nous consulter, M. Gardanne et moi, sur une tumeur squirrheuse qu'il avoit au testicule droit, depuis environ six mois, à la suite d'une gonorrhée qui lui étoit tombée dans les bourses: le testicule étoit gros comme les deux poings, et le cordon des vaisseaux spermatiques quatre fois plus volumineux que dans son état naturel; la dureté étoit peu de chose : il y avoit deux ulcères fistuleux immédiatement à la sortie des anneaux, l'un à sa partie antérieure, et l'autre dans sa partie latérale interne, tous les deux avec des bords durs, calleux, renversés, variqueux, et jetant une matière séro-sanguinolente. D'après les détails dans lesquels le malade entra sur les traitemens qu'on lui avoit précédemment administrés jusqu'à trois fois, il nous parut que sa maladie étoit plus locale

que dans le sang. Mais comme on ne l'avoit traité que par les frictions seules, et que souvent le mercure donné de cette manière, ne fait qu'effleurer le virus, sans agir immédiatement sur ses masses squirrheuses, nous décidâmes qu'il seroit mis à l'usage du traitement mixte, avec la précaution de ne lui donner les frictions que de loin en loin, et qu'on forceroit la méthode intérieure.

D'abord les remèdes parurent faire quelques effets. L'engorgement du cordon devint moins sensible; mais le testicule grossissoit, et les ulcères ne changeoient point de caractère, quoique le malade eût pris à cette époque vingt-quatre grains de mercure sublimé et une once de pommade mercurielle. Jusqu'alors il avoit caché son état à ses parens, qui s'en apperçurent enfin, et prirent l'alarme, sur-tout lorsqu'ils surent la cause de sa maladie et l'état où il étoit. Leur tendresse les engagea à appeler en consultation avec nous feu M. Moreau. Son avis fut d'amputer le testicule : pour nous, nous insistâmes sur la continuation du traitement mixte. Nous étions d'autant mieux fondés dans notre opinion, qu'une partie de l'engorgement du cordon se trouvant dans le bas-ventre, l'opération devenoit par-là bien

dangereuse, et ne promettoit guère de succès: l'avis de M. Moreau n'ayant été du goût, ni des parens, ni du malade, nous fûmes priés de lui continuer nos soins; et sans promettre de guérison, nous continuâmes l'administration de nos remèdes. Les cataplasmes de toutes espèces furent inutilement employés, ainsi que les douches d'eau de tripe, de lessive de genêt, etc. L'application même des sangsues sur la tumeur fut inutile.

Le traitement duroit déjà depuis six semaines; le malade avoit pris trente-six grains de mercure sublimé, et avoit usé deux onces de pommade mercurielle, sans qu'il y eût d'amendement ni de diminution au testicule. Un matin que j'étois chez lui, et désolé de le voir toujours dans le même état, je passai une sonde à œil et cannelée par l'ouverture latérale de la tumeur, et la conduisis, en forçant et détruisant tout ce qui faisoit résistance, jusqu'à l'extrémité inférieure de la tumeur; j'incisai sur le bout et dans la cannelure de ma sonde le scrotum; je plaçai tout de suite un seton: j'en fis autant à la partie antérieure. Je doublai la dose du sublimé, j'augmentai celle de la pommade mercurielle; je fis prendre au malade, tous les cinq à six jours, un minoratif.

J'eus la satisfaction, au bout de quinze jours, de voir la tumeur diminuée d'un bon tiers, et de distinguer pour la première fois la forme du testicule.

Content de mon succès, je priai M. Gardanne, qui m'avoit entièrement abandonné le soin de ce malade, et à qui j'avois laissé ignorer le procédé que j'avois employé, de le venir voir : il fut étonné de la diminution de la tumeur, et approuva l'application des setons. On ne changea rien au traitement. Le malade continua ces mêmes remèdes, jusqu'à ce qu'il eût pris quatre onces de pommade mercurielle et soixante grains de mercure sublimé. A cette époque, qui étoit le quatre-vingt-cinquième jour de l'usage de ces remèdes, et le quarantième de l'application des setons, je supprimai le traitement extérieur, et je joignis à la solution la tisane de callac : ce remède, qui m'avoit réussi plusieurs fois dans des engorgemens opiniâtres, ne tarda pas à finir cette cure.

Le malade a pris en tout soixante-dix-huit grains de sublimé, quatre onces de pommade mercurielle, vingt pintes de la tisane de callac, huit minoratifs ; et son traitement a duré trois mois et vingt-deux jours : il n'a depuis ressenti aucune incommodité au testicule.

Les pansemens des setons ont toujours été faits avec le basilicum, et les cataplasmes anodins par-dessus; sur la fin, je n'appliquai que des compresses trempées dans l'eau végéto-minérale.

*Deuxième observation sur un bubon fistuleux.*

Le 14 juillet 1779, je vis arriver chez moi, sur un brancard, un jockey attaché à un ci-devant grand-seigneur, qui avoit tout l'extérieur d'un mourant. Je balançai d'abord avant de m'en charger; ses camarades, me voyant dans cette incertitude, me prièrent instamment de lui donner mes soins : je l'envoyai chez la dame Duval, alors garde-malade, rue des Vieux-Augustins. J'y allai aussitôt pour examiner l'état du malade. Je trouvai à l'aine droite une tumeur d'un volume extraordinaire, un empâtement qui s'étendoit depuis l'ombilic jusqu'à la partie moyenne de la cuisse, plusieurs ulcères fistuleux placés en différens endroits de cet engorgement, avec issue d'une quantité étonnante de matière purulente, âcre et sanguinolente. Ce malade avoit essuyé sans succès plusieurs traitemens; il étoit absolument dans le marasme : à cette perte considérable de suppuration étoit joint un dévoiement. On juge

bien que mon pronostic ne fut pas favorable : j'en fis part à ses amis.

Je commençai d'abord par faire appliquer sur la tumeur des cataplasmes faits avec la farine de graine de lin cuite dans une décoction de racine de guimauve et de fleurs de sureau ; j'ordonnai à la garde de ne lui donner que des potages au riz ou au vermichelle ; je lui fis faire une tisane de riz, avec un demi-gros de quinquina. Le soir j'examinai de nouveau mon malade ; je pressai en tout sens la tumeur, et j'en fis sortir plus d'une pinte de pus, par tous les points fistuleux : il en sortit tous les jours la même quantité, au point que deux matelas et la paillasse ne suffisoient pas pour l'absorber, et que la matière couloit par-dessous le lit.

L'état de dépérissement du malade et son dévoiement m'embarrassoient plus que la maladie elle-même. Je pris pourtant mon parti : je commençai par faire baigner le malade, qui d'abord put rester dans le bain un petit quart-d'heure ; je fis donner des douches d'eau de tripe (où j'avois fait délayer un demi-gros de foie de soufre par chaque pinte) sur toute la tumeur : le malade fut mis à l'usage de la solution, à la dose d'une cuillerée à café le

matin, et d'une autre le soir. Mais malgré ces remèdes, qui ne purent être continués longtemps, le malade dépérissoit de plus en plus; ce qui m'obligea de tout suspendre, et de soutenir ses forces avec de bons bouillons et de la gelée de cornes de cerf, ainsi que par quelques cuillerées de bon vin rouge. Quelques jours après, ses forces étant un peu revenues, je repris avec ménagement les remèdes que j'avois été obligé de suspendre; j'y joignis la térébenthine cuite en bols : le dévoiement devint moins conséquent, le malade put rester une demi-heure dans son bain. Je profitai de cet instant de mieux pour augmenter la dose de la solution et pour y joindre les frictions; tous ces remèdes réunis n'affoiblirent pas davantage mon malade : au contraire, il me parut être plus fort; mais ce mieux ne se manifestoit que dans son physique; la tumeur et l'empâtement étoient toujours dans le même état, ainsi que la suppuration. Mais comme le malade avoit plus de force, je me décidai à placer plusieurs setons. En conséquence j'introduisis une sonde à œil par un des trous fistuleux; je fis une contre-ouverture à la partie la plus déclive, où je plaçai un seton qui avoit près d'un pied de long; j'en mis encore deux

autres, mais moins longs, et par-dessus les incisions de la charpie brute et un cataplasme de farine de riz.

Par cette méthode, je réussis au-delà de mes espérances : le cinquième jour la suppuration étoit moins abondante et d'une meilleure qualité; l'empâtement cellulaire diminuoit à vue d'œil. Les forces du malade augmentant tous les jours, j'augmentois aussi la dose du sublimé et de la pommade mercurielle. Je n'étois encore, à cette époque, qu'à trois cuillerées à bouche par jour de la solution, et à un gros et demi de pommade mercurielle : je portai dès ce moment la solution à quatre cuillerées, et les frictions à deux gros.

Je plaçai dans les intervalles des frictions, et de loin en loin, de légers minoratifs. Le dévoiement, après avoir diminué peu à peu, cessa enfin, et le malade put soutenir des alimens solides; car jusqu'à cette époque, qui étoit le quarante-deuxième jour de son arrivée chez la garde, il n'avoit pu manger que de la soupe. L'empâtement et la tumeur diminuant de jour en jour, la suppuration étoit moins considérable et d'une meilleure qualité. Enfin, le malade devenant plus fort, et reprenant un peu d'embonpoint, j'augmentois aussi par

gradation la dose de la solution et des frictions, au point que je parvins à pouvoir lui en faire prendre jusqu'à six cuillerées par jour, et trois gros de pommade mercurielle pour chaque friction. L'effet alors fut plus prompt, la tumeur diminua sensiblement tous les jours, le pus devint tout-à-fait blanc et épais, et les setons ne tardèrent pas à devenir inutiles. J'en supprimai bientôt deux ; mais le troisième, je le laissai exister encore six semaines après la guérison parfaite du malade. Les deux premiers ont donné pendant soixante-quatre jours. Le traitement a duré quatre mois, et le malade a pris, pendant tout ce temps,

1°. Trente bains, dont dix-huit demi ;

2°. Quatre onces sept gros de pommade mercurielle ;

3°. Cinquante-quatre grains de mercure sublimé ;

4°. Dix onces de térébenthine cuite ;

5°. Cinq minoratifs.

Les setons ont été pansés avec l'onguent basilicum et le baume d'arcéus ; et les cataplasmes ont toujours été faits avec la farine de graine de lin, et sur la fin avec celle de riz cuite dans l'eau végéto-minérale.

*Troisième observation sur des pustules véroliques occupant toute l'habitude du corps, avec un épaississement considérable du tissu muqueux, et un engorgement dans les glandes sébacées.*

Le 24 juin 1773, il se présenta à la salle du traitement populaire, pour y être admis, un domestique qui venoit de Montpellier, où il avoit passé deux fois par les remèdes, à raison des pustules véroliques qui occupoient tout son corps. Il avoit un épaississement considérable dans le tissu cellulaire ; les glandes sébacées étoient engorgées en grande partie, elles étoient grosses comme des œufs de poule.

Elles avoient une figure ronde et ovoïde ; les pustules étoient en partie couvertes d'une croûte suppurante ; le reste formoit autant d'ulcères. Le visage n'en étoit pas exempt ; ce qui rendoit ce malade hideux à voir ; il souffroit comme un malheureux, et ne pouvoit se tenir ni couché ni debout : tel étoit l'état où il se trouvoit, lorsqu'il se présenta pour être admis au traitement populaire.

Ayant déjà éprouvé plusieurs fois l'efficacité du mercure sublimé dans les maladies de peau, je ne balançai pas de le lui administrer, quoique je

dusse craindre de ne pas réussir, sur-tout parce qu'il avoit été manqué deux fois par les frictions. Après les remèdes généraux, je le mis à l'usage de la solution. Je lui fis faire pour tisane une décoction d'esquine : avec une éponge imbibée d'une infusion de mauve et de sureau, et aiguisée par quelques cuillerées de solution majeure, il s'étuvoit, plusieurs fois le jour, toute l'habitude du corps. Il prit d'abord la solution à trois cuillerées par jour, qu'il continua à cette dose pendant cinq à six jours ; après, je lui en fis prendre quatre, et j'augmentai ensuite par gradation jusqu'à huit. Je joignis à ce remède l'usage de la tisane de callac, n°. 17. Ces deux moyens réunis procurèrent bientôt un mieux sensible : il s'établit une transpiration qui favorisa la détersion des pustules et celle des ulcères ; le ventre, devenu libre par le moyen de la tisane de callac, ne tarda pas de procurer un amincissement du tissu muqueux et la résolution des corps glanduleux. J'appliquai sur les ulcères les plus vifs et les plus douloureux, un cérat fait avec l'huile d'œuf.

Cette maladie ne parut pas, dans la première quinzaine, avoir cédé à l'effet des remèdes ; mais lorsque le malade eut joint à la solution

la tisane sudorifique et dépurative, l'effet fut prompt, et le mieux sensible ; les galles des pustules tomboient en farine, au point que le lit du malade en étoit rempli lorsqu'il se levoit le matin; enfin, les ulcères se détergèrent avec une rapidité étonnante.

Les tumeurs glanduleuses étoient continuellement couvertes d'une humeur visqueuse et grasse, qui suintoit de tous les points de la glande; la peau, qui avoit dans certains endroits près d'un pouce d'épaisseur, ne tarda pas à s'affaisser et à reprendre son ressort. Cette maladie, qui avoit d'abord résisté à deux traitemens méthodiques, céda bientôt à l'efficacité du sublimé et à la tisane de callac, puisque le traitement n'a duré que deux mois. Au bout de six semaines, il ne restoit plus que la marque rouge des pustules : tous les ulcères étoient cicatrisés. Ce malade, que j'ai encore eu occasion de voir depuis, et que j'ai guéri d'une gonorrhée trois ans après, m'a assuré n'avoir jamais eu le plus léger ressentiment de cette maladie. En deux mois de temps, il a pris :

1°. Soixante-dix grains de sublimé ;

2°. Trente-quatre pintes de tisane de callac ;

3°. Six médecines majeures.

*Quatrième observation, sur un paraphimosis gangréneux.*

Le 10 octobre 1778, M. . . . . me fit prier de passer chez lui : je le trouvai occupé à ramener le prépuce sur le gland, et faisant des efforts inutiles pour en venir à bout. Un chancre placé sur le frein, qui donnoit lieu à une espèce de phimosis, et qu'il ne pouvoit voir ni panser, le porta à faire quelques efforts pour le mettre à découvert ; et à force de violence il en étoit venu à bout ; mais lorsqu'il voulut recouvrir le gland, cela ne lui fut plus possible ; plus il trouvoit de résistance, plus il employoit de violence, au point qu'il attira une inflammation si forte, que quand j'arrivai je ne pus jamais parvenir moi-même à recouvrir le gland. L'étranglement étoit très-considérable ; je fis appliquer sur la verge un cataplasme anodin et émollient ; je saignai le malade trois fois dans la journée ; je lui fis prendre un demi-bain fait avec la décoction des herbes émollientes ; le lendemain, ne trouvant pas plus de relâchement que la veille, je réitérai la saignée, je substituai aux cataplasmes ci-dessus la pulpe de racine de guimauve ; je couvris le gland et le prépuce avec la pommade

ou cérat de frai de grenouille, et je fis continuer les bains émolliens ; j'essayai le soir de ramener le prépuce sur le gland, mais encore inutilement ; le chancre étoit tellement enflammé, qu'il étoit devenu, dans ce court espace de temps, d'un caractère blafard, le fond rempli de chairs baveuses ; ses bords étoient élevés, calleux et variqueux ; ils rendoient une matière séro-sanguinolente et âcre : le gland étoit si entranglé par le prépuce, qu'il ne tarda pas à devenir très-volumineux et violet.

Voyant que tous les calmans n'avoit produit aucun amendement, et craignant la gangrène, je commençai à couper avec le bistouri toutes les brides annullaires de la base du prépuce ; je fis quelques scarifications au rebroussement de cette partie, et je procurai de cette manière un peu de relâchement. Étant bien aise d'être aidé d'un conseil sur une maladie aussi grave et aussi opiniâtre, j'envoyai chercher le docteur Gardanne, mon parent. Le résultat de ses réflexions fut de faire de nouvelles scarifications, mais plus profondes, en continuant toujours les relâchans : toutes ces nouvelles scarifications ne réussirent pas mieux ; le gland commençant à se gangrener, je substituai aussi-

tôt aux fomentations émollientes celles de quinquina, aiguisées avec le sel ammoniac; j'appliquai un emplâtre de stirax sur tout le gland, et je donnai le sublimé que j'avois commencé depuis quelques jours, ainsi que les frictions à plus forte dose. Malgré tous ces secours, administrés à temps et avec réserve, le gland et le prépuce tombèrent en mortification; mais la gangrène s'arrêta à la tête des corps caverneux; ces derniers, après la détersion, s'arrondirent et formèrent un gland que, sans l'ouverture de l'urètre qui se trouve en-dessous, ou auroit peine à distinguer d'un véritable gland.

Cette observation prouve, 1°. qu'il ne faut jamais chercher à découvrir le gland par violence; 2°. qu'on ne doit jamais faire l'amputation de la verge en pareil cas, mais seulement s'opposer, par les remèdes connus, aux progrès de la gangrène, qui presque toujours s'arrête aux corps caverneux, comme je l'ai déjà vu arriver plusieurs fois dans ma pratique.

*N. B.* Le traitement anti-vénérien fut administré au malade, suivant les règles prescrites dans cet ouvrage.

*Cinquième observation, sur un chancre gangréneux.*

Le 20 mars 1779, arriva chez moi, sur les dix heures du soir, M. D.; il me dit, en entrant, que l'occasion l'ayant conduit dans mon quartier, il ne vouloit pas le quitter sans me consulter sur un petit bouton dont il venoit de s'appercevoir, et qui avoit son siége sur le gland, à côté de l'orifice du canal de l'urètre : il me dit expressément qu'il ne seroit pas venu me voir, parce que l'objet pour lequel il vouloit me consulter n'en valoit pas la peine, et que sa visite étoit plutôt l'effet du hasard et de convenance, qu'un acte de simple précaution de sa part. J'examinai ce bouton, qui n'étoit pas plus gros que la tête d'une épingle; je lui trouvai un caractère tout différent des autres boutons. D'abord la pointe, au lieu d'être blanche, comme c'est l'ordinaire, étoit noirâtre; la circonférence étoit comme échimosée et bleuâtre.

Je dis à M. D... que son bouton étoit plus conséquent qu'il ne croyoit; que c'étoit un véritable chancre gangréneux : il badina sur mes craintes; j'insistois toujours sur le caractère

malin que je lui apperçevois, et je lui dis que, sans plus différer, il falloit y apporter remède. Mon ton affirmatif et sérieux le déconcerta un peu ; il resta quelque temps comme interdit ; mais il insista de nouveau sur ce qu'il n'avoit rien à craindre ; voyant enfin que je soutenois toujours mon opinion avec la même fermeté, il se décida, plutôt par complaisance qu'autrement, à se faire saigner ; je lui tirai trois palettes de sang, et lui mis sur son bouton un plumaceau chargé de stirax. Je lui dis d'aller le lendemain prendre un bain, et de passer chez moi à son retour ; le lendemain je le vis arriver avec un air triste et pensif, en m'annonçant que son bouton avoit bien fait des progrès depuis la veille ; je l'examinai de nouveau, et je trouvai qu'il y avoit un tiers du gland de détruit ; je fis faire toute de suite une décoction de quinquina, aiguisée par le sel ammoniac, avec laquelle je fomentai le gland ; je le pansai, comme la veille, avec le stirax ; je réitérai la saignée, et renvoyai le malade chez lui, en lui prescrivant de ne pas sortir et de faire part à ses parens de sa situation. Cet aveu étoit ce qui lui coûtoit le plus ; mais la maladie devenoit trop grave pour pouvoir

la cacher plus long-temps; il avertit donc ses parens, qui me firent appeller tout de suite : je fis venir M. Gardanne, et nous prîmes tous deux soin du malade : il fut mis aussitôt à l'usage de la solution à trois cuillerées par jour; le soir même il prit une friction de deux gros d'onguent; nous lui ordonnâmes les pilules de ciguë, qu'il prit matin et soir, à la dose d'un grain chaque fois. Sa tisane étoit faite avec la squine et le quinquina : tous ces remèdes, administrés promptement et augmentés par gradation, bornèrent la gangrène aux deux tiers du gland; il ne fallut pas moins que cette célérité dans les remèdes, pour fixer un chancre de ce caractère.

Le traitement, tant intérieur qu'extérieur, fut administré suivant les règles prescrites dans cet ouvrage.

*Sixième observation, sur des poireaux de la grosseur d'un œuf de poule, placés sur le gland, et qui avoient percé le prépuce.*

Le 18 juin 1780, un domestique vint me prier de lui donner mes soins pour des poireaux qui étoient placés sur le gland et dans la face interne du prépuce; il me dit qu'ils avoient résisté à quatre traitemens différens;

la verge étoit grosse comme le bras, et avoit un phimosis qui ne permettoit pas de voir le gland. Les excroissances intérieures avoient crevé le prépuce à trois endroits, et chaque crevasse laissoit sortir une excroissance plus grosse qu'un œuf de poule; elles jettoient une matière séro-sanguinolente, et leur pédicule étoit fort large : les personnes de l'art qui avoient déjà traité le malade, n'avoient osé lui extirper ces poireaux, dans la crainte que la plaie ne dégénérât en carcinome.

Le traitement populaire que j'administre m'ayant mis dans le cas de voir souvent de pareils symptômes, je ne balançai pas d'entreprendre ce malade. En conséquence, je le saignai deux fois du bras, et le purgeai de même; je lui fis prendre des bains locaux, n°. 14, et je le mis à l'usage du traitement mixte; je commençai d'abord la solution à deux cuillerées par jour, et les frictions à deux gros, que je portai ensuite jusqu'à quatre, et la solution jusqu'à sept cuillerées par jour : enfin, lorsque le malade eut pris une certaine quantité de mercure, j'incisai le prépuce dans les endroits des crevasses; j'emportai en même temps avec des ciseaux, une partie des excroissances; mais l'hémorrhagie fut si considérable,

que je fus obligé de renvoyer à un autre temps le reste de l'opération. Au bout de quatre ou cinq jours je la terminai ; j'extirpai entièrement le prépuce et le reste des excroissances ; cette fois l'hémorrhagie fut si grande, que, malgré l'agaric et la charpie, dont j'avois fait une bonne provision, je fus très-embarrassé pour arrêter le sáng, et sans un moyen que la circonstance me suggéra dans l'instant, je ne sais si j'en fusse venu à bout. J'appliquai autour de la verge une espèce de tourniquet, composé de plusieurs brins de fil ciré, et ce moyen simple me mit dans le cas de placer un appareil convenable, et d'arrêter proptement l'hémorragie. J'ai éprouvé que l'agaric est un foible moyen dans ces sortes d'hémorrhagie, et que la charpie est préférable.

Le sang arrêté et l'appareil placé, je fis coucher le malade et le mis au régime. Je suspendis l'usage des remèdes anti-vénériens ; je ne levai ce premier appareil que le troisième jour ; j'appliquai alors sur les racines des poireaux le beurre d'antimoine ; je couvris tout le gland de charpie brute, et par-dessus de compresses trempées dans une décoction émolliente. Comme le malade avoit perdu beaucoup de sang et qu'il étoit foible, je ne pus lui faire

reprendre son traitement anti-vénérien que dix jours après, et dans le temps que les escarres parurent vouloir se détacher; à cette époque, je repris l'usage des remèdes, que je proportionnai aux forces du malade; bientôt les escarres tombèrent, et les ulcères furent détergés; la verge revint dans son état naturel, et la cicatrice ne tarda pas à se faire.

Le traitement n'a duré que quarante-neuf jours, et le malade a pris, dans cette intervalle, cinquante grains de mercure sublimé, cinq onces de pommade mercurielle, trois médecines majeures; je n'ai employé qu'une seule fois le beurre d'antimoine, et ne me suis servi pour tout topique, que de l'eau de guimauve.

*Septième observation, sur un bubon dégénéré en ulcère et un chancre au fond du palais.*

Le 22 novembre 1773, la nommée...., domestique, se présenta à la salle du traitement populaire, pour y être admise. Ses symptômes vénériens étoient des condylomes à la marge de l'anus, aux grandes et petites lèvres, et au haut des cuisses, un écoulement virulent, un bubon ouvert à l'aine gauche, qui étoit si considérable, que l'ulcère avoit cinq

pouces et demi de long et autant de large, avec des bords calleux, renversés et variqueux, le fond blafard, la suppuration séro-sanguinolente, âcre et fétide ; enfin, une partie du ligament de fallope étoit à découvert ; il y avoit à la partie latérale interne de cet ulcère un point fistuleux, qui venoit se perdre dans la grande lèvre du même côté, laquelle étoit grosse comme le poing. La malade avoit encore un ulcère chancreux au fond de la bouche du côté gauche, qui avoit détruit les piliers antérieurs et postérieurs du palais, une grande partie de l'amygdale et toute la luette ; enfin, il se joignoit à cette vérole confirmée, des douleurs ostéocopes, qui empêchoient cette malheureuse de prendre jamais le moindre sommeil. Je dois encore observer qu'elle étoit dans le marasme, et qu'elle ne pouvoit avaler que des alimens liquides, et encore en rendoit-elle les trois quarts par le nez. Tel étoit l'état où se trouvoit cette malade lorsque je la vis pour la première fois.

Des gens de l'art et des charlatans l'avoient traitée. Avant de l'admettre au traitement, je ne lui dissimulai pas que la guérison seroit tardive, et qu'elle ne reprendroit pas de si-tôt ses occupations : elle me dit qu'elle en parleroit

à son maître, et que si celui-ci vouloit faire les frais du traitement, elle viendroit m'en faire part. En effet, dès le lendemain, son maître revint avec elle, et parut s'intéresser vivement à sa guérison; il me pria instamment de m'en charger, et s'obligea de la garder chez lui et de lui fournir tous les secours que son état exigeroit. En conséquence, je l'admis au traitement, et je lui administrai d'abord la solution majeure à une foible dose, c'est-à-dire, à deux cuillerées à café par jour, qu'elle continua huit jours; pendant ce temps, je lui fis prendre des demi-bains avec la décoction des herbes émollientes, et donner des douches sur les bords calleux de l'ulcère, avec l'eau de tripe; sur une pinte de cette eau, je faisois mettre un demi-setier de solution majeure et un demi-gros de foie de soufre; le neuvième jour de son traitement, elle prit deux cuillerées à bouche de la solution, un bain entier, et le soir une friction d'un gros de pommade mercurielle, éteint avec le camphre, comme étant plus anti-spasmodique.

Le célèbre M. Louis ayant donné la préférence au mercure éteint avec le camphre, pour un malade à-peu-près dans le même cas, et que nous voyions ensemble, je crus que je ne

pouvois mieux faire que de suivre ce procédé, d'autant plus sûr, que cette méthode avoit parfaitement réussi à ce malade. Depuis le premier jour de son traitement, elle se gargarisoit avec de l'eau d'orge et du miel rosat, et elle buvoit une légère décoction de salsepareille ; mais elle en rendoit la plus grande partie par le nez : les dixième et onzième jours elle prit un demi-bain, le douzième jour un bain entier, avec une deuxième friction de la même dose ; le treizième et quatorzième jours un demi-bain, le quinzième un bain entier ; un léger ptyalisme survenu empêcha ce jour-là qu'elle prît sa troisième friction ; je fus donc obligé de suspendre les anti-vénériens : mais déjà à cette époque les douleurs étoient moins fortes, la malade avoit quelques heures de sommeil, soit le jour, soit la nuit. Cependant l'ulcère de l'aine ne cédoit point ; il étoit même augmenté, ainsi que celui du palais : à la vérité, les bords en étoient moins durs et la suppuration moins séreuse et moins sanguinolente ; mais le fond étoit toujours blafard. Je supprimai l'eau de tripe, et lui substituai des compresses imbibées d'une décoction d'absynthe et d'aurone, que je coupois avec partie égale de solution majeure, et dans laquelle

je mettois deux onces de teinture de myrrhe et d'aloès. Bientôt l'usage de ce topique ranima l'ulcère ; la suppuration fut moins sanguinolente et eut plus de consistance. Malgré ce mieux apparent, la tumeur de la grande lèvre ne diminuoit point ; au contraire, elle grossissoit, et la peau devenoit luisante. Je m'assurai, par la sonde, de la profondeur de la fistule, et je vis que je pouvois y faire une contre-ouverture ; ce que je fis toute de suite ; je passai un séton, que je pansai ensuite avec un digestif ordinaire.

Huit jours s'étant écoulés, et la bouche étant raffermie, je remis la malade à l'usage de la solution et des frictions, ces dernières à la dose d'un gros et demi, et la solution à trois cuillerées par jour ; continuant ainsi les antivénériens, augmentant ou diminuant, suivant l'état de la bouche et les forces de la malade : je parvins jusqu'à la cinquième friction, où je fus obligé de suspendre de nouveau. Je profitai de cet intervalle, pour faire passer un minoratif, que je réitérai trois jours après ; ce remède me permit, au bout de cinq à six jours, de reprendre l'usage du mercure, en suivant le procédé que j'avois employé, c'est-à-dire, en augmentant les doses par gradation. Cette

fois les accidens ne tardèrent pas à prendre un caractère de mieux ; l'ulcère du palais s'étant un peu rétréci, la malade put manger un peu de soupe ; car depuis quelques jours, les liquides ne sortoient plus par le nez ; l'ulcère de l'aine se détergeoit à vue d'œil ; une partie de sa circonférence se cicatrisa, et la suppuration devint d'une bonne qualité : enfin, le séton avoit fait disparoître la grosseur de la grande lèvre.

Dans ce même temps, les douleurs des membres disparurent, et la malade dormoit quelquefois douze heures consécutives. Cet état de mieux continuant toujours, j'aumentai à proportion la dose des remèdes ; bientôt l'embonpoint et les forces revinrent ; la malade put prendre jusqu'à cinq cuillerées de solution par jour et des frictions de trois gros de pommade mercurielle ; jusqu'alors la foiblesse de la malade m'avoit empêché de m'occuper des autres symptômes ; mais devenue plus forte, je coupai avec des ciseaux une grande partie de ces excroissances, que je cautérisai ensuite avec le beurre d'antimoine. Je ne tardai pas à voir ma malade parfaitement guérie, quoiqu'elle n'ait resté que trois mois et quelques jours dans les remèdes ; elle n'a pris que cinquante-deux

grains de mercure sublimé et quatre onces et demie de pommade mercurielle : j'oubliois de dire qu'elle a été purgée six fois dans le cours du traitement.

*Huitième observation, sur des dartres ulcérées.*

Le 22 juin 1780, M. *** vint exprès d'une province méridionale pour me consulter, relativement à des dartres vives et suppurantes, qu'il portoit depuis plusieurs années, et qui étoient placées si près les unes des autres, qu'on auroit pu dire que tout son corps ne faisoit qu'un ulcère : les douleurs étoient si fortes et si incommodes, qu'il ne pouvoit se tenir assis ni couché : il étoit de plus maigre et défait ; il avoit un teint olivâtre et plombé. Après lui avoir fait les questions nécessaires pour connoître le temps de l'apparition de ces dartres et leur véritable cause, il m'assura qu'aucun de ses parens n'avoit été attaqué de cette maladie ; qu'il ne s'en étoit apperçu que dans son adolescence, et encore n'étoient-elles que farineuses, et en si petite quantité, qu'il n'avoit jamais cru y devoir faire le moindre remède : quelquefois seulement, et par précaution, il prenoit de la tisane et quelques bains ; et ces remèdes, continués pendant sept

à huit jours, suffisoient pour faire disparoître les dartres. Il ajouta qu'à l'âge de vingt-huit ans (il en avoit alors quarante-deux) il gagna une gonorrhée virulente, pour laquelle il fut traité méthodiquement pendant trois mois, par un homme de l'art, et que depuis il n'avoit jamais ressenti la plus légère incommodité de cette dernière maladie; que seulement deux ans après cette guérison, ses dartres avoient reparu, et que de jour en jour, elles étoient devenues plus opiniâtres, au point qu'elles avoient résisté à plusieurs traitemens, tant antidartreux qu'anti-vénériens, que différens médecins lui avoient administrés.

D'après la connoissance de toutes ces circonstances, que le malade avoit eu soin de mettre par écrit dans un journal qu'il avoit tenu exactement depuis le traitement de la gonorrhée, je crus pouvoir l'assurer que ses dartres n'étoient pas vénériennes, et que si elles avoient pris un caractère d'opiniâtreté, il ne falloit l'attribuer qu'aux mercuriaux qu'on n'avoit cessé de lui administrer; enfin, que sa maladie ne tenoit en rien au virus vénérien. Ce diagnostic ne plut pas au malade : il persistoit à croire qu'il avoit la vérole; et me

voyant ferme dans mon opinion : qu'elles soient vénériennes ou non, me dit-il, je desire que vous m'administriez le traitement mixte, et je viens exprès pour cela; si vous vous y refusez, je me mettrai entre les mains d'un autre homme de l'art.

N'ayant pu vaincre son obstination, et voulant d'ailleurs l'empêcher de se livrer à quelque charlatan, qui, ne consultant que ses propres intérêts, lui auroit infailliblement fait beaucoup de mal, je lui proposai de lui administrer seulement la solution, dont j'avois déjà obtenu plusieurs fois des effets salutaires en pareilles circonstances. (M.Colombier dit, dans son *Code militaire*, en avoir vu des effets merveilleux). Le malade se rendit à mon avis. En conséquence, je lui donnai la solution, d'abord à trois cuillerées par jour; je lui fis étuver ses ulcères avec une éponge fine, trempée dans une décoction de guimauve et de sureau. La première huitaine ne produisit aucun amendement : j'augmentai alors la dose de la solution; quatre cuillerées par jour lui furent administrées; mais malgré cette augmentation, je n'étois pas plus avancé le quinzième et le vingt-quatrième jour.

Le malade desiroit des frictions, et m'en demandoit journellement; mais je ne voulus jamais y consentir. Voyant que j'étois bien décidé à les lui refuser, il se procura, à mon insu, de la pommade mercurielle, et se frictionna tous les deux jours les petits intervalles que ses ulcères n'avoient pas gagnés; bientôt la bouche s'échauffa, et la salivation s'établit: les ulcères s'enflammèrent, et il se trouva dans un état si déplorable, que je craignis pour ses jours. Ne pouvant attribuer cette salivation à la solution, je m'informai dans sa maison si le malade n'avoit pas usé de quelques pommades; et son domestique, qui voyoit son maître en danger, ne voulut pas m'en laisser ignorer plus long-temps la cause; il me dit en avoir été acheter chez un apothicaire. Après avoir fait sentir au malade les conséquences de son imprudence, je suspendis la solution, et je le mis à l'usage de l'eau de casse; je ne pus reprendre l'usage du mercure sublimé que vingt jours après. Alors, je commençai à le lui administrer à très-petites doses, c'est-à-dire, à deux cuillerées par jour; j'en augmentai ensuite les doses par gradation. Malgré cette augmentation, la maladie n'éprouvoit aucun

changement : elle étoit même plus étendue, quoique je fusse parvenu à faire prendre au malade six cuillerées par jour.

Me rappelant le succès que j'avois eu dans une maladie à-peu-près semblable (*voyez* l'observation troisième), en joignant à la solution la tisane de callac, je fis préparer et donner au malade ce remède. Ces deux moyens réunis et donnés à des heures différentes, ne tardèrent pas à procurer un mieux sensible. En effet, huit jours après, une partie des ulcères se détergea et se rétrécit. Jusqu'alors le malade ne prenoit qu'une chopine par jour de cette tisane, et six cuillerées de solution; mais étant devenu plus fort, je lui en fis prendre une pinte et huit cuillerées de solution. Bientôt le mieux fut plus sensible, le sommeil revint, le malade put rester plus longtemps dans son lit; sa maigreur n'étoit plus si apparente, et son teint étoit plus clair: enfin, cinquante jours après l'usage de ces remèdes, toutes ses dartres furent effacées, et les ulcères cicatrisés; il ne restoit plus que des taches rouges, telles que celles qu'on remarque après la petite vérole. Pendant cette maladie, qui a duré cent six jours, le malade n'a pris

que soixante-dix grains de mercure sublimé, et quarante-une pintes de tisane de callac.

*Neuvième observation.*

Le 22 février 1777, M. de ***, officier dans un régiment aux colonies, se présenta chez moi pour se faire traiter du mal vénérien, dont il étoit attaqué depuis plusieurs années. Les symptômes étoient des pustules sur toute l'habitude du corps, des fungus ou champignons sans pédicule, et placés de distance en distance sur le cuir chevelu, dont plusieurs avoient détruit le péricrâne et altéré la première table des os. Deux exostoses très-enflammées étoient placées, l'une au condyle externe de l'humérus droit, et l'autre à la partie antérieure et moyenne du tibia gauche : des douleurs ostéocopes empêchoient le malade de prendre le moindre repos; enfin, à tous ces accidens se joignoit une maigreur extrême. Cette cruelle maladie, qui étoit la suite de plusieurs symptômes véroliques répercutés, avoit résisté à trois traitemens par les frictions, méthodiquement administrées par des personnes de l'art.

Une vérole aussi caractérisée laissoit fort peu d'espérance de guérison ; d'ailleurs l'état

du malade ne donnoit pas lieu de présumer qu'il pût soutenir un quatrième traitement. Aussi lui dis-je que sa maladie étant d'une nature à ne pas espérer une guérison radicale, je n'étois pas fort curieux de m'en charger. Toutes mes raisons ne l'ayant pas découragé, il me pria instamment de lui administrer le traitement mixte, auquel il me dit qu'il avoit la plus grande confiance. Enfin, pressé par ses instances, je consentis à le traiter par ma méthode. Mais avant de lui donner aucun remède anti-vénérien, je lui fis prendre pendant six semaines les anti-scorbutiques, les bains, et le mis à l'usage du lait pour toute nourriture. Ces premiers remèdes finis, je lui administrai les anti-vénériens : d'abord, la solution à deux cuillerées par jour, c'est-à-dire, une le matin et l'autre le soir, qu'il prenoit chaque fois dans du riz au lait; au bout de huit jours de l'usage de ce remède, je fis passer un doux minoratif, et le lendemain je joignis à la solution une friction d'un gros de pommade mercurielle, faisant marcher ainsi ensemble les remèdes internes et les remèdes externes, augmentant ou diminuant, suivant l'état de la bouche et les forces du malade, observant

enfin les différences que nous avons prescrites au *chapitre XI.*

D'abord les douleurs des membres furent moins fortes, et le malade pouvoit prendre quelques heures de repos; mais les fungus et les exostoses étoient toujours les mêmes : celle du tibia étoit même plus considérable, et s'étoit ulcérée. Les fungus furent d'abord pansés avec la sabine en poudre; mais ce moyen n'ayant pas réussi, j'employai des cathérétiques plus forts, tels que l'onguent ægyptiac, le précipité rouge, le sublimé corrosif : ces derniers parurent un instant maîtriser les champignons; mais bientôt ils repoussoient et reparoissoient dans le même état. Les cataplasmes anodins et les frictions locales, avec la pommade mercurielle, avoient presque fait disparoître l'exostose du bras; mais celle de la jambe s'étoit ulcérée. Les pustules commençoient à se déterger, et même une partie à se cicatriser. Le malade, qui étoit alors au quarantième jour de son traitement anti-vénérien, prenoit cinq cuillerées de solution par jour, et les frictions étoient seulement de deux gros. Le cinquantième jour, ne voyant point d'amendement aux fungus, quoique j'employasse les plus forts

cathérétiques, je portai la dose de la solution à six cuillerées par jour, et les frictions à deux gros et demi. Cette augmentation, continuée pendant quelque temps, ne produisit aucun changement aux symptômes; j'augmentai encore la dose de la solution, ainsi que celle des frictions; mais malgré cela il n'y avoit pas de mieux : au contraire, l'ulcère de l'exostose de la jambe avoit un vilain caractère; il jetoit une matière séro-sanguinolente et par fois noirâtre: enfin, les fungus repoussoient toujours. Cette persévérance des accidens sur les fungus m'inquiétant beaucoup, je pris le parti d'appliquer des boutons de feu; l'effet en fut surprenant; bientôt je pus voir les os à découvert, et je ne fus pas peu surpris de trouver que toute la place qu'occupoient ces excroissances, fût cariée : j'appliquai aussi sur les caries le cautère actuel, et je recouvris le tout de charpie sèche. La matière noirâtre que jetoit l'ulcère de la jambe, ne me laissoit aucun doute que cet os ne fût carié aussi; je m'en assurai par la sonde, et je découvris une carie de plus d'un pouce et demi de long. J'employai le même moyen que pour celle de la tête, et j'eus dans peu de temps la satisfaction de voir

toutes ces portions d'os cariées s'exfolier, six semaines après la première application du cautère actuel sur les os : à la vérité, l'exfoliation du tibia fut plus longue ; mais avec le temps et la patience elle s'opéra, et tous les ulcères furent cicatrisés dans l'espace de moins de deux mois.

Cette maladie, aussi grave par ses effets que par sa cause, céda cependant aux remèdes que j'ai administrés, quoiqu'elle eût résisté à trois traitemens antérieurs, assez méthodiques, et cela dans cinq mois.

Le malade a pris, dans le cours de ce traitement, quatre-vingt-dix grains de mercure sublimé, cinq onces de pommade mercurielle et dix minoratifs.

*Dixième observation, sur des exostoses cariées et autres symptômes.*

Dans le courant de l'an 5, M. ***, revenant de l'armée, vint me consulter sur plusieurs symptômes vénériens, qui avoient résisté jusqu'alors à différens traitemens, dans le nombre desquels deux me parurent avoir été faits très-méthodiquement. Ces symptômes étoient des choux-fleurs placés entre le gland

et le prépuce, dont quelques-uns s'étoient fait jour à travers le prépuce; des pustules répandues sur toute l'habitude du corps, des condylomes occupant toute la marge de l'anus; enfin, deux exostoses, l'une située sur la partie moyenne et latérale interne du tibia gauche, de la grosseur d'un gros œuf de poule, ulcérée, et ayant des bords calleux et renversés, rendant une humeur séro-sanguinolente et tirant sur le noir, avec une odeur fort désagréable, mais d'une sensibilité telle, qu'il me fut impossible d'y toucher. Je m'apperçus bientôt, par le caractère de la suppuration, que l'os étoit carié, et que même la carie alloit jusqu'à la substance médullaire de l'os.

La deuxième exostose étoit placée sur le sommet du crâne, précisément sur le bord antérieur de l'occipital gauche, également ulcérée et cariée, et de la grosseur d'une grosse noix. L'ulcère, recouvert d'un champignon d'une chair assez ferme, cachoit entièrement la carie; mais d'après l'inspection de la suppuration, il ne me fut pas difficile de soupçonner un point de carie. La plaie étant bien moins sensible que celle de la jambe, je la sondai, et je reconnus bientôt que la carie

étoit bornée à la première table du pariétal. Après m'être fait rendre compte des différens traitemens qu'on lui avoit administrés, je tirai mon pronostic, et dis au malade que sa maladie, quoique fort grave, n'étoit cependant pas incurable, mais qu'il devoit s'attendre que son traitement seroit très-long. Il se soumit à tout, et je lui administrai le traitement mixte, comme le seul qui pouvoit convenir à une vérole aussi confirmée que celle-ci. Je mis donc mon malade à l'usage de la solution majeure, à la dose d'une cuillerée le matin et d'une cuillerée le soir. J'y joignis les bains, et un régime analogue à son état. J'étuvai tous les jours ses ulcères avec une décoction de quinquina et d'aristoloche ronde, et j'appliquai pardessus un petit plumaceau trempé dans la teinture de myrrhe et d'aloës : ce fut toujours le seul et unique topique dont je fis usage dans tout le courant de mon traitement, sachant par l'expérience que ces moyens n'étoient que des palliatifs (*voy.* l'observation neuvième). Enfin, lorsque mon malade eut pris dix-huit bains, et douze grains de mercure sublimé, je le mis à l'usage des frictions, les quatre premières à un gros, et ne les donnant que de deux jours l'un ; la cinquième à deux gros, et augmen-

tant ensuite par gradation, suivant l'état de la bouche et les forces du malade. Mais à la septième friction, je fus obligé de suspendre mon traitement, les gencives s'étant gonflées et la bouche plus mouillée de salive qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire, les premiers signes de salivation s'étant manifestés. Je réprimai alors ce flux de bouche par les remèdes ordinaires, tels que les gargarismes, les lavemens émolliens et les minoratifs. Cet accident étant dissipé, je repris l'usage de mes anti-vénériens : je portai la solution à quatre cuillerées par jour, et les frictions à trois gros. Je ne tardai pas alors de voir les pustules disparoître, et la peau reprendre sa couleur naturelle. Quant aux choux-fleurs et aux condylomes, ils étoient toujours dans le même état.

Continuant toujours mon traitement, et augmentant les doses, suivant les forces de mon malade et l'état de sa bouche, je parvins à porter la solution à six cuillerées par jour, et les frictions à trois gros et demi chacune. Ce fut alors que je m'apperçus d'un grand changement dans les ulcères des exostoses; les bords s'affaissèrent, la suppuration prit un caractère plus louable ; enfin, la plaie fut beaucoup moins sensible, et je pus pour la première fois

introduire ma sonde dans l'ouverture de l'ulcère, juger de sa profondeur et de l'étendue de la carie. N'ayant rien découvert qui m'annonçât une exfoliation prochaine, je continuai mon traitement aux mêmes doses et avec les mêmes précautions; mais je fus bientôt obligé de le suspendre, eu égard à un léger *ptyalisme*, que je ne tardai pas à dissiper en employant les mêmes procédés qu'à la première fois. Ayant donc repris l'usage de mes anti-vénériens, avec les précautions prescrites, je m'occupai alors des condylomes et des choux-fleurs, que je coupai avec des ciseaux, et cautérisai avec l'eau mercurielle fortement concentrée. J'employai ce dernier moyen comme le plus sûr, quoique un peu douloureux, pour éviter de les voir repousser; ce qui arrive presque toujours, lorsqu'on n'emploie pas un fort caustique à la suite de cette section. Je dois dire ici que je mis plusieurs jours à faire ces extirpations. Mon malade soutint fort bien ces différentes opérations, et reprit même un peu d'embonpoint. Alors je portai toute mon attention sur les caries. J'étois au soixante-dixième jour du traitement, et j'étois inquiet de ne voir se détacher aucune esquille. Je suspendis

tous les mercuriaux, je laissai reposer pendant sept à huit jours mon malade, et le mis ensuite à l'usage de la tisane de callac : j'appliquai sur les parties cariées des boutons de feu, et je ne tardai pas de voir bientôt sortir des esquilles, les ulcères se rétrécir et se cicatriser.

Ce traitement dura quatre mois et six jours ; mais aussi quelle vérole ! Cette cruelle maladie avoit déjà résisté à plusieurs remèdes, tant internes qu'externes, et sur-tout à deux traitemens très-méthodiquement administrés. Elle fut obligée de céder enfin au traitement mixte.

Par l'historique de cette cure, on voit que je n'ai attaqué les symptômes les plus graves que vers la fin du traitement, et que je ne m'en suis sérieusement occupé que lorsque j'ai eu employé assez de spécifiques pour être sûr que le sang étant purifié et le virus entièrement détruit, je n'avois pas à craindre de les voir reparoître après la cessation du traitement, comme cela arrive le plus souvent lorsqu'on commence la cure par les symptômes.

*Onzième observation, sur des rhagades rongeantes et autres symptômes.*

Une dame d'un tempérament extrêmement

délicat et mélancolique, vint me consulter relativement à plusieurs symptômes vénériens, dont elle étoit affectée depuis plusieurs années, et qui avoient résisté à quelques traitemens assez méthodiquement administrés. Ces accidens étoient principalement une rhagade rongeante, occupant la base du pavillon de l'oreille droite, et qui l'avoit presque détachée du cuir chevelu : elle en ressentoit des douleurs si cruelles qu'elle ne pouvoit dormir ni nuit ni jour. Elle avoit encore des condylomes à l'orifice du canal de l'urètre, aux commissures des grandes lèvres, et plusieurs sur les surfaces externes des petites. Elle avoit encore, outre cela, un écoulement virulent, et d'une qualité si acrimonieuse, qu'une partie du vagin en étoit excoriée. Cet état affligeant m'embarrassa d'autant plus, que je ne voyois guère comment je pourrois la guérir avec ma méthode, vû d'ailleurs qu'elle avoit déjà été traitée plusieurs fois, et toujours inutilement, par des personnes très-instruites, et dont quelques-unes avoient suivi les procédés que j'indique dans mon ouvrage.

En employant un nouveau traitement pareil, je m'exposois à n'être pas plus heureux

que ceux qui m'avoient précédé, et à voir périr dans mes mains cette intéressante mère de famille, qu'un mari libertin avoit réduite dans cet état. Les praticiens savent, par expérience, qu'il y a des tempéramens où le mercure le mieux administré reste quelquefois stagnant, soit dans les petits vaisseaux lymphatiques, soit dans le tissu cellulaire, et n'arrive jamais jusqu'aux symptômes de cette cruelle maladie. Je laisse à des personnes plus instruites que moi, à développer les causes de cette singularité. Je me borne à dire que la chose existe, et que ma pratique m'a fourni plusieurs exemples de cette nature. C'est dans des cas semblables que l'on reconnoît l'homme de l'art exercé dans ce genre de maladie : il sait varier les méthodes suivant les circonstances, et rendre son art utile, même à ceux qui, condamnés par des personnes très-instruites d'ailleurs, ne voient plus d'autre terme à leurs souffrances que dans une mort affreuse et certaine.

Le grand nombre d'individus que j'ai été à même de voir et de traiter, pendant près de trente-trois ans, dans mon traitement populaire, m'a fourni bien des sujets de méditation, et

j'ai eu quelquefois le bonheur de réussir. L'observation présente en est une preuve (*).

Après avoir bien réfléchi sur l'état de cette respectable mère de famille, et bien convaincu que le mercure qui lui avoit été administré, tant intérieurement qu'extérieurement, n'étoit

---

(*) Je ne suis pas le seul qui ait fait cette observation ; voici comme s'exprime un très-habile chirurgien de Lyon, M. *Pressavin*, dans son Traité des Maladies Vénériennes, page 160 et suivantes.

« On s'obstine souvent très-mal-à-propos à prolonger » un traitement qui ne réussit pas, par les raisons dont » je viens de parler, et qui par conséquent ne sert qu'à » fatiguer infructueusement le malade, tandis qu'en sui- » vant la règle que je viens de prescrire, on triomphe plus » surement de la maladie, et on épargne au sujet toutes » les fatigues et les désagrémens d'un traitement long et » inefficace.

» C'est toujours par cette même raison qu'un médecin » habile varie à propos les remèdes qu'il administre, quand » il voit que celui dont il a commencé à se servir n'a plus » les mêmes effets qu'il avoit d'abord remarqués.

» Dans le traitement des maladies vénériennes, on est » aussi quelquefois obligé de changer de méthode. Un » malade, par exemple, qui a résisté plusieurs fois à » l'action du mercure donné par frictions, doit être né- » cessairement traité par la méthode intérieure, etc. »

jamais arrivé jusqu'aux symptômes de la maladie, je me décidai à lui administrer la méthode fumigatoire, unie aux sudorifiques. Ce traitement me parut le seul qui pût lui convenir, parce que frappant directement sur les symptômes, il devoit leur communiquer un effet qu'ils n'avoient pas encore éprouvé, et y développer celui des précédens traitemens. Je préparai donc ma malade : je lui fis prendre une quinzaine de bains, et je la mis au lait et aux végétaux pour toute nourriture. Sa boisson ordinaire étoit composée d'une once de squine par pinte et demie d'eau. Enfin, lorsqu'elle fut bien disposée, je la mis dans une boîte fumigatoire, exposée à la vapeur d'un mélange de *cinabre et de succin*, que je continuai tous les jours, ne la laissant d'abord que sept à huit minutes, et sur la fin jusqu'à demi-heure.

Arrivé au vingtième jour de son traitement, la malade se trouva beaucoup plus forte ; la rhagade, que j'exposai à la fumigation (ainsi que les autres symptômes) commença à être moins sensible, et la suppuration d'une meilleure qualité. Je suspendis un jour son traitement anti-vénérien, pour lui faire passer un

léger minoratif, et le surlendemain je la remis à l'usage des fumigations; mais avec cette différence, qu'au lieu d'une par jour comme j'avois fait jusqu'alors, je lui en fis prendre *deux*, savoir une le matin et une le soir. Le cinquième jour de ces doubles fumigations, il survint à ma malade un accident que cette méthode provoque rarement : ce fut une salivation bien caractérisée.

Comme je ne pouvois l'attribuer au traitement que je lui administrois, je pensai que ce pourroit bien être l'effet du mercure qui lui avoit été donné dans les traitemens précédens, et qui, comme je l'avois prévu, venoit d'être mis en mouvement par mes fumigations et mes sudorifiques.

Pour m'en assurer, je fis cracher ma malade dans une cuvette où j'avois mis des pièces de cuivre, lesquelles ne tardèrent pas à blanchir ; ce qui me confirma dans ma conjecture. Ayant facilement, par les moyens usités, réprimé ce flux de bouche, je répris la marche de mon traitement; et peu de jours après, j'eus la satisfaction de voir enfin la rhagade se déterger et se cicatriser : les autres accidens disparurent également comme par enchantement. Ma malade recouvra le sommeil, ainsi

que l'embonpoint, et sa peau sa blancheur naturelle, quoique je n'eusse encore employé à cette époque qu'un petit nombre de fumigations, eu égard à la densité de la maladie. Je pensai qu'il falloit arrêter là mon traitement; ce que je fis: et ma malade n'a jamais éprouvé depuis aucune récidive de cette maladie.

Cette observation indique et explique la cause des guérisons qu'opèrent quelquefois des charlatans, étonnés eux-mêmes de leurs succès, et que des gens de l'art avoient jugées impossibles.

*Douzième observation, sur un chancre vénérien et carcinomateux.*

Dans le courant de l'an 8, il se présenta chez moi une dame âgée d'environ 30 ans, d'un tempérament sanguin et pituiteux, pour me consulter sur un chancre devenu carcinomateux, et d'une nature squirrheuse, situé sur la grande lèvre gauche; et cette partie, grosse comme les deux poings, cachoit l'entrée de la vulve, jetant une humeur âcre et virulente, et d'une odeur infecte. Cette malade avoit essuyé plusieurs traitemens infructueux, et plusieurs lui

avoient été administrés par des personnes très-habiles : elle avoit même usé de tous les remèdes nouveaux qu'on lui avoit vantés. Effrayé à l'aspect d'une si cruelle maladie, je refusai d'abord de lui donner mes soins ; mais l'affliction qu'elle fit éclater en ce moment, et les touchantes instances qu'elle me fit de la traiter moi-même, me déterminèrent à l'entreprendre. Voulant cependant méditer sur les moyens que je pourrois employer pour la guérir, je lui dis de repasser chez moi deux ou trois jours après. En réfléchissant aux remèdes que je pourrois lui administrer, je jugeai qu'il seroit superflu et même dangereux de risquer un nouveau traitement par les frictions, puisque depuis très-peu de temps elle venoit d'en essuyer plusieurs, notamment deux, qui lui avoient été administrés très-méthodiquement par des gens de l'art très-instruits. Peu de temps auparavant, j'avois eu un entretien avec mon confrère Pelletan, chirurgien en chef de l'hospice de l'Hôtel-Dieu de Paris, qui m'avoit fait l'historique d'une guérison qu'il venoit d'obtenir dans un cas à-peu-près semblable, par le moyen du sirop de salsepareille aiguisé avec le mercure sublimé. La malade qu'il avoit traitée, avoit une tumeur lymphatique très-

volumineuse sur le *fascia lata*, et située à la partie latérale externe de la cuisse droite ; une autre tumeur grosse comme le poing, sur le genou du même côté, et qu'on avoit ouverte avec la pierre à cautère, formant ulcère. Cette cruelle maladie retenoit depuis dix-huit mois la malade dans son lit, et avoit résisté à tous les traitemens que différentes personnes de l'art lui avoient fait subir. L'analogie que je trouvois entre ce sujet et celui dont j'allois entreprendre la guérison, me détermina à faire à ma malade le même traitement. Je la préparai d'abord par les remèdes généraux ; je la mis ensuite à l'usage du sirop de salsepareille, dans lequel je mêlai six grains de mercure sublimé pour chaque chopine ; je lui en fis prendre une cuillerée à bouche le matin, et une le soir. La boisson ordinaire étoit faite avec les racines d'aunée et de bardane. J'étuvai l'ulcère trois ou quatre fois par jour, avec une décoction de quinquina, dans laquelle j'avois dissous un demi-gros de foie de soufre pour chaque pinte. Je continuai ce traitement pendant un mois, sans augmenter ni diminuer les doses, mais aussi sans m'appercevoir d'aucun changement dans l'ulcère, ni dans la tumeur. Ma malade qui, avant de

commencer les remèdes, étoit d'une maigreur extrême, et sa peau d'une couleur basanée, me parut reprendre un peu d'embonpoint; sa peau s'étoit éclaircie, les douleurs de la plaie étoient beaucoup moins aiguës. Voilà tout le mieux que je pus observer; mais la tumeur et l'ulcère étoient toujours dans le même état. Je me décidai alors d'augmenter la dose du mercure sublimé, que je portai à dix grains par chopine de sirop; je lui en fis prendre *quatre cuillerées* par jour au lieu de *deux*. Peu de temps après cette augmentation, je m'apperçus que la suppuration prenoit un meilleur caractère, et que la tumeur étoit moins dure et bien moins enflammée. Ce peu de mieux me donna du courage; j'augmentai en conséquence la dose de mon remède jusqu'à *six cuillerées par jour*, et je ne tardai pas à voir un mieux plus sensible dans l'ensemble de la tumeur: l'ulcère se détergeoit à vue d'œil, et la grosseur diminuoit également. Alors je crus la guérison prochaine, et je devois le croire, puisque j'avois, à cette époque, plus de moitié de diminution dans la tumeur. Vain espoir: la maladie resta dans cet état encore un mois, quoique je continuasse le même traitement, et que j'en eusse encore

augmenté la dose. Cet état d'inertie me donna de l'inquiétude sur les suites de cette cruelle maladie.

L'expérience m'ayant convaincu qu'il y a des corps qui se font à l'usage d'un remède, et qu'à la longue le remède trop long-temps continué, n'agit plus que foiblement, et quelquefois même plus du tout, je suspendis tout-à-fait mon traitement, et je laissai reposer une quinzaine de jours ma malade. Après le repos, au lieu de reprendre le même traitement qui n'opéroit plus d'effet, je lui administrai les fumigations (*voyez* l'observation onzième.); j'y joignis une tisane sudorifique et purgative, et j'eus bientôt à me louer de ce changement. En effet, le reste de la tumeur céda bientôt à ce traitement, et l'ulcère ne tarda pas à se cicatriser.

Je conclus, d'après cette observation, que je dois la guérison de cette cruelle maladie au sirop de salsepareille et au mercure sublimé; que lui seul a pu pénétrer à travers cette substance squirrheuse, où jusqu'alors aucun remède, pas même le mercure cru, n'avoit pu s'insinuer; que l'état d'inaction où la tumeur s'est trouvée, n'a pas eu d'autre cause que celle où se trouvent assez souvent des

personnes dont le tempérament s'accoutume à l'usage un peu trop long-temps continué d'un remède qui, dans les premiers momens qu'on l'emploie, fait des prodiges, et qui, continué, ne produit plus d'effet. Aussi les praticiens instruits, lorsqu'ils s'apperçoivent que les symptômes tombent dans cet état d'inertie, ne s'obstinent pas à vouloir continuer un remède qui ne peut plus remplir leurs indications : c'est en variant leurs méthodes qu'ils obtiennent enfin une guérison sûre et radicale.

FIN.

# TABLE

*Des chapitres contenus dans ce volume.*


## CHAPITRE PREMIER.

*De la Vérole en général.*

SECTION I. *Définition et idée générale de la vérole.* Page 1

SECTION II. *De l'origine du virus vénérien.* 7

SECTION III. *De la manière dont le virus syphilitique se communique.* 15

SECTION IV. *Des différens accidens que produit le virus vénérien.* 25

## CHAPITRE II.

*De la Gonorrhée.*

SECTION I. *Description de la Gonorrhée.* 28

SECTION II. *Diagnostic et Pronostic de la Gonorrhée.* 46

SECTION III. *Curation de la Gonorrhée.* 53

SECTION IV. *Des Abcès et Fistules au périnée, à la suite des Gonorrhées.* 68

SECTION V. *De la fausse Gonorrhée ou Chaudepisse bâtarde.* 72

SECTION VI. *De l'Ophtalmie vénérienne à la suite de la Gonorrhée.* 73

## CHAPITRE III.

*Des Chancres vénériens, de leur nature, de leurs signes et de leur curation.* Page 76

## CHAPITRE IV.

*Du Phimosis et du Paraphimosis.* 84

## CHAPITRE V.

*Du Bubon vénérien.* 91

## CHAPITRE VI.

*Des différentes Excroissances syphilitiques.*
SECTION I. *Des Poireaux et des Choux-fleurs.* ibid.
SECTION II. *Des Condylomes, des Crêtes et des Rhagades.* 106
SECTION III. *Des Fics, des Mûres et des Fraises.* 109

## CHAPITRE VII.

*Des Pustules, des Exostoses, et des Douleurs vénériennes.* 110
SECTION I. *Des Pustules.* ibid.
SECTION II. *Des Exostoses vénériennes.* 113
SECTION III. *Des Douleurs vénériennes.* 117

## CHAPITRE VIII.

*De l'Indication à tirer des symptômes et du tempérament des malades, pour l'administration des remèdes anti-vénériens.* 120

CHAPITRE IX.

*Des Remèdes oxigénés.* Page 131

CHAPITRE X.

*Manière d'administrer les remèdes anti-vénériens.* 141

CHAPITRE XI.

*Accidens à prévenir en administrant le traitement anti-vénérien.* 146

CHAPITRE XII.

*Différences à garder dans les tempéramens différens.* 152

CHAPITRE XIII.

*Du traitement des femmes enceintes et des enfans.* 155

CHAPITRE XIV.

*Mémoire sur la salivation.* 161

CHAPITRE XV.

*Formules pour le traitement des maladies vénériennes.* 183

N°. 1. *Poudre purgative pour les adultes.* ibid.

N°. 2. *Poudre purgative pour les enfans.* 184

N°. 3. *Solution anti-vénérienne majeure.* ibid.

N°. 4. *Solution anti-venérienne mineure.* 185

N°. 5. *Mercure sublimé dulcifié.* Page 187
N°. 6. *Mercure gommeux.* ibid.
N°. 7. *Solution mercuro-saturnine.* 188
N°. 8. *Eau dessicative et adoucissante.* ibid.
N°. 9. *Extrait de saturne.* 189
N°. 10. *Tisane astringente.* ibid.
N°. 11. *Lavemens adoucissans.* 190
N°. 12. *Potion adoucissante.* ibid.
N°. 13. *Pommade mercurielle.* ibid.
N°. 14. *Bains locaux.* 191
N°. 15. *Cataplasme émollient.* ibid.
N°. 16. *Préparation des bougies.* 192
N°. 17. *Tisane de callac.* 194
N°. 18. *Cataplasme résolutif.* 195

## CHAPITRE XVI.

*Différentes observations sur les maladies vénériennes.*

SECTION I. *Observations tirées de l'ouvrage de M. Gardanne, médecin.* ibid.
SECTION II. *Observations de M. Gardanne, chirurgien. Première observation sur un testicule squirrheux et abcédé à la suite d'une gonorrhée tombée dans les bourses.* 198.

*Deuxième observation sur un bubon fistuleux.* Page 202

*Troisième observation, sur des pustules vérolíques occupant toute l'habitude du corps, avec un épaississement considérable du tissu muqueux, et un engorgement dans les glandes sébacées.* 207.

*Quatrième observation, sur un paraphimosis gangréneux.* 210

*Cinquième observation, sur un chancre gangréneux.* 213

*Sixième observation, sur des poireaux de la grosseur d'un œuf de poule, placés sur le gland, et qui avoient percé le prépuce.* 215

*Septième observation, sur un bubon dégénéré en ulcère, et sur un chancre au fond du palais.* 218

*Huitième observation, sur des dartres ulcérées.* 224

*Neuvième observation.* 229

*Dixième observation, sur des exostoses cariées, et autres symptômes.* 233

*Onzième observation, sur des rhagades rongeantes, et autres symptômes.* 238

*Douzième observation, sur un chancre carcinomateux.* 244

Fin de la Table.